

TABLE DES MATIÈRES

Note de la rédactrice en chef

<i>Kerstin VIGNARD</i>	1
------------------------------	---

Commentaire spécial

<i>Angela E.V. KING</i>	3
-------------------------------	---

Les femmes, les hommes, la paix et la sécurité

Les femmes, les hommes, la paix et le désarmement <i>Noeleen HEYZER</i>	5
--	---

La contribution des femmes à la prévention des conflits, à l'alerte rapide et au désarmement <i>Felicity HILL</i>	19
---	----

Le rôle des femmes et des hommes dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion <i>Vanessa FARR</i>	29
---	----

Désarmer la masculinité <i>Henri MYRTTINEN</i>	43
---	----

Le Plan d'action sur l'égalité des sexes du Département des affaires de désarmement de l'ONU <i>Agnès MARCAILLOU</i>	55
--	----

Références sur les femmes, les hommes, la paix et la sécurité

Liste établie par <i>Dustin CATHCART</i>	63
--	----

Actualité de l'UNIDIR	67
-----------------------------	----

NOTE DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

Dans les milieux du désarmement et des politiques de sécurité, le simple fait d'évoquer le souci d'égalité entre les sexes et l'intérêt d'une prise en compte des différences entre les femmes et les hommes suscite souvent des réactions allant de la méfiance à la dérision. Selon certains, il est préférable de laisser aux organismes spécialisés habituellement chargés de la situation des femmes, le soin de gérer les questions liées au genre des personnes (alors qu'elles concernent à la fois les femmes et les hommes), et d'autres considèrent que le jargon déroutant employé dans ce débat démontre la pression du souci de n'offenser personne. Ceux qui estiment que les différences entre les femmes et les hommes sont une chance pour renforcer les objectifs de paix et de sécurité sont, malheureusement, minoritaires.

Une approche sexospécifique des questions de désarmement et de sécurité implique d'examiner délibérément et sans a priori le rôle des femmes et des hommes dans les conflits et la façon dont ils sont touchés par les combats. Il faut pour cela s'assurer que les points de vue des femmes et des hommes, leurs expériences et leurs besoins soient pris en compte dans les activités et les objectifs du désarmement et de la consolidation de la paix. Il ne s'agit pas de simples théories abstraites ; ces différents éléments ont une influence réelle sur le succès et la pérennité de la paix et de la sécurité.

Voici deux exemples qui permettent de mieux comprendre la situation. De nombreux conflits dans le monde mobilisent aussi bien des hommes que des femmes. Si les hommes prennent généralement part aux combats, les femmes sont souvent engagées (de gré ou de force) pour des tâches comme la cuisine, la lessive, les soins aux blessés ou des actes sexuels, sans être directement impliquées dans les combats. Les femmes sont donc rarement en possession d'une arme et ne peuvent dès lors profiter des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion qui exigent de la personne qui souhaite bénéficier des avantages offerts par ces programmes qu'elle renonce à son arme. Citons un deuxième exemple : les femmes et les hommes disposent souvent d'informations différentes s'agissant des flux d'armes et de l'imminence d'un conflit. Les indicateurs d'alerte rapide fondés sur le sexe (comme des mouvements de migration constitués exclusivement d'hommes ou de femmes) représentent des informations précieuses qui sont aujourd'hui généralement ignorées.

Si la communauté internationale ne tient pas compte à la fois des femmes et des hommes lorsqu'elle définit et applique ses activités, elle limite d'emblée l'efficacité et le succès de son action pour la paix et la sécurité. La résolution 1325 du Conseil de sécurité, adoptée en octobre 2000, a rappelé l'importance du rôle souvent marginalisé, voire ignoré, des femmes dans les activités de sécurité et de consolidation de la paix. Il existe, encore aujourd'hui, un net décalage entre les déclarations des diplomates sur l'importance de tenir compte de l'égalité entre les femmes et les hommes et ce qui se passe sur le terrain.

Ce numéro du *Forum du désarmement* s'intéresse aux rapports qui existent entre les femmes, les hommes et les questions de désarmement et de sécurité. Les différents thèmes abordés concernent :

le rôle que peuvent jouer les femmes au niveau de l'alerte rapide ou des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ; le rapport entre certaines attitudes typiquement masculines et la violence ; et les initiatives prises au sein de l'Organisation des Nations Unies en faveur de l'équité des sexes, comme le Plan d'action sur l'égalité des sexes du Département des affaires de désarmement.

Le *Forum du désarmement* célébrera son cinquième anniversaire à l'occasion de la sortie du premier numéro de 2004 qui évoquera quelques-unes des grandes difficultés actuelles du désarmement et de la maîtrise des armements : la crise du régime de non-prolifération nucléaire ; le rôle des Nations Unies s'agissant des questions de respect des traités ; la lutte contre le terrorisme dans un monde unipolaire ; l'interaction entre les droits de l'homme et la sécurité humaine ; et l'amélioration des connaissances en matière de désarmement et de sécurité par le biais de l'éducation.

Publié conjointement par le Small Arms Survey et l'UNIDIR, l'ouvrage intitulé *Destroying Surplus Weapons: An Assessment of Experiences in South Africa and Lesotho* analyse et évalue les expériences de l'Afrique du Sud et du Lesotho concernant la destruction d'armes excédentaires et la gestion des stocks d'armes légères et de petit calibre. L'objectif de ce livre est de mettre en avant les enseignements tirés de l'expérience de ces deux pays pour inciter d'autres gouvernements à engager des programmes similaires. Pour plus de précision sur cette nouvelle publication, veuillez vous reporter à la section consacrée à l'Actualité de l'UNIDIR.

Le Forum de Genève – une initiative conjuguée de l'UNIDIR, du Bureau Quaker auprès des Nations Unies et du Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale –, qui entame sa neuvième année, invite des experts à venir partager leurs connaissances avec la communauté du désarmement présente à Genève. Le Forum de Genève est plus que jamais engagé sur trois fronts principaux : la sensibilisation aux problèmes qui se dessinent dans les domaines du désarmement et de la maîtrise des armements ; l'appui aux négociations en cours ; et le soutien à l'application des accords conclus. En plus des séminaires qu'il organise, le Forum de Genève gère de nombreuses autres activités. Une nouvelle version enrichie du *Media Guide to Disarmament* est disponible sur le nouveau site web du Forum de Genève <<http://www.geneva-forum.org>>. Ce guide contient un calendrier détaillé des événements dans le domaine du désarmement, les noms et coordonnées de plus de 200 experts dans le monde sur les questions de désarmement et de maîtrise des armements, et des liens vers d'autres sources utiles d'information. Quant au groupe de discussion *Geneva Process*, il poursuit ses efforts sur les armes légères en incitant les gouvernements à appliquer le Programme d'action des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères et a été reconduit jusqu'à la deuxième réunion biennale sur l'application du Programme d'action en 2005.

Notre collègue Anatole Ayissi, qui a dirigé depuis 1999 le projet intitulé « Mesures de confiance et paix durable en Afrique de l'Ouest », a été nommé Spécialiste des questions politiques auprès du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest. Les travaux d'Anatole au sein de l'UNIDIR ont permis d'activer la mise en place de réseaux pour la recherche et la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Nous entendons poursuivre notre collaboration avec Anatole et lui présentons tous nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Kerstin Vignard

COMMENTAIRE SPÉCIAL

Aujourd'hui, des conflits font rage aux quatre coins de la planète. Quelle est leur incidence sur les gens, femmes et hommes, filles et garçons, les personnes âgées, les riches et les pauvres, les populations citadines ou rurales, les gens cultivés ou illettrés ? Le plus souvent, les mesures prises au niveau international ont tendance à considérer les personnes touchées par les guerres comme une seule entité (« la population ») et visent à leur fournir une aide globale, comprenant nourriture, abris et protection, sans tenir compte des différences qui existent entre eux. En effet, ils n'ont pas tous les mêmes besoins et ont des capacités et des atouts différents pour participer à la résolution des conflits, à la consolidation de la paix et à la reconstruction. Une approche du désarmement soucieuse d'équité entre les sexes profiterait aux femmes comme aux hommes, et aiderait les communautés locales, les gouvernements et le système international à promouvoir la sécurité et une paix durable.

L'intégration du souci d'égalité entre les sexes permet de s'assurer que les besoins et les expériences des femmes et des hommes, des filles et des garçons, sont pris en compte dans toutes les activités de l'Organisation, y compris celles concernant l'alerte avancée, le maintien de la paix, la consolidation de la paix et le désarmement. Les Conclusions concertées 1997/2 du Conseil économique et social définissent un cadre d'action. Selon ce document, l'intégration d'une démarche d'équité entre les sexes consiste à :

« évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer ».

Si les acteurs concernés optaient pour une démarche d'équité entre les sexes, les mesures d'aide et de protection des personnes produiraient des résultats positifs à temps et seraient des plus profitables.

La résolution historique du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité (la résolution 1325 adoptée le 31 octobre 2000) exige, elle aussi, l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les domaines des opérations de paix, et notamment dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Son adoption fut l'aboutissement des efforts des Nations Unies dans le cadre des conférences mondiales sur les femmes à Mexico (1975), à Copenhague (1980), à Nairobi (1985), à Beijing (1995) et de la 23^e session extraordinaire de l'Assemblée générale (Beijing + 5, 2000) pour réaffirmer les liens entre la paix, le développement et l'égalité entre les sexes. Ces étapes importantes traduisent une demande claire pour l'adoption d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes au niveau du désarmement et de la sécurité. La question est aujourd'hui de savoir ce qui a été réalisé jusqu'à présent.

Si les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas à première vue évidentes dans le domaine du désarmement, elles existent et peuvent avoir une incidence considérable sur les activités de l'Organisation des Nations Unies. Ainsi, le travail visant à désarmer les combattants a consisté pendant des décennies à saisir les armes à feu qu'avaient les hommes et à aider ceux-ci à se réinsérer. Depuis quelques années, ce travail ne concerne plus uniquement les hommes, mais s'intéresse, avec plus ou moins de succès, aux femmes ex-combattantes et, dans une moindre mesure, aux groupes qui aident les combattants. Les femmes et les jeunes filles qui soutiennent les groupes armés ne sont pas nécessairement impliquées dans les combats mais participent, de gré ou de force, à des tâches comme la cuisine, la lessive ou des actes sexuels. Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion doivent s'occuper de ces groupes, ainsi que des enfants et des familles fondées pendant les conflits. L'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans la planification et l'application de programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion permettra de s'assurer que les femmes et les hommes seront réinsérés avec succès dans leurs communautés.

L'Organisation des Nations Unies s'efforce d'intégrer le souci de l'égalité des sexes dans ses programmes de désarmement, de développement et d'action humanitaire. Le Comité interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes devrait nous permettre de tirer les enseignements des succès réalisés jusqu'à présent dans ce sens. Ce réseau permet aux entités des Nations Unies de partager les enseignements des différentes actions et de voir où il faut travailler davantage.

J'ai donc le plaisir de vous présenter ce numéro du *Forum du désarmement* qui aborde la question de l'égalité des sexes dans le désarmement. Il devrait aider les professionnels et les responsables politiques à mieux comprendre le rôle respectif des femmes et des hommes dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ; l'alerte rapide ; le rapport entre la virilité et les armes ; et ce que font les différents acteurs impliqués aujourd'hui. Plus important encore, ce numéro avance des recommandations concrètes pour l'avenir.

Angela E.V. King

Conseillère spéciale des Nations Unies pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme

Les femmes, les hommes, la paix et le désarmement

Noeleen HEYZER

Le désarmement et l'égalité entre les sexes sont des biens publics mondiaux dont les avantages sont partagés par tous et que personne ne peut s'accaparer. Dans le système des Nations Unies, ces deux questions intéressent tous les secteurs : quel bureau ou quel département de l'ONU n'a pas tout à gagner des avancées réalisées en matière d'égalité entre les sexes ou de désarmement. Quand les femmes et le désarmement progressent, le monde progresse. Malheureusement, la réciproque est également vraie : nous avons tous à pâtir des régressions dans ces domaines.

Jayantha Dhanapala, Ancien Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement
8 novembre 2002

Aujourd'hui, les guerres ne se livrent plus sur les champs de bataille bien délimités du premier conflit mondial. Les nouveaux fronts englobent les foyers et les communautés, dans des guerres menées pour l'obtention des ressources et du pouvoir politique, au nom de la religion et de l'appartenance ethnique¹, et la violence envers les femmes, autrefois un effet secondaire malheureux, est désormais mise en œuvre délibérément dans bon nombre de ces luttes armées. Dans sa résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, adoptée en octobre 2000, le Conseil de sécurité de l'ONU attire l'attention sur le fait que la guerre et les conflits armés ont des conséquences différentes selon que l'on est une femme ou un homme². Le débat sur la résolution et la suite qui y a été donnée ont également souligné davantage l'énorme contribution potentielle des femmes comme artisans de la paix, du désarmement et de la prévention des conflits. Il en a résulté une prise de conscience, par la communauté internationale, des dimensions sexospécifiques des situations de conflit et d'après-conflit.

Mais pourquoi s'intéresser à la problématique hommes-femmes dans un tel contexte ? Cette problématique renvoie aux rôles sociaux différenciés qui définissent les hommes et les femmes dans un contexte culturel spécifique, ainsi qu'aux relations de pouvoir par lesquelles ces rôles sont perpétués. S'intéresser à cette problématique permet non seulement d'obtenir des informations sur les femmes, informations qui sans cela pourraient passer inaperçues, mais aussi de faire la lumière sur les idées reçues et les stéréotypes concernant les hommes et les femmes, les valeurs et les qualités qu'on leur associe d'ordinaire et la façon dont les relations de pouvoir peuvent évoluer. Dans le présent article, j'étudierai l'expérience des femmes dans les conflits armés, en m'attachant en particulier à leur rôle dans la prévention des conflits et le désarmement et aux méthodes mises en œuvre par l'ONU pour intégrer une démarche antisexistes dans toutes ses activités de prévention des conflits et de désarmement.

Noeleen Heyzer est la Directrice exécutive de l'UNIFEM. Le présent article a bénéficié de la contribution de Felicity Hill, spécialiste du programme de l'UNIFEM sur l'exercice du pouvoir, la paix et la sécurité.

En tant que Directrice exécutive de l'UNIFEM, j'ai été témoin des conséquences des conflits sur les femmes dans de nombreux pays. Je me suis rendue en Bosnie, où des femmes ont décrit des enlèvements, des fécondations forcées et des camps où le viol était systématique, et au Rwanda où d'autres femmes ont été victimes de viols collectifs et contaminées volontairement par le VIH/sida. Dans la « vallée des veuves » en Colombie, j'ai rencontré des femmes qui avaient perdu leur mari et leurs terres ; tout ce qui leur était cher avait été détruit par la violence de la guerre civile et les barons de la drogue. Des histoires semblables ont été racontées de multiples fois dans différentes langues et en divers endroits : au Timor oriental, en République démocratique du Congo, au Guatemala, partout l'horreur et la douleur étaient les mêmes.

Dans son livre paru récemment, *War is a Force that Gives us Meaning*, le journaliste britannique Chris Hedges note que « la violence guerrière frappe sans distinction. Elle n'a pas de sens. Et nombre

Mais si les femmes sont parfois complices de la guerre, elles sont le plus souvent complètement étrangères aux décisions de la déclencher ou de mobiliser les fonds sans lesquels il n'y aurait ni armes ni guerre.

de ceux qu'une perte afflige souffrent aussi de savoir que cette perte était vaine et inutile. »³. Cette expérience de la violence et de la perte est encore plus absurde pour les femmes car elles sont rarement les principaux artisans ou responsables des guerres. Certes, des femmes ont souvent jugé nécessaire de participer à des conflits pour garantir la sécurité de leur pays ou de leur communauté, et certaines l'ont fait de plein gré. Mais si les femmes sont parfois complices de la guerre, elles sont le plus souvent complètement étrangères aux décisions de la déclencher ou de mobiliser les fonds sans lesquels il n'y aurait ni armes ni guerre. Et partout j'ai pu observer que, dans la plupart des cas, les femmes ayant vécu des conflits les considèrent comme vains, inutiles et évitables.

Le mouvement des femmes n'a eu de cesse de critiquer l'équivalence entre sécurité nationale et sécurité militaire, notant l'échec de la violence militaire à atteindre ses objectifs déclarés et faisant observer que l'on néglige souvent ses coûts dans toute leur complexité⁴. Par ailleurs, outre les implications économiques considérables, il existe de puissants mécanismes culturels et idéologiques qui perpétuent le militarisme. Le statut social et culturel attribué aux combattants masculins, martyrs ou protecteurs n'a pas son parallèle pour les femmes, au moins jusqu'à récemment⁵. Le travail harassant que les femmes doivent assumer pour que les sociétés continuent de fonctionner pendant que les hommes se battent est en général banalisé comme s'il s'agissait seulement de « faire bouillir la marmite ». Même les femmes combattantes bénéficient rarement du même traitement que leurs homologues masculins. Dans les services de réinsertion et les modules de formation à l'issue d'un conflit par exemple, ce sont généralement les mères des martyrs et les épouses de guerriers tombés au front qui, de par leur relation à un héros masculin, bénéficient de la sympathie de la société et parfois d'un soutien économique.

Malgré le rôle moteur qu'elles remplissent à l'échelle locale, les femmes ne sont pas influentes dans les partis politiques qui se forment quand les groupes armés déposent les armes, de même qu'elles sont rarement représentées à la tête des partis existants ou dans l'appareil de sécurité des États du monde⁶. Si les femmes ne participent pas au niveau national, les chances qu'elles interviennent au niveau international sont encore plus réduites parce que les représentants internationaux sont choisis parmi les équipes nationales. Seules deux femmes ont siégé au Conseil de sécurité depuis 1992, sur un total de 88 ambassadeurs. Et 5,4% seulement des ambassadeurs envoyés pour représenter leur pays au Siècle de l'Organisation des Nations Unies depuis 1992 étaient des femmes⁷. De 1945, année de création de l'ONU, à 2000, année du vote de la résolution 1325 par le Conseil de sécurité, seules quatre femmes ont occupé un poste de représentante spéciale du Secrétaire général - chef de mission sur le théâtre des opérations - dans des missions de maintien de la paix. Au moment du vote de cette résolution charnière, qui affirme le rôle essentiel des femmes dans les questions concernant la paix et la sécurité, il n'y avait pas de femmes assumant ces fonctions. Près de trois ans plus tard, on ne compte qu'une seule représentante spéciale du Secrétaire général, et quatre représentantes spéciales adjointes⁸.

Malgré le faible nombre de femmes représentées au sein des rouages établis dans le monde pour le maintien de la paix et de la sécurité, les Nations Unies ont reconnu qu'il importait de prendre en considération la dimension sexospécifique des conflits et de la consolidation de la paix et qu'il fallait associer pleinement les femmes à ce processus. Les quatre conférences mondiales sur les femmes ont eu chacune pour thème « l'égalité, le développement et la paix », ce qui a permis aux militantes de s'organiser et d'axer leur campagne autour des questions concernant le désarmement, la paix et la sécurité. Le document final de la troisième Conférence mondiale sur les femmes, tenue en 1985 à l'apogée de la guerre froide, est particulièrement riche sur ces questions. Le Programme d'action de Beijing, adopté à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995, comprend un chapitre entier sur les femmes et les conflits armés où il est question des mines terrestres, des dépenses militaires et de la nécessité de mettre rapidement un terme à toutes les explosions nucléaires expérimentales. La Déclaration de Beijing reconnaît le « rôle de premier plan des femmes dans le mouvement pacifiste, [s'agissant d'] œuvrer activement à la réalisation d'un désarmement général et complet, sous un contrôle international rigoureux et efficace, et [d'] appuyer les négociations en vue de la conclusion immédiate d'un traité universel et effectivement vérifiable au plan multilatéral d'interdiction complète des essais nucléaires qui favorisera le désarmement nucléaire et la prévention de la prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects »⁹, rôle réaffirmé en 1998 par la Commission de la condition de la femme de l'ONU.

La méthode retenue par les États Membres pour mettre en œuvre les considérations sexospécifiques dans les activités pour la paix et le développement est qualifiée d'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes et consiste à : « ... évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines - politique, économique et social - de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les sexes. »¹⁰.

L'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes a pour objet d'éviter de faire des femmes un élément accessoire en insistant pour que chaque aspect d'une activité donnée, comme les négociations sur la paix ou le désarmement, ou encore les opérations qui suivent un conflit, soit considéré du point de vue de ses incidences sur la condition féminine. Cette entreprise nécessite des efforts soutenus, notamment un suivi régulier, l'établissement de rapports, une formation complémentaire, une évaluation des progrès accomplis et des obstacles rencontrés, ainsi que des mécanismes qui obligent l'opération/l'organisation à rendre des comptes quant à la réalisation des objectifs fixés. Tout cela requiert des ressources et surtout une volonté politique à tous les niveaux. Malgré quelques réussites remarquables, l'égalité des sexes est trop souvent considérée comme un « sujet accessoire », auquel on accorde par conséquent une attention et des ressources inadéquates.

Éviter de faire des femmes un élément accessoire en insistant pour que chaque aspect d'une activité donnée, comme les négociations sur la paix ou le désarmement, ou encore les opérations qui suivent un conflit, soit considéré du point de vue de ses incidences sur la condition féminine.

Les femmes et le désarmement

En 2001, le Département des affaires de désarmement et le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme ont publié un ensemble de six notes d'information courtes mais complètes, particulièrement utiles, sur la problématique

hommes-femmes dans les questions liées au désarmement¹¹. Ces notes illustrent les liens entre cette problématique et les mines terrestres, les armes légères, les armes de destruction massive et les activités de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants à l'issue d'un conflit. Dans l'exposé qui suit, chacune de ces questions sera examinée plus en détail, au moyen d'exemples illustrant la relation entre les femmes et le désarmement.

LES MINES TERRESTRES

Les habitants de quelque 80 pays vivent avec la menace quotidienne des mines terrestres. Parce que dans le monde les femmes constituent la majorité des personnes qui cultivent la terre et assurent l'approvisionnement en nourriture, en eau et en bois de chauffage, elles sont fréquemment exposées à ce danger. C'est pourquoi, dans une lutte antimines qui tiendrait compte de la condition féminine, les responsables des opérations de déminage devraient prendre conseil auprès des femmes, qui indiquent souvent des zones, par exemple des itinéraires de transport vers des champs ou des marchés, que peuvent ignorer les autorités politiques ou militaires. De même, parce que les femmes partagent avec leur famille ou le groupe auquel elles appartiennent des informations essentielles, en particulier sur les signes de danger et la prévention des accidents, la sensibilisation aux dangers des mines terrestres peut gagner en efficacité si elle bénéficie de leur participation et que l'on fait circuler l'information là où elles travaillent ou se réunissent. Toutefois, dans certains pays, les femmes victimes des mines reçoivent moins d'assistance que les hommes, peut-être sur la base du principe que les hommes, en tant que soutien principal des familles, ont la priorité sur les femmes quand il s'agit d'obtenir une prothèse ou une réhabilitation ; pourtant, dans la plupart des pays qui sortent d'un conflit, ce rôle de soutien principal est assuré par les femmes.

LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

Aujourd'hui, les armes légères sont les principaux instruments de la violence lors des conflits. Tandis que les personnes tuées par balle sont plus fréquemment des hommes que des femmes¹², les femmes savent exactement comment le pouvoir est renforcé par la possession, la menace ou l'utilisation d'armes, aux mains des individus ou des États. La circulation des armes se conjugue aux situations de traumatisme, de pauvreté et de non-droit pour transformer les quartiers et les lieux d'habitation en zones de conflit, conférant un caractère meurtrier à la délinquance et à la violence domestique et politique, qui s'aggravent souvent dans les périodes qui suivent les conflits.

L'omniprésence d'armes à feu, légales ou illicites, contribue à presque toutes les formes de violence perpétrées contre les femmes dans les zones de conflit¹³. Dans la plupart des pays, ce sont les femmes qui ont la lourde responsabilité de soigner les personnes blessées ou handicapées par des armes légères. Parce qu'elles sont relativement bon marché, particulièrement meurtrières, faciles à transporter et à cacher, utilisables sans beaucoup d'entraînement, ces armes contribuent également à l'utilisation des femmes et des enfants au combat.

L'influence sociale et culturelle par le biais de laquelle les armes sont devenues un signe de masculinité apparaît clairement dans les industries de la publicité et des loisirs et dans la réticence des hommes à remettre leurs armes, geste qui symbolise peut-être l'abandon du pouvoir et de l'identité masculine¹⁴. Cette relation nettement différente vis-à-vis des armes légères pourrait contribuer à expliquer l'intérêt que suscitent actuellement les recherches et les analyses sur les rapports entre identité sexuée et armes légères. Les résultats de recherches préliminaires ont mis en lumière la nécessité de

recueillir des données ventilées par sexe sur les victimes des violences perpétrées au moyen d'armes légères et l'importance des femmes en tant que partenaires stratégiques dans les projets de collecte d'armes, car elles disposent d'informations essentielles sur la présence d'armes à feu dans leur foyer ou leur communauté.

LES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

On pourrait penser que les armes de destruction massive, par leur nature même, touchent les hommes et les femmes sans distinction. Il n'en est pourtant pas ainsi. Dans le cas des armes nucléaires, par exemple, le rayonnement a des conséquences très différentes sur la santé selon le sexe, telles les malformations du fœtus et la stérilité potentielle.

Les femmes ont été à l'avant-garde des mouvements visant à éliminer toutes les armes de destruction massive et en particulier les armes nucléaires. Des associations de femmes ont fait campagne pour la cessation des essais nucléaires en rassemblant des dents de bébé et en analysant leur teneur en strontium 90 qui, dilué dans le lait maternel, est ingéré par les enfants. Elles ont obtenu la fermeture de bases nucléaires, comme Greenham Common au Royaume-Uni, et engagé des efforts similaires qui ont contraint les gouvernements à modifier leurs politiques ou à créer des communes exemptes d'armes nucléaires dans le monde entier. Cependant, les femmes sont presque complètement marginalisées lors de la prise des décisions politiques, scientifiques et militaires par les États qui ont inventé ces armes ou en ont hérité. Par exemple, seules 33 femmes ont dirigé des délégations aux six conférences chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, contre 660 hommes¹⁵.

LES PROGRAMMES DE DÉSARMEMENT, DÉMOBILISATION ET RÉINSERTION

Au paragraphe 13 de sa résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, le Conseil de sécurité « engage tous ceux qui participent à la planification des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion à prendre en considération les besoins différents des femmes et des hommes ex-combattants et à tenir compte des personnes à leur charge ». Les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion comportent chacun des implications pour les femmes, qu'elles ou des membres de leur famille aient participé aux combats ou qu'elles appartiennent à un groupe social qui s'efforce d'intégrer d'anciens combattants. Pourtant les femmes sont systématiquement mises à l'écart de ces trois processus.

Trois tendances se dessinent dans ce domaine. Premièrement, la plupart des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont conçus pour des soldats hommes ; les femmes ayant pris part aux combats ne sont pas reconnues et par conséquent ne bénéficient pas d'indemnités de réinstallation et d'autres formes de soutien, tels les programmes de formation. Deuxièmement, il est fréquent que ces programmes ne reconnaissent pas les femmes qui ont rempli des rôles annexes et fourni des services (cuisine, soins) aux combattants. Bien que certaines femmes rejoignent un groupe armé de leur plein gré, un grand nombre sont enlevées lors des combats et/ou sont contraintes à devenir des esclaves sexuelles ou domestiques. Troisièmement, les besoins particuliers des personnes à la charge des groupes armés ne sont pas bien analysés ou ne bénéficient pas des ressources adéquates¹⁶.

Si les enfants soldats ont reçu beaucoup d'attention ces cinq dernières années, ce n'est pas le cas des filles enlevées, vendues, contraintes de se marier ou victimes de violences sexuelles. Les filles

comme les garçons peuvent être envoyés en première ligne au combat. Alors que les garçons sont engagés comme soldats ou porteurs, les filles travaillent comme esclaves sexuelles, cuisinières et servantes. Néanmoins, lors des négociations de paix et de l'allocation de fonds d'aide à la reconstruction, la plupart des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ne visent que les garçons¹⁷.

L'absence de perspective sexospécifique dans le désarmement, la démobilisation et la réinsertion apparaît notamment dans le fait qu'actuellement les camps de démobilisation ne sont pas conçus pour répondre aux besoins spécifiques des femmes qui ont déposé les armes et de celles qui accompagnent d'ex-combattants : protection contre les violences sexuelles, fournitures sanitaires, salles d'eau, soins de santé (y compris en matière de procréation), garde des enfants et soutien psychosocial, une importance particulière étant accordée aux troubles post-traumatiques. Une prise de conscience, au stade de la planification, des différences entre les besoins des hommes et des femmes contribuerait à l'établissement de programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion plus efficaces. Il existe des outils simples, par exemple des aide-mémoire, pour faciliter une planification soucieuse de l'égalité des sexes.

LE DÉSARMEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Le désarmement et le développement sont liés de façon à la fois manifeste et peu évidente, que l'on se fonde sur le volume des ressources allouées dans les budgets nationaux ou sur les projets à l'échelon local dans les situations d'après-conflit. Satisfaire les besoins des gens permet de réduire le risque de conflits et le sentiment d'insécurité qui stimule la demande d'armes de toutes sortes.

Le système des Nations Unies et tous ses fonds et institutions dépensent environ 10 milliards de dollars des États-Unis chaque année, soit 1,70 dollar environ pour chaque habitant du monde¹⁸. Cette somme est très faible comparée au budget de la plupart des États et ne représente qu'une fraction minime des dépenses militaires dans le monde, qui étaient estimées à 840 milliards de dollars en 2001 et atteindront bientôt mille milliards de dollars selon les estimations de l'ONU¹⁹. À titre de comparaison, le Programme des Nations Unies pour le développement estimait en 1998 que 9 milliards de dollars permettraient à tous les êtres humains de disposer d'eau et d'installations d'assainissement, 12 milliards de dollars couvriraient la fourniture de soins de santé procréative à toutes les femmes, 13 milliards de dollars suffiraient pour que chacun bénéficie de soins de santé et d'une alimentation de base et 6 milliards de dollars permettraient à tous d'accéder à une éducation de base. Comme la

Les fondateurs de l'ONU ont cherché à éviter cette fuite des ressources humaines et économiques mondiales, si nécessaires au développement, quand ils ont chargé le Conseil de sécurité de créer un plan pour ne détourner « vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ».

Banque mondiale l'a montré, la démesure des dépenses militaires détourne des ressources peu abondantes et s'oppose à une bonne gestion des affaires publiques. La Banque mondiale fait valoir les avantages potentiels d'une réduction des dépenses militaires mondiales pour la réduction des disparités économiques, qui sont la cause de nombreux conflits, et pour l'amélioration des conditions environnementales. Les fondateurs de l'ONU ont cherché à éviter cette fuite des ressources humaines et économiques mondiales, si nécessaires au développement, quand ils ont chargé le Conseil de sécurité de créer un plan

pour ne détourner « vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde » à l'Article 26 de la Charte des Nations Unies.

Depuis 2000, les associations de femmes ne cessent de demander au Conseil de sécurité de remplir ses obligations au titre de l'Article 26. En 1997, la pétition des femmes pour la paix, signée par

99 000 femmes, a été présentée à l'Assemblée générale²⁰. Elle demandait que 5% des dépenses militaires nationales soient réaffectés à des programmes en faveur de la santé, de l'éducation et de l'emploi au cours des cinq prochaines années, ce qui, d'après les signataires, libérerait un demi-milliard de dollars *par jour* pour améliorer les conditions de vie.

La lutte contre le sexisme est essentielle dans la mesure où les projets en matière de désarmement/développement sont conçus et mis en œuvre au niveau local. Les programmes « armes contre développement », dans lesquels des groupes rendent des armes en échange d'un projet de développement, en sont un exemple clair. C'est en comprenant bien les rôles des représentants de chaque sexe au sein d'un groupe donné que l'on peut faire en sorte que le projet satisfasse les besoins des hommes comme des femmes. Si, par exemple, le groupe détermine que la priorité de ses membres est de construire une école, les filles seront-elles inscrites comme les garçons ? Une perspective sexospécifique susciterait le même type de réflexion qu'il s'agisse de construire une nouvelle route, un centre de soins ou un puits.

Les efforts de l'ONU en faveur du désarmement et de l'égalité des sexes

À l'ONU, plusieurs départements, fonds et programmes sont responsables de différents aspects du désarmement et de la collecte des armes, ainsi que des questions concernant les femmes.

LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DE DÉSARMEMENT DES NATIONS UNIES

À la parution en 2001 de *Gender Perspectives on Disarmament—Briefing Notes*, le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, Jayantha Dhanapala, a souligné que la prise en compte des femmes et de leurs problèmes dans les missions de l'ONU était un moyen de prévenir les conflits et d'encourager le désarmement. Ses commentaires reflètent la nécessité d'établir un lien entre les luttes pour la paix et celles pour l'égalité des sexes :

Face aux multiples difficultés que nous rencontrons aujourd'hui en ce qui concerne le désarmement et les progrès en matière d'égalité des sexes, il est facile de céder au désespoir et au cynisme. Pourtant, aujourd'hui, les efforts engagés le sont dans une perspective complètement différente, une perspective qui envisage ces difficultés comme une incitation à agir et nous rappelle qu'il est de notre devoir de continuer à labourer le terrain difficile que d'autres ont défriché avant nous, tâche qui ne peut être facilitée qu'en élargissant la communauté des laboureurs. Elle nous fournit des raisons d'espérer, de renouveler nos engagements envers les idéaux de la Charte et de se réjouir de la coopération et des succès à venir.

Pour créer le contexte d'une telle coopération au sein du Département, M. Dhanapala a engagé ses collaborateurs à examiner, dans chaque service du Département, les domaines où instaurer la parité des sexes, ce qui a débouché sur la formulation d'un plan d'action sur l'égalité des sexes²¹. Le modèle du Département est actuellement repris par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. L'exemple du Département a enclenché un processus et produit des résultats qui démontrent l'utilité de consacrer du temps et des fonds à l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes, pour représenter et créer des cadres de programmation appropriés et des règles de bonne pratique applicables aux hommes et aux femmes.

LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

D'après le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD, « Quand les fusils et les hommes armés – qui peuvent aussi être des femmes ou des enfants – dominant, le développement régresse. Les écoles et les boutiques ferment, le commerce s'interrompt, l'économie locale piétine. On détruit les bâtiments, fait sauter les ponts, abandonne les champs. L'investissement privé cesse et les organismes de développement ne peuvent pas travailler. Même après l'arrêt des combats, il n'y a pas de sécurité. Les gens ne peuvent pas regagner leur foyer ni reprendre une vie normale. ». Pour résoudre ce problème, le PNUD a mis en place de nombreux programmes sur le désarmement et la collecte d'armes et a inclus des perspectives sexospécifiques dans ses rapports et ses évaluations.

De concert avec l'UNIFEM, le PNUD a mené à bien en Albanie un programme « armes contre développement ». Par une série d'ateliers et de réunions visant à examiner les stratégies susceptibles de réduire le nombre d'armes aux mains de la population, une campagne a été lancée pour appeler les femmes à soutenir l'idée de remettre des armes en échange d'avantages partagés par la collectivité, comme l'accès à une eau saine et sûre, la réfection des routes et l'amélioration des télécommunications. S'il est apparu que la participation des femmes avait permis de récupérer davantage d'armes, ses bénéfices ont été encore plus considérables. Ainsi, l'apprentissage de l'autonomie par les femmes albanaises qui ont participé aux ateliers a eu des répercussions capitales. On a noté les changements suivants :

1. Les femmes participent davantage aux décisions familiales, leur formation leur ayant donné une autorité pour tout ce qui touche à la sécurité de leur famille et de la cellule sociale à laquelle elles appartiennent ;
2. Les femmes sont davantage conscientes des questions de sécurité et elles les connaissent mieux, ce qui leur permet d'être plus efficaces dans leurs relations avec les autorités locales, y compris la police, d'où une plus grande coopération au sein de la communauté dans d'autres domaines ;
3. Leur formation a aidé certaines femmes à trouver un emploi ;
4. Un nouveau phénomène serait apparu : la résistance à la prolifération des armes, les femmes apportant au processus global de désarmement et de consolidation de la paix un soutien sans précédent.

Il faudra observer si ces changements perdurent pendant la période d'instabilité qui succède au conflit pour pouvoir appliquer aux futurs travaux de désarmement les enseignements retirés de la situation albanaise et continuer d'examiner et de soutenir les initiatives en cours.

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME (UNIFEM)

Outre le programme « armes contre développement » décrit ci-dessus, l'UNIFEM a entrepris plusieurs activités autour du thème « les femmes, la paix et le désarmement ». En octobre 2002, un expert indépendant a engagé une étude sur les conséquences de la guerre et du conflit armé sur les femmes et le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. Intitulée *Women, War and Peace*, cette étude comprend un chapitre détaillé sur la prévention, notamment des recommandations concernant le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, les réformes dans le secteur de la sécurité et la

place des femmes dans les activités de mise en garde. Comme suite à ces recommandations, le Fonds a élaboré un programme sur les indicateurs d'alerte présenté plus en détail dans un autre article de ce numéro du *Forum du désarmement*²².

L'UNIFEM étudie actuellement les activités de désarmement, de démobilisation et de réinsertion au sein des départements et des missions des Nations Unies pour répertorier les procédures mises en œuvre par le passé, celles ayant cours actuellement et celles prévues dans un avenir proche. Cet examen sera suivi d'une analyse en profondeur de trois études de cas afin de déterminer dans quelle mesure la planification et l'exécution des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, conduits ou soutenus par les Nations Unies en Albanie, dans les Îles Salomon et en République démocratique du Congo, ont respecté une démarche soucieuse de l'égalité des sexes. On devrait pouvoir en tirer un bilan de l'expérience acquise et établir un ensemble d'outils, notamment des aide-mémoire, à l'intention des organismes d'aide et des professionnels, pour mieux repérer et prendre en compte les dimensions sexospécifiques des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. À la suite de ma visite en République démocratique du Congo en mai 2003, l'UNIFEM a aidé le PNUD à organiser et à conduire un stage sur les aspects sexospécifiques du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion dans ce pays ; ce stage s'inscrivait dans une stratégie régionale visant à prendre en compte les besoins des ex-combattantes et des personnes à leur charge grâce à une participation des femmes à toutes les étapes de ces activités.

LE DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

En 2000, le Département des opérations de maintien de la paix a déclaré que la présence de femmes dans les missions de maintien de la paix améliore l'accès aux femmes sur le terrain et le soutien qui leur est apporté ; elle rend les hommes chargés du maintien de la paix plus réfléchis et plus responsables ; elle élargit la panoplie de compétences et de comportements au sein de la mission, ce qui a souvent pour conséquence de réduire les conflits et les confrontations. L'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes n'est pas seulement juste, elle est bénéfique²³. Deux années plus tard, s'adressant au Conseil de sécurité, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guehenno, a signalé que, bien qu'il se soit montré sceptique vis-à-vis de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les opérations de paix, il reconnaissait maintenant qu'il avait mal compris ce que cette notion recouvrait :

Ce phénomène, dans le cadre du maintien de la paix, a pour but de faire reconnaître que toutes les fractions de la société sont affectées par les conflits, parfois de façons différentes, et que toutes les fractions de la société ont aussi un rôle à jouer pour aider à mettre fin à la violence et à jeter les bases d'une paix durable. Traditionnellement, nous avons sous-estimé ce point, parce que nous avons supposé à tort que les conflits et la paix ne faisaient pas de distinction entre les sexes. Ce n'est pas le cas. Certains crimes, dont la présence tend à augmenter dans le cadre d'un conflit, sont spécialement dirigés contre les femmes et les filles. Certains efforts de réconciliation ont une dynamique totalement différente lorsque des femmes participent au processus de paix.

Enfin, il concluait que « la nécessité d'accroître l'importance de la perspective sexospécifique concerne tous les domaines du travail d'une mission de maintien de la paix »²⁴. Le Département des opérations de maintien de la paix a mis en œuvre plusieurs activités opérationnelles pour tenir compte

des sexospécificités. Un module de formation intitulé « les femmes et le maintien de la paix » a été créé à l'usage du personnel militaire et de la police civile. Cinq missions de maintien de la paix bénéficient de personnel affecté à la prise en compte de la situation des femmes²⁵. Par exemple, au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), le Bureau chargé des questions sexospécifiques est chargé de cette fonction ainsi que de la formation, de la recherche et de la collecte de données ventilées pour parvenir à une sensibilisation, au sein de la Mission, aux sexospécificités et obtenir une participation plus importante des femmes aux processus de consolidation de la paix, de désarmement, de démobilisation et de réinsertion²⁶.

LE BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES (OCHA)

L'OCHA a la responsabilité, en qualité de coordonnateur de l'assistance humanitaire, de promouvoir, de coordonner et de faciliter l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes lors des actions humanitaires, ce qui implique à la fois des travaux de caractère général et des actions spécifiques. En 1999, le Comité permanent interorganisations (CPI) a adopté une déclaration de principe sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les programmes d'aide humanitaire²⁷. Dans sa déclaration de principe, le CPI s'est engagé à formuler des stratégies précises pour l'intégration des questions relatives aux femmes dans les activités relevant de ses domaines de compétence, à développer des capacités pour prendre systématiquement en compte les préoccupations des femmes dans les programmes, les politiques, les actions et la formation ; et à garantir des mécanismes d'établissement de rapports et de responsabilité concernant les activités et les résultats du point de vue de la prise en compte de la situation des femmes. Depuis lors, dans le contexte de l'assistance humanitaire, les dimensions sexospécifiques ont été abordées dans des forums comme le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le CPI ou des organismes de base populaires dans des régions touchées par la guerre.

Par voie de conséquence, la fourniture d'une assistance soucieuse de l'égalité des sexes est devenue une priorité pour l'OCHA, comme un moyen de limiter les ravages des crises pour les hommes et les femmes. En particulier, l'OCHA renforce ses compétences et ses capacités pour améliorer la protection des femmes et des filles dans les camps de réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur des pays. Trop souvent leur sécurité est particulièrement menacée par la circulation et l'utilisation anarchiques d'armes légères.

L'OCHA reconnaît également la nécessité d'intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes à l'issue du conflit, lors de la phase de reconstruction et de redressement, souvent différée par le fléau des armes légères qui fait suite à une crise. Ainsi, il tâche de faire évoluer la perception traditionnelle des femmes et des filles comme des victimes et œuvre pour que soit largement reconnu le rôle qu'elles sont capables de jouer dans les efforts de pacification et de reconstruction, lequel s'est souvent avéré crucial.

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

Parce que les conflits armés violent les droits des filles et des garçons (y compris le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à un niveau de vie adéquat et à une protection contre l'exploitation, les sévices, la négligence et la discrimination), l'UNICEF participe aux efforts visant à éliminer les armes légères. L'utilisation de ces armes rend les discriminations fondées sur le sexe plus dangereuses pour les femmes

et les filles, en aggravant considérablement la menace de violences physiques et sexuelles dans les camps de réfugiés, les foyers et les quartiers. À la fin de l'année 2001, l'UNICEF a lancé un programme pilote pour « désarmer les esprits » des enfants et des jeunes par une action de sensibilisation et en s'attaquant à l'empire des armes légères. Le projet agit sur ces armes à deux niveaux : en changeant les attitudes des familles et des groupes sociaux et en attirant l'attention des décideurs dans les forums nationaux, régionaux et mondiaux.

L'UNICEF joue actuellement un rôle de premier plan dans la démobilisation des enfants soldats dans plusieurs situations d'après-conflit. Il est essentiel que les besoins des filles soient pris en compte dans les programmes de démobilisation. Par exemple, en Sierra Leone, bien que la remise d'une arme ne soit pas requise pour participer au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (condition qui exclut souvent les filles soldats), l'UNICEF et ses partenaires se sont aperçus que très peu de filles se présentaient pour y participer. Ils mettent donc en œuvre un programme visant les besoins spécifiques d'un millier de filles enlevées pendant le conflit mais qui n'ont pas participé au processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

LES INITIATIVES LOCALES ET LES ONG

L'Article 71 de la Charte des Nations Unies prévoit un mécanisme qui permet aux représentants de la société civile de contribuer au travail de l'Organisation. Les associations de femmes n'ont eu de cesse de militer en faveur d'un désarmement total surtout en ce qui concerne les armes nucléaires, mais aussi biologiques, chimiques, les mines terrestres et les armes légères. Elles ont également suivi et tenté d'influencer les rencontres internationales axées sur le désarmement, comme les trois sessions extraordinaires de l'Assemblée générale consacrées au désarmement, la Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes antipersonnel, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et la Première Commission de l'Assemblée générale sur les questions de désarmement et de sécurité internationale. Amener les femmes à s'organiser autour de la paix, de la sécurité et du désarmement à l'occasion de telles rencontres offre l'occasion aux spécialistes du désarmement, aux diplomates et aux représentants des ONG concernées de partager des informations et des connaissances.

Depuis 1984, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, une déclaration est adressée chaque année à la Conférence du désarmement à Genève pour présenter le point de vue des femmes concernant le désarmement nucléaire, les armes dans l'espace, la reconversion et les liens entre le désarmement et le développement. La déclaration de 2003 souligne la nécessité de continuer d'améliorer la compréhension des composantes sexospécifiques du désarmement, c'est-à-dire de conserver la dynamique engagée :

Alors que les ONG s'efforcent de faire le meilleur usage possible du caractère symbolique de la Journée internationale de la femme et de la date du 31 octobre, les femmes ne peuvent se contenter des félicitations et paroles aimables qui leur sont adressées deux jours par an. Elles préféreraient que la Conférence du désarmement et le Conseil de sécurité fassent preuve d'une véritable compréhension des questions touchant à l'égalité entre les sexes en prenant systématiquement en considération l'expérience des femmes, conformément aux promesses qui leur ont été faites, au lieu de se limiter, chaque année, à de simples gestes superficiels, jugés suffisants. L'égalité entre les sexes est un enjeu quotidien. Le fait d'intégrer une dimension sexospécifique dans le désarmement place la question des armes et de leur relation à la sécurité dans un contexte humain sans lequel l'élaboration d'une norme de sécurité humaine

est impossible. Leurs décisions et les expériences se rapportant au domaine militaire concernent des êtres humains, dans leur environnement social et politique respectif. Leur dimension sexospécifique est donc évidente²⁸.

Conclusion

Depuis la première résolution de l'Assemblée générale, qui avait appelé à l'élimination des armes de destruction massive, l'ONU a soutenu que le désarmement était l'étape la plus logique et la plus pratique vers la prévention des conflits violents et a prôné l'instauration de la confiance entre les nations par la primauté du droit sur la force²⁹. Chaque secrétaire général a appelé au désarmement complet des arsenaux nucléaires, aujourd'hui estimés à 31 000 armes³⁰. Les secrétaires généraux T. Lie, D. Hammarskjöld, U Thant, K. Waldheim, J. Pérez de Cuellar, B. Boutros-Ghali et K. Annan ont tous fait part de leur inquiétude face aux dépenses militaires et à la diminution du reliquat de ressources affecté au développement humain et à la sécurité, y compris à la sécurité de l'environnement, à la sécurité économique, à la liberté d'exprimer sa personnalité et d'exercer ses droits et ses responsabilités sociaux collectifs.

En 2000, dans la première résolution concernant les femmes, la paix et la sécurité, le Conseil de sécurité a affirmé qu'il convenait de faire participer les femmes davantage aux décisions prises en vue de la prévention et du règlement des différends et a reconnu l'utilité de leur participation active au processus de paix, qui faciliterait le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. L'UNIFEM a joué un rôle clef dans l'adoption de cette résolution, fournissant une assistance technique et invitant des femmes de diverses zones de conflit à venir témoigner devant le Conseil de sécurité. La résolution 1325 est un mécanisme capable de favoriser considérablement la réalisation des objectifs en matière de paix et de sécurité internationales. Si les progrès dans le domaine du désarmement mentionnés plus haut constituent un premier jalon, nous commençons tout juste à prendre conscience du potentiel de la résolution 1325 et de l'importance des perspectives sexospécifiques dans la réalisation de ces objectifs.

Notes

1. Au cours du XX^e siècle, la proportion de victimes civiles dans les conflits a augmenté considérablement, représentant 5% au début du siècle, 15% au cours de la première guerre mondiale, 65% à la fin de la seconde guerre mondiale et plus de 75% dans les conflits des années 90. Voir le *Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la protection des civils dans les conflits armés*, document du Conseil de sécurité S/2001/331 du 30 mars 2001, disponible à l'adresse <<http://www.un.org/french/docs/sc/reports/2001/sgrap01.htm>>.
2. Résolution 1325 du Conseil de sécurité du 31 octobre 2000, disponible à l'adresse <http://www.un.org/events/res_1325e.pdf>.
3. Chris Hedges, 2003, *War is a Force that Gives us Meaning*, New York, Anchor Books.
4. Voir la totalité du débat dans le document de Carol Cohn et Sara Ruddick, à paraître, *A Feminist Ethical Perspective on Weapons of Mass Destruction*.
5. Les exemples récents de femmes palestiniennes décidant de commettre des attentats-suicide à la bombe pourraient être significatifs d'un changement à cet égard.
6. *Progress of the Worlds Women*, vol. II (parution de l'UNIFEM disponible à l'adresse <http://www.unifem.org/index.php?f_page_pid=10>), examine les progrès accomplis par rapport à l'engagement que les femmes représentent 30% minimum des acteurs de la vie politique, pris par les gouvernements du monde dans le Programme d'action de Beijing.
7. Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, Bureau des Nations Unies, 2002, *You do the Math: Counting the Participation of Women in Leadership Roles at the United Nations since 1992*.

8. Représentants spéciaux et envoyés du Secrétaire général, version citée mise à jour le 29 juillet 2003, disponible à l'adresse < <http://www.un.org/News/oss/srsg/table.htm> > .
9. Voir le texte complet de la déclaration à l'adresse < <http://www1.umn.edu/humanrts/instreet/e5dplw.htm#three> > .
10. Organisation des Nations Unies, Conseil économique et social, *Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies dans le domaine suivant : intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les programmes et politiques des organismes des Nations Unies*, document E/1997/L.30 du 14 juillet 1997, disponible à l'adresse < <http://www.un.org/documents/ecosoc/docs/1997/e1997-130.htm> > .
11. Voir les *Briefing Notes* à l'adresse < <http://disarmament.un.org/gender.htm> > .
12. Wendy Cukier, 2000, *Gender and Small Arms*, document présenté au séminaire de l'ONU sur les femmes et le désarmement, New York, 14 mars 2001.
13. Vanessa Farr, 2003, « Gender Awareness and Research and Policy Making », *African Security Review*, vol. 12, n° 1, disponible à l'adresse < <http://www.iss.co.za/Pubs/ASR/12No1/Com4.pdf> > .
14. Voir la contribution de H. Myrntinen à la page 43.
15. Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, Bureau des Nations Unies, 2002, op. cit.
16. Ces tendances sont confirmées par deux experts indépendants chargés par l'UNIFEM d'évaluer les conséquences des conflits armés sur les femmes et le rôle des femmes dans la consolidation de la paix ; voir Elisabeth Rehn et Ellen Johnson Sirleaf, 2002, *Women War and Peace*, New York, UNIFEM. Voir également la contribution de V. Farr à la page 29.
17. Mary Diaz, *Women's Commission for Refugee Women and Children*, groupe de travail en ligne de l'UNIFEM sur l'autonomisation des filles, 6 décembre 1999.
18. Voir le Forum des politiques mondiales, *United Nations Financial Crisis*, disponible à l'adresse < <http://www.globalpolicy.org/finance/> > .
19. Thalif Deen, *There's no business like war business*, Inter-Press Service des Nations Unies, disponible à l'adresse < <http://www.worldcitizens.org/warbusiness.html> > .
20. Pour consulter le texte de la pétition des femmes et obtenir des précisions sur sa présentation au Secrétaire général des Nations Unies, voir < <http://www.isis.aust.com/iwd/peace/petition.htm> > .
21. Voir la contribution de A. Marcaillou à la page 55.
22. Les recherches de l'UNIFEM sur les indicateurs d'alerte en ce qui concerne les disparités sexospécifiques sont exposées dans l'article de Felicity Hill à la page 19.
23. Organisation des Nations Unies, Département des opérations de maintien de la paix, Groupe des enseignements tirés des missions, 2000, *Mainstreaming a Gender Perspective in Multidimensional Peacekeeping Operations*, par. 6, disponible à l'adresse < <http://www.un.org/Depts/dpko/lessons/Gender%20Mainstreaming.pdf> > .
24. Déclaration devant la 4589^e réunion du Conseil de sécurité, 25 juillet 2002, New York, document du Conseil de sécurité S/PV.4589.
25. Voir < http://www.un.org/womenwatch/ianwge/gm_facts/Dpko.pdf > .
26. Pour plus de détails sur les activités du Bureau chargé des questions sexospécifiques, voir < <http://www.monuc.org/gender/> > .
27. Comité permanent interorganisations, 1999, *Integration of a Gender Perspective in Humanitarian Assistance*, disponible à l'adresse < <http://www.humanitarianinfo.org/iasc/IASConGender.doc> > .
28. Le texte de la déclaration est disponible à l'adresse < <http://www.wilpf.int.ch/statements/sindex.htm> > .
29. La première résolution de la nouvelle Organisation appelait unanimement à « éliminer des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes principales adaptables, maintenant ou à l'avenir, à la destruction massive ».
30. Voir les dossiers nucléaires, disponibles à l'adresse < <http://www.nuclearfiles.org/kinuclearweapons/stockpile.htm> > , et le carnet nucléaire dans *The Bulletin of the Atomic Scientists*, disponible à l'adresse < <http://www.thebulletin.org/issues/nukenotes/nukenote.html> > .

La contribution des femmes à la prévention des conflits, à l'alerte rapide et au désarmement

Felicity Hill

L'Organisation des Nations Unies a été créée par une génération ravagée par la guerre, convaincue qu'il était possible d'empêcher les conflits. En instaurant un lieu où l'on pourrait suivre régulièrement les événements politiques, en débattre et agir en conséquence, ses fondateurs avaient pressenti que les indicateurs d'alerte rapide pourraient servir à prévenir les conflits. Lorsque le Conseil de sécurité a discuté pour la première fois en novembre 1999 de son rôle dans la prévention des conflits armés, le Secrétaire général, Kofi Annan, a invité la communauté internationale à passer « d'une culture de réaction à une culture de prévention »¹. Deux ans plus tard, il publiait un rapport complet sur la prévention des conflits qui soulignait l'importance de l'alerte rapide et de l'égalité entre les sexes². L'objet du présent article est d'examiner les dernières évolutions du débat sur la prévention des conflits tout en soulignant le rôle des femmes en matière d'alerte rapide et les initiatives de l'UNIFEM en faveur d'une prise en compte généralisée de la parité des sexes dans les dispositifs d'alerte rapide du système des Nations Unies.

L'alerte rapide a été définie comme « toute information concernant l'évolution marquée d'une situation, qu'elle soit lente et progressive ou rapide et soudaine, donnée par n'importe quelle source longtemps à l'avance de façon à ce qu'un gouvernement ou une organisation internationale ou régionale puisse réagir immédiatement avec efficacité et qui lui laisse, si possible, le temps de recourir à la diplomatie préventive et à d'autres actions préventives qui ne soient ni coercitives ni militaires »³. Parce qu'elle donne du temps pour préparer, analyser et planifier une réponse, l'alerte rapide constitue un précurseur essentiel d'une prévention efficace des conflits ainsi qu'un préalable indispensable. L'information ainsi obtenue ne sert pas uniquement à prévoir un conflit ou un épisode de violence avant son déclenchement, mais peut aussi permettre d'anticiper la résurgence ou l'aggravation d'un conflit ou d'une situation violente.

D'après les organisations consacrées à la paix ou aux femmes, pour être efficaces, les stratégies préventives doivent prendre en compte les informations et les signes annonciateurs transmis par des civils ou les concernant. L'importance de la menace pesant sur les femmes civiles en temps de guerre et de la violence dont elles sont victimes a montré toute la nécessité d'adopter une approche sexospécifique lors du processus d'alerte rapide. Une telle démarche doit s'appuyer sur des informations exactes

Felicity Hill est conseillère pour la paix et la sécurité auprès du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et responsable des initiatives visant à renforcer le rôle des femmes en matière d'alerte rapide et de prévention des conflits violents dans le cadre du programme de l'UNIFEM sur la paix et la sécurité. Elle travaille actuellement à la mise en place d'un portail web sur les femmes, la paix et la sécurité afin de fournir au Conseil de sécurité et aux autres acteurs des informations précises s'agissant de l'impact des conflits armés sur les femmes et de leur rôle dans la consolidation de la paix. Avant d'intégrer l'UNIFEM, Felicity Hill a travaillé pour la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté (LIFPL) à Genève, de 1996 à 1997, où elle a suivi les travaux de la Conférence du désarmement, puis à New York, de 1998 à 2001, en tant que Directrice du bureau de la LIFPL à l'ONU.

obtenues en temps réel, sur des faits, sur une certaine perception des événements et des tendances générales, ainsi que sur une compréhension des causes économiques, sociales et politiques des conflits.

Les autorités influentes dans le domaine ont déploré la surinformation, le manque de possibilités d'analyse et de réaction et le fait qu'on néglige ainsi une source d'information riche. Grâce à leurs entretiens avec des femmes dans des zones touchées par un conflit, des experts ont montré que l'on ne tirait pas pleinement parti, aux fins d'empêcher les conflits meurtriers et leur résurgence, des ressources que constituaient le vécu de ces femmes et leur perception des événements. Les femmes victimes de conflits décrivent les signes annonciateurs et y font référence spontanément. Les deux récits ci-après donnent des exemples du type d'information dont les femmes disposent sur les armes ainsi que des dangers et des obstacles auxquels elles ont été confrontées lorsqu'elles communiquaient des informations d'alerte rapide.

Au Kosovo, nous avons rencontré Zlata qui nous a raconté qu'à la vue des caches d'armes qui se multipliaient au début de 1998, elle avait réalisé qu'un conflit armé était imminent. Toutefois, elle ne savait pas à qui le dire et pensait qu'on ne prendrait pas ses inquiétudes au sérieux. « À un moment, les garçons – les hommes jeunes, je pense, et mon propre neveu – sont allés dans la montagne et y ont été entraînés » raconte-t-elle. « C'est comme ça que tout a commencé. Ensuite, on a vu apparaître des armes à feu, quelques-unes tout d'abord, ce qui est normal, puis les gens se sont mis à parler de grandes quantités d'armes. Moi, je ne les ai pas vues mais j'en ai entendu parler. Nous savions tous cela mais personne ne s'intéressait à nous au Kosovo, personne ne nous écoutait ». Parfois, les femmes ne savent pas à qui communiquer leurs informations. En Sierra Leone, une jeune femme prénommée Amy nous a raconté : « Dans mon village, on savait à peu près où et quand les forces du Front révolutionnaire uni (RUF) préparaient une attaque d'envergure contre les soldats de la paix. Mon ami et moi, on voulait le dire à quelqu'un mais c'était difficile, on était surveillé, ça faisait loin à pied la nuit et c'était dangereux. Et ça, c'était vraiment dommage car si les RUF ont pris leurs armes et leur fierté aux soldats de l'ONU ce jour-là, ils ont aussi anéanti nos espoirs. Nous avons de nouveau eu peur, et c'est exactement ce qu'ils recherchaient »⁴.

Ces récits pourraient constituer un réservoir d'expériences et de points de vue des femmes sur l'accumulation et la prolifération des armes, principaux signes annonciateurs de conflit. Les femmes sont souvent au fait des lieux où les armes sont cachées, des itinéraires empruntés pour les transporter et des changements sociaux provoqués par un afflux d'armes. De plus, il s'est avéré qu'elles participaient, volontairement ou non, à leur trafic en transportant ou en dissimulant des armes sous leurs vêtements ou dans leurs sacs à provisions. Cette militarisation secrète a modifié les rôles traditionnellement dévolus à chaque sexe et a permis aux femmes de se familiariser davantage avec les armes ; elle a également parfois créé des situations particulières qui ont permis aux femmes d'être reconnues socialement et

Etre à l'écoute des femmes et de ce qu'elles ont vécu peut remédier à l'absence de démarche sexospécifique dans la collecte et l'analyse d'informations d'alerte rapide et contribuer à la prévention des conflits.

culturellement et d'acquérir un statut, témoignages de reconnaissance d'une communauté à l'un de ses membres ayant fait preuve de courage, qualité très valorisée en une telle période⁵. Il est possible que le rôle fixé par la société aux deux sexes en temps de guerre, qui associe traditionnellement les hommes aux armes à feu, ait fourvoyé ceux qui cherchaient des signes annonciateurs liés aux armes ou à l'appartenance à un sexe dans

le domaine vital des sources d'information comme dans d'autres domaines. On en déduit qu'être à l'écoute des femmes et de ce qu'elles ont vécu peut remédier à l'absence de démarche sexospécifique dans la collecte et l'analyse d'informations d'alerte rapide et contribuer à la prévention des conflits.

Faits récents dans la prévention des conflits et le renforcement du rôle des femmes dans la prise de décisions en matière de paix et de sécurité

Ces cinq dernières années, le débat au sein de l'ONU sur la prévention des conflits a été stimulé par un certain nombre de rapports et de résolutions, la plupart notant le manque d'informations sur les femmes⁶, et évoquant souvent le rôle qu'elles *pourraient* jouer. Le thème des femmes, de la paix et de la sécurité a été traité avec plus d'intérêt et de cohérence dans toute l'Organisation au cours de cette période, en particulier après l'adoption en octobre 2000 de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité⁷. De plus, l'inquiétude générale qui régnait face aux moyens violents utilisés dans les conflits modernes – les armes légères et de petit calibre – a conduit à l'organisation d'une conférence mondiale sur le sujet, en 2001. De tous ces débats, il est ressorti que la prévention des conflits passait impérativement par une participation accrue des femmes, une diminution des dépenses militaires et un désarmement général et total.

Au milieu des années 90, la Commission Carnegie sur la prévention des conflits armés avait rassemblé des spécialistes éminents dans un large éventail de domaines, dont le désarmement et la prolifération des armes. Leur rapport final, publié en 1997⁸, tout comme les nombreux exposés et manifestations qui l'avaient précédé, a suscité à cette époque un regain d'intérêt pour la prévention des conflits. Les notions de prévention immédiate (mesures applicables pour faire face à une crise immédiate) et de prévention structurelle (mesures qui permettent d'abord d'éviter les crises ou d'empêcher qu'elles ne se reproduisent) présentées dans ce document ont nourri ensuite des débats ; ce rapport demeure un texte de référence dans le domaine. La Commission a tempéré l'optimisme de l'après-guerre froide concernant les « dividendes de la paix », tout en n'abandonnant pas l'espoir que la fin des hostilités d'un monde bipolaire permette de moins s'appuyer sur les notions limitées de sécurité militaire ou de sécurité nationale et d'élargir le concept de sécurité à ses dimensions humaines.

Le changement d'attitude observé depuis la parution du rapport de la Commission Carnegie prouve que les cyniques ont eu tort s'agissant de la prévention des conflits, dans la mesure où le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le G8, l'OCDE, l'Union européenne et l'Union africaine ont replacé cette notion dans le cadre du réalisme. L'existence de débats sérieux, de résolutions et de petits progrès concrets visant à mettre en place des mécanismes d'alerte et de réaction rapides prouve qu'empêcher les conflits est un objectif légitime et réalisable. Les ONG ont considérablement œuvré dans ce sens en prévoyant les conflits, en perfectionnant leurs dispositifs d'alerte rapide et en prouvant que la prévention marchait réellement⁹.

En novembre 1999, le Secrétaire général, Kofi Annan, a insisté sur la nécessité de passer à « une culture de prévention »¹⁰. Il a déploré que les États, plutôt que d'investir dans le développement, aient renforcé leurs capacités militaires et affecté des ressources humaines et économiques à des activités militaires au lieu de les consacrer à la réduction de la pauvreté et au développement durable et équitable. En juin 2001, il a publié un rapport complet sur la prévention des conflits armés soulignant l'importance de l'égalité des sexes et le coût élevé de l'échec de cette prévention et indiquant que les ONG devaient préciser leur rôle dans la prévention des conflits ainsi que leurs relations avec l'ONU. Il a également rappelé aux gouvernements qu'ils devaient décourager la course aux armements et créer des conditions propices à la signature d'accords sur la limitation et la réduction des armes ainsi que sur la compression des dépenses militaires. Dans ce rapport, il insistait sur la nécessité de protéger les droits fondamentaux des femmes et invitait le Conseil de sécurité à adopter une démarche sexospécifique dans ses activités et à intégrer le respect de ces droits aux processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix¹¹. Comme suite à cet appel, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1366 (2001) sur la prévention des conflits, dans laquelle il réaffirmait qu'il avait pleinement conscience du

rôle des femmes dans la prévention des conflits et pria le Secrétaire général de « prêter une attention accrue aux problèmes propres à chaque sexe dans la mise en œuvre des mandats de maintien et de consolidation de la paix, ainsi que dans les efforts de prévention des conflits ». De nombreuses autres organisations de sécurité régionales, notamment le G8¹², l'Union africaine¹³, le Mouvement des pays non alignés et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)¹⁴, ont fait des déclarations analogues sur le rôle crucial des femmes dans la prévention des conflits et se sont engagées à tenir compte des questions relatives à l'égalité des sexes.

Le 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1325 (2000), la première sur le thème des femmes, de la paix et de la sécurité. Ce texte fixe un cadre politique général dans lequel traiter la question de la protection des femmes et de leur rôle dans les processus de paix. Pour la première fois, le Conseil a souhaité que soient étudiés en détail « les effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la composante femmes des processus de paix et de règlement des différends ». Dans leur déclaration de juillet 2001, les ministres du G8 ont ainsi élargi cette approche : « [Les femmes] apportent de nouvelles perspectives de la prévention des conflits au niveau de la base et au niveau communautaire. Nous devons encourager les moyens créatifs et innovateurs de tirer parti du talent des femmes dans la prévention des conflits et le maintien de la paix. De plus, nous devons définir des mesures et des stratégies pratiques que nous pouvons appuyer individuellement et collectivement pour étendre le rôle des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix après les conflits ».

En 2000, le rapport Brahimi fournissait une étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects au sein de l'ONU et soulignait la nécessité de renforcer les stratégies de prévention des conflits, faisant écho à ceux qui œuvrent pour les femmes, la paix et

De simples prises de position verbales, sans appui politique et financier, ne suffisent pas à assurer l'efficacité de l'action préventive.

sécurité et pour lesquels de simples prises de position verbales, sans appui politique et financier, ne suffisent pas à assurer l'efficacité de l'action préventive¹⁵. Le rapport Brahimi recommandait d'améliorer les capacités d'information et d'analyse au sein du système des Nations Unies et demandait au Secrétaire général de mettre en place un secrétariat à l'information et à l'analyse stratégique et de mener davantage de missions d'établissement des faits, malgré les « obstacles » créés par certains États craignant une atteinte à leur souveraineté¹⁶. Le rapport évoquait également le fait qu'il valait mieux investir dans le domaine de la prévention que dans les activités militaires car, « de toute évidence, la prévention est de loin préférable pour ceux qui autrement devraient endurer les conséquences de la guerre, et pour la communauté internationale, c'est une option moins coûteuse qu'une intervention militaire, les secours humanitaires d'urgence ou les travaux de reconstruction à l'issue d'une guerre ».

Le rapport de 2001 de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, groupe d'experts indépendants réunis à l'initiative du Gouvernement canadien, répondait à la demande du Secrétaire général, Kofi Annan, tendant à ce que la communauté internationale parvienne par la négociation à définir comment ménager la susceptibilité des États souverains tout en empêchant les génocides et les massacres¹⁷. Affirmant qu'il était de la responsabilité première des États souverains d'empêcher les conflits et de protéger leurs nationaux, le groupe a proposé que cette responsabilité soit mise à la charge de la communauté internationale lorsqu'un État ne peut ou ne veut pas protéger ses nationaux ou s'il est lui-même à l'origine d'une situation « qui choque les consciences et appelle à une intervention d'urgence », telle que « des pertes considérables en vies humaines » ou « un "nettoyage ethnique" à grande échelle [...] qu'il soit accompli par l'assassinat, l'expulsion forcée, la terreur ou le viol »¹⁸. Dans le rapport, on insistait sur le fait que les crimes commis contre des femmes constituaient des événements qui « choquaient la conscience » et qu'il faudrait un renouvellement des engagements en matière de prévention, d'alerte rapide et d'analyse ainsi qu'en faveur d'un désarmement, d'une démobilisation et d'une réinsertion réels et d'une réforme du secteur de la

sécurité dans les pays ayant connu un conflit, afin d'empêcher toute résurgence de la violence. Ce rapport faisait également apparaître qu'il était nécessaire d'exercer une « vigilance jamais relâchée »¹⁹ s'agissant d'action préventive et approfondissait le débat sur la question de savoir où et quand intervenir, en privilégiant les actions non militaires et réaffirmant que l'autorisation du Conseil de sécurité devait être, dans tous les cas, sollicitée avant d'entreprendre toute action militaire²⁰.

Appliquer une démarche sexospécifique à l'analyse des informations d'alerte rapide

Ces 10 dernières années, on a assisté à une multiplication des indicateurs d'alerte rapide : énumérations des circonstances ou des faits annonçant les crises alimentaires ou l'afflux imminent de réfugiés, signes précurseurs d'un conflit violent comme la désorganisation du commerce transfrontalier, déploiements publics soudains d'armement de type militaire, augmentation du nombre de crimes ou de violations des droits de l'homme. Trop souvent, ces listes ne comprennent pas d'indicateurs tenant compte des sexospécificités qui permettraient aux organismes s'occupant de sécurité d'adapter leur collecte et leur analyse des informations et de révéler au niveau local des signes d'instabilité, auparavant négligés, qui annoncent un conflit avant qu'il ne gagne les structures politiques. Selon certains experts, « l'analyse sexospécifique permet de poser certaines questions sur les causes des conflits et leurs effets sur différentes couches de la société et d'observer leurs interactions particulières. Elle permet également de mieux comprendre les hiérarchies sociales inégalitaires (y compris les disparités entre les sexes), l'inégalité et l'oppression qui caractérisent souvent les sociétés sujettes aux conflits ou enlisées dans un conflit »²¹.

Parmi les exemples d'indicateurs d'alerte rapide fondés sur le sexe, on peut citer :

- Des mouvements de migration constitués exclusivement d'hommes ou de femmes ;
- Un chômage essentiellement masculin ou féminin ;
- L'augmentation du nombre de familles dont le chef est une femme célibataire ;
- La recrudescence des achats, du transport et de la dissimulation d'armes par des hommes, des femmes et des enfants et la multiplication des cours d'instruction sur leur maniement ;
- Le développement d'une propagande exaltant la virilité de la guerre (souvent pour défendre une féminité bafouée ou menacée) ;
- Les récits rapportant des crimes et les récits de femmes ayant vu de leurs propres yeux les types d'armes utilisés ;
- La transformation des femmes en boucs émissaires que l'on accuse de trahison politique ou culturelle ;
- La désorganisation du commerce transfrontalier exercé par les femmes ;
- La participation des femmes à une économie de guerre parallèle ;
- La résistance à toute participation des femmes aux processus de paix et aux négociations en la matière ;
- L'absence de femmes dans les organisations de la société civile ;
- La montée du fondamentalisme²².

Les documents sur l'alerte rapide présentent les indicateurs en deux catégories : les causes premières (ou sous-jacentes) et les facteurs déclenchants (ou accélérateurs). Lorsqu'on s'intéresse aux

causes premières des guerres, l'analyse sexospécifique du pouvoir et des structures en place aide à mieux comprendre les sociétés violentes. Par exemple, des études préliminaires montrent que les pays dont la proportion de femmes au parlement ou présentes sur le marché officiel de l'emploi est faible, ou qui limitent culturellement le pouvoir d'action des femmes, tolèrent la violence commise à leur égard ou les traitent comme des objets, sont plus susceptibles que d'autres de recourir au conflit armé pour régler un différend²³. D'autres données pourraient être pertinentes, à savoir le taux d'alphabétisation des femmes, leur niveau moyen d'études ainsi que le nombre d'enfants par foyer, parce qu'elles influent toutes sur la capacité des femmes à intégrer certaines structures à même d'empêcher la guerre en proposant d'autres formes de règlement des conflits. Parmi les causes sous-jacentes, on peut citer des éléments financiers tels que le budget de l'armée et les modifications qu'il subit. L'analyse des budgets sous l'angle du problème de l'égalité des sexes étudie les crédits alloués et la répartition des ressources afin de déterminer leur effet particulier sur les femmes et sur les hommes ; elle a été utilisée par les ONG s'occupant de femmes pour montrer que l'augmentation des dépenses militaires se faisait aux dépens des services de base, touchant ainsi davantage les femmes²⁴.

La classification par sexe est également utile à l'examen des facteurs déclenchants – les critères à moyen terme qui reflètent un accroissement des tensions dans une société. L'existence des situations ci-après – qui n'est parfois visible que des seuls acteurs sur le terrain – révèle des dissensions au sein de la société pouvant conduire à un conflit armé : violations des droits fondamentaux des femmes en particulier, telles que viols, enlèvements, trafic, violence familiale, harcèlement sexuel, sévices infligés par des forces de sécurité ; assassinats et disparitions de femmes ; violence en période électorale ; absence de poursuites judiciaires des auteurs des faits ; augmentation de la prostitution et du commerce sexuel due à une présence militaire ; radicalisation du rôle défini par la société pour chaque sexe, par exemple instauration de lois restrictives et de récompenses pour comportement agressif et propagande exaltant la virilité ; accroissement du nombre de foyers dont le chef de famille est une femme seule ; migrations de réfugiées ; chômage sexospécifique ; vente de bijoux et de pierres et métaux précieux ; constitution de réserves.

Si l'impact culturel de la guerre et le traumatisme psychologique subis par une société sont difficiles à mettre en évidence, il en existe toutefois des manifestations dont les proches sont les témoins. Par exemple, on s'accorde à reconnaître que chercher à limiter le débat public sur l'accentuation des tensions politiques est le signe de l'imminence d'un conflit. Les femmes qui mènent des activités politiques au grand jour sont réduites au silence par des moyens ciblés tels que des menaces de viol ou d'agression, voire d'assassinat, de leurs enfants ; ces situations, bien que fréquentes, font l'objet de peu d'études. Afin d'exciter la haine de « l'ennemi », il se tient dans la société un discours passionné dans lequel les rôles et les symboles dévolus à chaque sexe sont souvent manipulés. De l'étude de la presse, des graffitis ou des codes sociaux employés par des groupes armés dans certains pays affectés par un conflit, il est possible de prévoir d'éventuels scénarios de violence et donc de prendre rapidement les mesures de prévention appropriées.

La réaction de l'UNIFEM

L'UNIFEM a pour mission de lancer et de soutenir des initiatives novatrices et porteuses en matière d'égalité des sexes. Grâce à ses relations de longue date avec des femmes qui coordonnent les activités en la matière dans toutes les régions du monde, l'UNIFEM est bien placé pour tester des modèles de collecte de l'information et pour aider les autres organismes s'occupant de recueillir et d'analyser des données sur l'impact des conflits armés sur les femmes et sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix.

Conformément à la demande de l'Assemblée générale de renforcer les mesures prises dans les zones de conflit et en réponse à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, l'UNIFEM a intensifié son action dans 25 pays touchés par un conflit, grâce à un plan d'action comprenant quatre volets :

- Multiplier les informations relatives à l'impact des conflits sur les femmes et sur leur rôle dans la consolidation de la paix ;
- Renforcer les mesures visant à protéger et à aider les femmes touchées par un conflit ;
- Accroître la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à la consolidation de la paix, à l'échelle nationale, régionale et internationale après un conflit ;
- Faire adopter une démarche sexospécifique dans le cadre des initiatives intergouvernementales de paix et de sécurité.

Afin de constituer un réservoir commun de connaissances relatives à l'impact des conflits sur les femmes, l'UNIFEM a demandé à deux expertes indépendantes, Elisabeth Rehn (Finlande) et Ellen Johnson Sirleaf (Libéria) de parcourir les zones de conflits du monde à l'écoute des femmes. Dans leur étude – parue le 31 octobre 2002, soit deux ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000) – elles font un bilan des connaissances actuelles et formulent 64 recommandations visant à renforcer la protection des femmes et à soutenir leurs actions de consolidation de la paix.

Le Département des affaires politiques est le coordonnateur pour les questions de prévention au sein du système des Nations Unies et collabore étroitement avec d'autres organismes du système dans le cadre d'une équipe de coordination interorganismes et interdépartementale, constituée de 14 organismes et départements du système. Cette équipe se réunit régulièrement pour évaluer les zones à risque et définir les mesures préventives à prendre dans les pays susceptibles de connaître un conflit. Pour l'heure, il n'y a pas de personnel spécialement chargé de participer à cet échange d'informations et au dispositif de coordination. De plus, les indicateurs d'alerte rapide utilisés n'ont pas de composantes sexospécifiques. L'équipe vient d'inviter l'UNIFEM à se joindre à elle afin d'intégrer la problématique hommes-femmes à ses activités de coordination de l'action préventive menée par le système des Nations Unies face à des conflits potentiels.

Dans sa collaboration avec l'équipe pour généraliser cette démarche aux indicateurs d'alerte rapide, la première action de l'UNIFEM a été de mettre en place une série d'indicateurs d'alerte rapide fondés sur le sexe, devant être testés dans des sites pilotes sur le terrain. Pour cela, il a fallu adapter les instruments d'analyse des conflits – notamment les profils de situation et l'étude des causes, des acteurs et des éventuels scénarios du conflit – qui ne prennent habituellement pas en compte les sexospécificités. L'UNIFEM a ainsi pu décrire les caractéristiques sexospécifiques des conflits, dont les signes annonciateurs de la formation latente d'un conflit, ainsi que les étapes de l'intensification de la tension. Les indicateurs explicites montrent une féminisation de la pauvreté²⁵, un alourdissement de la charge économique qui pèse sur les femmes pendant un conflit, une augmentation de la prostitution forcée ou volontaire et une limitation de l'accès des femmes à la santé, à l'éducation, à l'emploi, au crédit et à la terre.

En matière de prévention des conflits, il a été prouvé que le processus peut être aussi important que les résultats obtenus. Lorsque les analystes et les praticiens se seront familiarisés avec les indicateurs d'alerte rapide fondés sur le sexe, ils pourront non seulement en apprendre plus sur l'impact des conflits armés sur les femmes, mais aussi apprécier le rôle essentiel joué par les femmes dans la prévention des conflits. Pour tester sur le terrain les indicateurs mentionnés précédemment, l'UNIFEM collaborera

L'UNIFEM collaborera étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies, les gouvernements et les ONG afin d'améliorer à la fois les connaissances des femmes en matière de sécurité et les connaissances en matière de problématique hommes-femmes des organismes de sécurité et des décisionnaires.

étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies, les gouvernements et les ONG afin d'améliorer à la fois les connaissances des femmes en matière de sécurité et les connaissances en matière de problématique hommes-femmes des organismes de sécurité et des décisionnaires.

Les décisionnaires du Conseil de sécurité disposent d'analyses et de recommandations d'action de multiples sources, dont leurs services nationaux de renseignement, ainsi que des rapports du Secrétaire général sur des thèmes et des pays particuliers. Dans sa résolution 1325 (2000), le Conseil a indiqué qu'il manquait de données concernant les effets des conflits armés sur les femmes et le rôle des femmes dans la consolidation de la paix pour l'aider dans ses délibérations. Il y priait le Secrétaire général d'inclure, le cas échéant, dans les rapports qu'il lui présenterait, des informations sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans toutes les missions de maintien de la paix et sur tous les autres aspects ayant trait aux femmes. Malgré sa demande visant à obtenir une image plus complète de la situation sur le terrain dans les sociétés ravagées par la guerre, les informations fournies au Conseil restent fragmentaires.

Afin de mettre à la disposition de tous des informations périodiques, détaillées et à jour sur les effets des conflits armés sur les femmes et sur les activités de ces dernières en matière de consolidation de la paix, l'UNIFEM est en train de créer un portail web sur les femmes, la guerre et la paix. Ce portail sera lancé le 31 octobre 2003²⁶, date du troisième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), et proposera des informations ventilées par sexe sur les pays en conflit ainsi que des dossiers thématiques sur des questions telles que les déplacements, la violence, la santé, le VIH/sida, la justice, la reconstruction, la prévention, les armes légères ou la sécurité humaine. Plutôt que de fournir les informations nécessaires à une mission du Conseil de sécurité avant son départ ou à un département de l'ONU avant l'établissement d'un rapport, l'UNIFEM, grâce à ce dispositif, favorisera la prise en compte régulière de données émanant de femmes victimes de la guerre ou les concernant.

On reconnaît désormais l'importance des questions concernant les femmes dans la prévention des conflits et l'alerte rapide. Pourtant, les mesures concrètes visant à améliorer le flux des informations d'alerte rapide provenant des femmes ou à leur sujet ne sont toujours pas prises. Si les visites préventives et les missions d'enquête dans les zones à risque incluaient automatiquement des experts de l'égalité des sexes et comprenaient des consultations avec des organisations féminines, il serait possible de procéder à une collecte et une analyse systématiques d'informations utiles. Alors seulement pourrait-on traduire le principe de l'égalité des sexes en indicateurs d'alerte rapide concrets et faire progresser les principes énoncés dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Notes

1. Communiqué de presse de l'ONU, SC/6759, 29 novembre 1999.
2. *Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la prévention des conflits armés*, document des Nations Unies A/55/985-S/2001/574 du 7 juin 2001, < http://www.un.org/Depts/dpa/prev_dip/ist_prev_dip.htm > .
3. Max Van Der Stoel, Haut-Commissaire pour les minorités nationales, Discours liminaire du séminaire consacré à l'alerte rapide et à la diplomatie préventive, Varsovie, 19-21 janvier 1994, < <http://www.osce.org/odihr/documents/periodicals/bulle2-2.pdf> > .
4. Elisabeth Rehn et Ellen Johnson Sirleaf, 2002, *Women, War and Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace-building*, UNIFEM, < http://www.unifem.org/index.php?f_page_pid=149 > .
5. Ce recours au rôle et à l'apparence habituels des femmes pour couvrir des actions contribuant à la guerre a été étudié en détail ailleurs. Voir Vanessa Farr et Kiflemaria Gebre-Wold (sous la direction de), 2002, *Gender Perspectives on Small Arms and Light Weapons: Regional and International Concerns*, BICC Brief 24, Bonn, Bonn International Center for Conversion, < <http://www.bicc.de/weapons/brief24/content.html> > ; et Anatole Ayissi et Robin Poulton (sous la direction de), 2000, *Bound to Cooperate: Conflict, Peace and People in Sierra Leone*, Genève, UNIDIR.

6. Au dernier alinéa de son préambule, la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité dispose : « *Notant* qu'il est nécessaire de disposer d'un ensemble de données au sujet des effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles ».
7. Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité en date du 31 octobre 2000, < http://www.un.org/events/res_1325e.pdf> .
8. Le rapport complet de la Commission est disponible sur Internet, < <http://www.ccpdc.org/>> .
9. La plate-forme européenne sur la prévention et la résolution des conflits est un réseau de quelque 150 ONG européennes parmi les plus importantes, s'occupant de la prévention et du règlement des conflits violents sur la scène internationale. Elle a pour mission de faciliter les échanges d'informations et d'expérience entre les organisations qui en font partie, dont des organisations féminines (< <http://www.euconflict.org/>>). Créé en 1991, le Centre africain pour une résolution constructive des conflits (ACCORD) est l'une des nombreuses ONG africaines s'occupant de la prévention des conflits ; il s'est employé énergiquement à étudier la problématique hommes-femmes et le rôle de ces dernières dans la prévention et la consolidation de la paix en Afrique (< <http://www.accord.org.za/web.nsf/>>). En 1999, une large coalition de groupes nationaux et internationaux a lancé l'Action mondiale pour la prévention des guerres. Il s'agit d'un schéma directeur visant à établir un système de prévention de la guerre en quatre phases s'échelonnant sur 30 à 40 ans (< <http://www.globalactionpw.org/>>). Le recueil de 50 récits d'expériences réussies publié récemment par l'Oxford Research Group propose une analyse détaillée des stratégies de prévention, de gestion et de règlement des conflits dont peuvent disposer immédiatement les ONG, y compris les associations féminines. Voir Dylan Mathews, 2001, *War Prevention Works: 50 Stories of People Resolving Conflict*, Oxford Research Group, < <http://www.oxfordresearchgroup.org.uk/wpwhome.html>> .
10. Communiqué de presse de l'ONU, *ibid.*
11. Rapport du Secrétaire général, *ibid.*
12. Conclusions de la réunion des ministres des affaires étrangères du G8, annexe 2, Initiatives de Rome sur la prévention des conflits, 18-19 juillet 2001, Rome (Italie), *Renforcement du rôle des femmes dans la prévention des conflits*, < http://www.g7.utoronto.ca/g7/foreing/fm091901_con_att2.html> .
13. Déclaration de 1993 de la Conférence des chefs d'État africains sur l'établissement du Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. L'objectif de ce mécanisme, supervisé par les 16 membres de l'organe central, est d'anticiper les situations de conflit potentiel et d'empêcher qu'elles ne dégèrent en véritables conflits. L'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui l'Union africaine) a commencé à prendre des mesures concrètes pour faire participer les femmes africaines et utiliser leurs compétences pour résoudre les conflits en Afrique. Par exemple, en 1997, l'Union africaine a envoyé une mission de African Women's Solidarity au Burundi afin d'encourager la participation des femmes au processus de consolidation de la paix. En 1998, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Union africaine a créé un organe consultatif appelé Comité de femmes africaines pour la paix et le développement visant à œuvrer pour la pleine participation des femmes à la gestion des conflits sur le continent, objet aujourd'hui de critiques pour ne pas être assez puissant et ne pas faire partie du Mécanisme.
14. L'Autorité intergouvernementale pour le développement a établi le Système d'alerte et de réaction rapide et a organisé les 25 et 26 novembre 2002, à Addis-Abeba, un atelier intitulé « Engendering the Early Warning and Response Mechanism for IGAD Member States » auquel ont participé 34 personnes provenant de sept États membres.
15. Nations Unies, *Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects* (Rapport Brahimi), document n° A/55/305-S/2000/809 du 21 août 2000, par. 32, < http://www.un.org/Depts/dpa/prev_dip/fst_prev_dip.htm> .
16. *Ibid.* par. 33.
17. *La responsabilité de protéger : rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États*, décembre 2001, Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, Ottawa (Canada), < <http://www.dfait-maeci.gc.ca/iciss-ciise/menu-en.asp>> .
18. *Ibid.*, p. xii.
19. *Ibid.*, par. 8.18, p. 79.
20. *Ibid.*, p. xii.
21. Anne J. Tickner, 1999, « Why Women Can't Run the World: International Politics According to Francis Fukuyama », *International Studies Review*, vol. 1, n° 3, p. 3 à 13, citée par Susanne Schmeidl avec Eugenia Piza-Lopez, 2002, *Gender and Conflict Early Warning: A Framework for Action*, Swiss Peace Foundation and International Alert, < <http://www.international-alert.org/women/Ewgender.pdf>> .
22. Elisabeth Rehn et Ellen Johnson Sirleaf, *op. cit.*
23. Mary Caprioli, 2000, « Gendered Conflict », *Journal of Peace Research*, vol. 37, n° 1, p. 51 à 68, citée par Susanne Schmeidl avec Eugenia Piza-Lopez, *op. cit.*

24. Voir le Women's Budget Project de la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, < <http://www.wilpf.org/women/budget.htm> > .
25. La plupart des 1,5 milliard de personnes vivant avec un dollar ou moins par jour sont des femmes. De plus, l'écart entre les femmes et les hommes pris dans le cycle de la pauvreté a continué à se creuser au cours des 10 dernières années, phénomène que l'on désigne généralement sous l'expression « féminisation de la pauvreté ». À l'échelle mondiale, une femme gagne en moyenne à peine plus de la moitié de ce que gagne un homme.
26. Voir à l'adresse < <http://www.womenwarandpeace.org> > .

Le rôle des femmes et des hommes dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion

Vanessa FARR

Dans les guerres d'aujourd'hui, les combattants ne sont plus exclusivement des hommes majeurs. En raison du changement démographique radical des combattants engagés dans les conflits contemporains, les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion doivent accorder une plus grande attention aux différences qui existent entre les personnes concernées par ces processus¹. C'est du moins ce qui ressort d'une série de séances publiques sur la situation des pays et de débats thématiques au sein du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, et de différents documents et processus internes de l'ONU. Les besoins des enfants soldats (filles et garçons) sont donc mieux pris en compte. Reste que malgré un appel général pour l'égalité des sexes dans toutes les opérations des Nations Unies, et notamment dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, le point de vue des femmes, leurs expériences et leurs besoins ne sont toujours pas suffisamment représentés². Toute la difficulté est de passer de la théorie à une réalité dans laquelle les femmes jouent un rôle réel. Autrement dit, comment concrétiser l'intégration des femmes dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ?

Cet article entend porter le débat plus loin. Je me propose d'analyser des processus récents de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en me fondant, d'une part, sur différents entretiens avec ceux qui travaillent sur le terrain et ceux qui participent à la planification dans différents organismes des Nations Unies et, d'autre part, sur des rapports concernant les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. J'examine plus particulièrement les processus qui ont eu lieu en Afrique et les recommandations que j'avance présentent un intérêt immédiat pour les personnes engagées dans le programme multinational de démobilisation et de réinsertion pour la région des Grands Lacs – le plan de désarmement, de démobilisation et de réinsertion le plus complet jamais imaginé³.

L'ONU soutient la participation des femmes dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion

Même si elle n'a pas mentionné explicitement les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing en 1995,

Vanessa Farr s'intéresse à l'expérience des femmes dans les conflits violents, et notamment aux questions de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des femmes combattantes après la guerre, aux conséquences pour les femmes de la prolifération des armes légères et de petit calibre, et à la création de coalitions de femmes dans les sociétés déchirées par les conflits. Elle réalise actuellement une étude sur ces différents sujets pour l'UNIFEM et le Small Arms Survey.

a ouvert la voie à une meilleure prise en compte des besoins des femmes dans les zones en conflit et dans celles qui sortent d'un conflit. Le Programme d'action de Beijing définit les objectifs stratégiques suivants :

- Élargir la participation des femmes au règlement des conflits au niveau de la prise de décisions ;
- Protéger les femmes vivant dans des situations de conflit armé et autres ou sous occupation étrangère ;
- Promouvoir des formes non violentes de règlement des conflits et réduire les violations des droits fondamentaux dans les situations de conflit ;
- Promouvoir la contribution des femmes au développement d'une culture valorisant la paix ;
- Fournir protection, assistance et formation aux réfugiées, aux autres femmes déplacées ayant besoin d'une protection internationale et aux femmes déplacées à l'intérieur de leur propre pays⁴.

Des campagnes de sensibilisation suivirent ce programme d'action et favorisèrent la réalisation de recherches sur l'expérience des femmes et des petites filles pendant les guerres. La Déclaration de Windhoek et le Plan d'action de Namibie sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les opérations multidimensionnelles de paix suivirent en mai 2000. Le couronnement de cette mobilisation fut l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité, le 31 octobre 2000⁵. Elle est entièrement consacrée aux femmes touchées par les guerres ; elle comprend une recommandation qui, pour la première fois, appelle explicitement tous les acteurs engagés dans les négociations d'accords de paix non seulement à reconnaître les « besoins particuliers des femmes et des petites filles lors du rapatriement et de la réinstallation et en vue du relèvement, de la réinsertion et de la reconstruction après les conflits », mais à les impliquer clairement dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Selon cette résolution, « tous ceux qui participent à la planification des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion [devraient] prendre en considération les besoins différents des femmes et des hommes ex-combattants et [...] tenir compte des besoins des personnes à leur charge ». Ces mesures s'imposent de toute urgence pour améliorer l'ampleur et l'efficacité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, et en faire des instruments de consolidation de la paix tournés vers l'avenir.

L'importance des femmes dans le succès des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion est également affirmée dans les recommandations de l'Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération de 2002, établie par un groupe d'experts gouvernementaux nommés par le Secrétaire général. Ils notent que :

L'application des accords de paix, notamment de leurs dispositions relatives au désarmement et à la démobilisation, nécessite une éducation et une formation ciblées, qui répondent aux besoins spécifiques des divers groupes auxquels elles sont destinées. Les forces militaires et de sécurité, ainsi que les dirigeants, tant au niveau local qu'au niveau national, doivent être sensibilisés à ces questions. D'autres mesures doivent répondre aux besoins spécifiques des femmes et des enfants [civils] – groupes qui sont affectés de façon disproportionnée par les conflits armés – en matière d'éducation et de formation⁶.

Pourquoi faut-il élargir les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ?

Même si les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont des opérations essentiellement militaires, dans certaines zones de guerre, un pourcentage décroissant de ceux dont ils

s'occupent correspondent au profil type du soldat, autrement dit un homme de plus de 18 ans. Dans certains cas, 50% voire plus des combattants sont des enfants (filles ou garçons) de moins de 18 ans⁷. Des efforts réels ont été faits pour répondre aux besoins particuliers des jeunes, avec des organisations comme l'UNICEF et des organes comme le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, qui explorent des voies nouvelles⁸. Une attention particulière est accordée aux besoins des petites filles, même si l'analyse des programmes récents de désarmement, de démobilisation et de réinsertion montre qu'il reste encore beaucoup à faire⁹.

Vu les multiples rôles que jouent les femmes dans les situations de conflit, parmi lesquels ceux de combattantes, de mères, d'épouses, ou de personnes s'occupant des autres, la nécessité de les intégrer dans les processus est apparue comme une priorité, notamment pour ce qui est de s'assurer leur aide pour la réinsertion des anciens combattants. Il convient toutefois de noter que les accords récents ont tendance à privilégier les femmes civiles ; elles sont en effet souvent considérées comme le public cible le plus intéressant pour l'éducation en matière de désarmement et de consolidation de la paix. Ces accords tendent à négliger les femmes qui ont été impliquées, de gré ou de force, dans des groupes armés. Cette tendance apparaît aussi dans la planification sur le terrain. De nombreuses raisons expliquent cette situation, mais plus particulièrement le fait que les femmes sont généralement considérées comme des êtres pacifiques et bienveillants, en raison essentiellement de leur statut de mère, et les femmes qui ne correspondent pas à ce stéréotype sont un « problème » difficile à gérer¹⁰.

Vu les multiples rôles que jouent les femmes dans les situations de conflit, parmi lesquels ceux de combattantes, de mères, d'épouses, ou de personnes s'occupant des autres, la nécessité de les intégrer dans les processus est apparue comme une priorité.

Malgré l'ambivalence concernant les besoins des femmes « anormales », ceux qui participent à la planification des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion comprennent que la participation des femmes dans les activités de consolidation de la paix est non seulement indispensable pour une transformation durable et réussie, mais également un moyen de favoriser l'implication des femmes dans d'autres aspects de la société après un conflit. Il est aujourd'hui clair que les femmes ont beaucoup à apporter à la planification et à la mise en œuvre des programmes de collecte d'armes et de réinsertion si elles ont bénéficié d'une éducation et d'une formation adaptées et l'on sait aussi que ces initiatives ne fonctionnent que si la participation des femmes est acceptée et leurs connaissances utilisées.

Les femmes, qui jouent un rôle d'éducatrice de premier plan au sein de leur famille et leur communauté, doivent participer à la prise de décisions relatives au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ainsi qu'aux autres efforts menés dans le domaine de l'éducation et de la formation en matière de désarmement et de non-prolifération. [...] Les femmes jouent un rôle essentiel en ce qu'elles contribuent à créer les conditions propices à la cessation des conflits violents, à des activités telles que la surveillance du processus de paix, la prise en charge des traumatismes parmi les victimes et les auteurs d'actes de violence, la collecte et la destruction des armes et la reconstruction des sociétés¹¹.

Les objectifs des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion

Pour mieux comprendre à quoi doit ressembler la participation des femmes dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, il convient de préciser quels sont concrètement les objectifs de ces programmes. En raison du rôle important qu'ils jouent pour la consolidation de la paix, les plans de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont généralement formulés dès le début des négociations de paix. Ces processus sont une série de mesures séquentielles logiques, un

ensemble homogène qui fait partie intégrante du processus de paix¹². L'objectif est de parvenir, par un processus à la fois symbolique et pratique, à offrir aux combattants une nouvelle identité compatible avec un développement pacifique et une croissance durable.

Cet objectif très précis ne correspond bien évidemment pas à la réalité actuelle de la restauration de la paix et encore moins à celle de la reconstruction après un conflit dans les zones de guerre. De nos jours, nombre de conflits sont menés pour des ressources et non pour des idées ; les chefs de guerre n'entendent ni libérer ni représenter les peuples qu'ils massacrent et dont ils saccagent les terres. Comme le rappellent trop cruellement les guerres récentes en Afrique, que ce soit en Sierra Leone, au Libéria ou en République démocratique du Congo, les conflits violents éclatent moins pour des idéaux que pour des raisons de profits et d'exploitation. Les processus de paix engagés pour résoudre ces crises échouent à cause de l'appât du gain ; les dirigeants et les chefs de guerre ne font aucun cas du droit international humanitaire ou de l'éthique locale. Les civils subissent des torts extrêmes ; ils peuvent se retrouver engagés de force dans les combats ou être contraints à appuyer d'une façon ou d'une autre les combattants.

En raison du grand nombre de femmes et d'enfants engagés dans les forces de combat actuelles, les nouveaux processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ne peuvent suivre les schémas utilisés ne serait-ce qu'au début des années 90. La complexité croissante des situations auxquelles sont confrontées les personnes chargées de la planification ne change en rien le fait que les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont des processus d'urgence ; l'extrême volatilité des situations de sécurité qu'ils rencontrent les oblige souvent à adopter des mesures « à la va-vite » qui ne peuvent avoir d'autre objectif qu'une restauration en urgence de la sécurité¹³. Dans de telles circonstances, les mesures de désarmement sont souvent improvisées ; de grandes quantités d'armes restent en circulation tandis que les communautés, méfiantes, attendent qu'une certaine sécurité soit restaurée. En conséquence, même si la phase de désarmement est encore considérée comme la première étape dans le processus visant à réinsérer les combattants en tant que civils, il convient d'admettre qu'en raison de la diffusion des armes portatives, elle ne peut qu'être un prélude symbolique à des mesures plus importantes tournées sur le long terme, nécessaires pour amener une société qui sort d'un conflit à désarmer.

Le désarmement

En raison de la grande diffusion des armes légères et de petit calibre, des graves conséquences qu'elles peuvent avoir et des dangers qu'elles représentent lorsque la paix est précaire, il est indispensable de réduire le nombre d'armes en circulation pendant et après un conflit pour réussir les initiatives de reconstruction et de consolidation de la paix. Les femmes et les hommes ont une attitude très différente à l'égard des armes légères et de petit calibre, c'est du moins ce que montrent clairement les études effectuées sur le sujet, même si elles n'en sont qu'à leurs débuts. Les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion doivent donc en tenir compte¹⁴. Les hommes sont généralement associés à l'idée d'utilisation, de possession et de promotion des armes de petit calibre, ce qui n'est pas étonnant puisqu'ils sont les principaux détenteurs et utilisateurs d'armes de poing (mais aussi les principales victimes de la violence par les armes à feu). Les armes qui restent en circulation expliquent pourquoi « la violence entre personnes remplace la violence entre factions en guerre, transformant des quartiers en zones de guerre »¹⁵. Les conséquences pour la sécurité des femmes sont également très graves, même si elles ne sont pas comparables à celles auxquelles sont directement exposés les hommes. Lorsque les armes à feu circulent librement dans une communauté et qu'elles ne sont pas retirées quand le conflit prend fin, les femmes risquent non seulement d'être victimes d'actes de

violence privée mortels, mais deviennent aussi plus vulnérables dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. Les femmes doivent, en outre, s'occuper de ceux qui ont été blessés ou handicapés par une arme à feu.

L'expérience sur le terrain montre que les femmes qui détiennent et utilisent des armes de petit calibre sont bien moins nombreuses que les hommes et qu'elles ont généralement à l'égard des armes une attitude radicalement différente¹⁶. Selon les spécialistes du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, cette différence devrait être préservée et judicieusement exploitée dès le début des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, mais aussi après avec les programmes armes contre développement ou d'autres initiatives de désarmement :

Dans les campagnes de sensibilisation, le désarmement devrait être distingué des activités militaires de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Il faudrait, en outre, que les femmes soient considérées comme le groupe cible prioritaire car elles connaissent les conséquences négatives des armes, à la différence des hommes qui ne pensent généralement qu'à l'intérêt de la possession d'arme à feu. Mieux vaut donc impliquer des femmes dans la planification de stratégies de désarmement et de reconstruction. Comme les modalités d'application sont difficiles, il faut insister dans les communautés pour favoriser l'implication des femmes dans les activités qui se poursuivent après les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion¹⁷.

Faire participer les femmes

Jusqu'à présent, les femmes n'ont pas joué de rôle notable dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Il semble toutefois de plus en plus important de s'adresser aux femmes pour leur fournir des connaissances en matière de désarmement et les aider concrètement. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a mis sur pied, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un projet pilote qui vise à renforcer le rôle des femmes dans le programme « armes contre développement » dans les districts de Gramsch, Elbasan et Diber (en Albanie), entre 1998 et 2002.

Dans ce cas précis, qui devait montrer comment la prise en compte de l'égalité des sexes peut influencer sur les processus de consolidation de la paix, le soutien des femmes s'est avéré essentiel au succès du projet. L'engagement des femmes a permis d'accroître le nombre d'armes collectées. Les femmes engagées dans le projet pilote ont déclaré qu'elles avaient ainsi pu améliorer leurs connaissances en matière de désarmement et partant leur capacité à aider les autorités à récupérer et à trouver les armes. Elles estiment qu'elles ont aujourd'hui une perception plus globale du désarmement, pas seulement comme moyen de réduire la criminalité, mais aussi comme instrument d'évolution politique, sociale et économique pour la communauté. Elles ont également constaté qu'elles participent davantage aux prises de décisions au sein de la famille, leur formation leur conférant une nouvelle autorité pour les décisions familiales et communautaires en matière de sécurité. Certaines femmes ont même ajouté qu'elles peuvent mieux interagir avec les autorités locales, et notamment avec la police. Cette évolution est un signe positif dans le sens d'une plus grande coopération au sein de la communauté pour d'autres domaines. Enfin, une nouvelle résistance est apparue face à la prolifération des armes ; les femmes apportant un soutien, jusqu'alors ignoré, au processus global de désarmement et de consolidation de la paix¹⁸.

Si nous n'avons pas assez d'exemples sur lesquels nous baser pour avancer des recommandations, les premières expériences tendent à montrer que le fait d'aider les femmes à se spécialiser dans des

domaines qui ne sont généralement pas associés à l'idée de consolidation de la paix par les femmes peut les aider à améliorer leur position sociale et politique. L'éducation en matière de désarmement peut permettre aux femmes d'être plus fermes ; de s'impliquer davantage dans les prises de décisions familiales ; de mieux traiter avec les autorités et de trouver un emploi rémunéré, une transition de la vie privée à la vie publique qui découle des efforts visant à promouvoir la participation politique des femmes.

Des échecs récents

Si le cas de l'Albanie permet de voir le potentiel considérable qu'offre l'éducation en matière de désarmement, certains objectifs n'ont été que partiellement atteints. Le projet albanais ne s'inscrivait pas dans le cadre d'un processus plus large de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, mais était un programme de collecte d'armes. Il est donc difficile de juger s'il pourrait s'appliquer à d'autres sociétés déchirées par un conflit.

Ce projet soulève toutefois une question : allons-nous vraiment dans le bon sens en ne nous préoccupant que des femmes civiles ? Cette évolution peut s'expliquer par une image stéréotypée de la femme, à la fois protectrice, innocente et victime dans les situations de conflit armé. D'aucuns pourraient dire que les femmes ont un sens inné du désarmement et une capacité naturelle pour ce travail et n'ont donc pas besoin de suivre de formation particulière. Elles courent alors le risque de voir des activités de désarmement venir s'ajouter au fardeau déjà très lourd qu'elles doivent assumer sans que personne ne se demande comment elles pourront faire face.

Si l'on veut que les femmes deviennent des partenaires à part entière dans les initiatives de désarmement, il convient de reconnaître les différences qui existent entre elles. À l'instar des hommes, les femmes jouent de nombreux rôles en temps de guerre et de paix. Toutes les femmes ne sont pas naturellement pacifiques ou opposées au recours à la force armée pour atteindre leurs objectifs sociaux

Le désarmement qui implique uniquement les femmes civiles marginalise toutes les femmes qui ont participé au combat armé et soutenu, de gré ou de force, les combattants.

ou politiques. Le désarmement qui implique uniquement les femmes civiles marginalise toutes les femmes qui ont participé au combat armé et soutenu, de gré ou de force, les combattants (par les soins, la cuisine ou le sexe). Ces femmes peuvent avoir une attitude très différente à l'égard de la possession et de l'utilisation d'armes. Comme elles ne correspondent pas au

stéréotype de la femme bienveillante, elles sont méprisées par la société lors des phases de reconstruction et de réinsertion. Ces femmes souffriront très certainement des failles des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ; elles deviendront des parias qui survivront tout juste en marge de la société ou constitueront une menace dans les mois ou les années à venir¹⁹.

Les difficultés que rencontrent les femmes associées aux forces armées sont généralement exacerbées, et non atténuées, par les initiatives de désarmement, de démobilisation et de réinsertion telles qu'elles sont appliquées aujourd'hui. Malgré les recommandations des instruments des Nations Unies et les intentions avouées de ceux qui s'occupent de la planification des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, les rapports et analyses des processus en cours ou tout juste terminés laissent entendre qu'il existe encore une très grande différence entre le soutien largement affirmé pour l'égalité des sexes et les mesures prises concrètement sur le terrain.

L'exclusion constante des femmes dans les domaines d'influence politique entame les avantages que devraient apporter le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. Trois problèmes se posent :

- Malgré les engagements pris par l'ONU et d'autres organisations internationales pour promouvoir la nomination de femmes à des postes de pouvoir, elles sont peu nombreuses au niveau de la prise

de décision au sein des organisations internationales chargées des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion²⁰ ;

- Les femmes, surtout dans les communautés qui bénéficient de ces processus, sont impliquées au niveau de la réinsertion, mais le désarmement et la démobilisation, qui sont toujours considérés comme des problèmes militaires, sont gérés par des hommes – aucune femme n’occupe de poste de décision dans l’armée²¹ ;
- Si la nécessité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion est généralement admise dès le début d’un processus de paix, dans le pays en reconstruction, les femmes sont rarement prêtes ou en mesure d’insister pour être intégrées, à ce stade, dans la prise de décision ou d’autres formes d’influence publique²².

Une foule d’accords, de résolutions et de rapports ont convenu de la nécessité de faire participer les femmes aux négociations officielles et de les impliquer dans les processus qu’elles mettent en place. Il n’empêche que les négociations qui aboutirent récemment à l’Accord de Linas-Marcoussis et à l’Accord d’Accra en 2003 (Côte d’Ivoire), ou à l’Accord de Lomé en 1999 (Sierra Leone), étaient le fruit de négociations qui n’avaient pas fait une grande place aux femmes ni encouragé leur participation dans la planification et l’exécution de processus « militaires » comme le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. En Côte d’Ivoire, une seule femme prit part aux négociations. En Sierra Leone, aucune femme ne participa aux premiers pourparlers de paix en 1996, qui conduisirent à l’accord sans lendemain d’Abidjan. Trois ans plus tard, au moment de l’Accord de Lomé, deux femmes figuraient parmi les représentants engagés dans les discussions. En dépit de certaines formules qui visaient à reconnaître les besoins particuliers des femmes, l’Accord avait, en fait, une portée très limitée et une vision très stéréotypée de l’expérience que les femmes peuvent avoir de la violence armée. Cet instrument semble ignorer les femmes qui furent non seulement victimes mais aussi combattantes, et qui selon certaines estimations représentaient près de 12% de l’ensemble des combattants²³.

Plus important encore, les tentatives de libellés pour la participation des femmes n’aboutirent à aucune mesure concrète. Aucune femme ne figurait dans la Commission pour la consolidation de la paix dont dépendait le Comité national pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. En conséquence, si le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en Sierra Leone fut considéré comme le plus réussi à l’époque, du point de vue de l’égalité des sexes il n’était pas vraiment différent de ce qui avait existé auparavant. Il est évident que l’absence des femmes, de la phase de planification à celle de mise en œuvre, a une incidence déterminante sur la façon dont les besoins particuliers des femmes (et des petites filles) peuvent être anticipés et satisfaits. Le Gouvernement, n’ayant pas tenu compte de ces besoins dans l’Accord de Lomé, reconnaît qu’il existe en Sierra Leone un problème au niveau du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion pour les femmes soldats. D’aucuns ont constaté que le principe de l’égalité des sexes a été largement ignoré par les travaux du Comité national pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, et qu’il n’a pas prêté suffisamment attention aux difficultés que rencontrent les ex-combattantes²⁴.

Les difficultés qui subsistent

Comme nous l’avons précisé au début de cet article, il existe à l’heure actuelle un autre processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en Afrique : le Programme multinational de démobilisation et de réinsertion pour la région des Grands Lacs²⁵. Les premiers rapports indiquent déjà qu’il ne répond pas aux attentes en matière d’intégration du souci d’égalité entre les sexes²⁶.

En Angola, un programme dirigé conjointement par le Gouvernement et la Banque mondiale, se heurte à une difficulté dans le cadre de sa politique visant à instaurer un mécanisme pour verser, à court terme, des ressources aux anciens combattants dans la phase de réinsertion. Pour la Banque mondiale, cette approche vise à fournir aux anciens combattants un filet de protection transitoire pour couvrir les besoins matériels essentiels de leur famille²⁷. Il n'empêche que :

L'aide fournie aux 100 000 soldats de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) et les 33 000 soldats du Gouvernement ne s'adresse pas aux femmes et aux jeunes filles qui ont été enlevées. Ce système – qui comprend un équipement généreux, une aide de 100 dollars des États-Unis d'Amérique et, plus important encore, six mois de cours d'alphabétisation, des possibilités de formation professionnelle, de microcrédit et d'accès à l'emploi – s'adresse aux anciens combattants hommes²⁸.

Les femmes qui accompagnent les combattants sont considérées uniquement comme des êtres à charge, même si elles ont porté les armes et pris part aux combats. Les femmes qui ont combattu sont dans l'incapacité de réclamer une aide dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Comme le fait observer une recommandation avancée dans une recherche mandatée par la Banque mondiale, une telle approche ne peut favoriser le bien être des personnes à la charge des combattants :

Jusqu'à présent, la majorité des processus de démobilisation et de réinsertion ont considéré les familles comme des bénéficiaires secondaires. Ce sont les soldats qui décident ou non de partager ces avantages avec leur famille. Il peut arriver qu'ils gaspillent tout ce qu'ils touchent. Une solution pourrait être de verser directement aux familles ces allocations, mais elle pourrait être plus coûteuse et difficile à appliquer car il faut identifier et enregistrer les membres d'une famille. Une autre idée serait d'effectuer une analyse dans les ménages pour voir comment répartir les allocations et étudier, dans le même temps, la réaction des anciens combattants pour voir s'ils accepteraient que l'argent soit versé directement aux familles. Une forte campagne de sensibilisation des anciens combattants et des communautés pourrait inciter les communautés à faire pression sur les bénéficiaires de ces allocations pour qu'ils les utilisent de manière juste et raisonnable²⁹.

Les femmes angolaises connaissent déjà les conséquences de la réflexion de la Banque mondiale sur la réinsertion. Un spécialiste des questions sociales de l'UNITA a déclaré : « Nous nous sommes aperçus que les femmes étaient extrêmement vulnérables après l'accord de paix. En discutant avec les personnes qui soutiennent les femmes dans les camps, nous avons compris qu'elles se sentaient trahies. En règle générale, l'aide apportée aux soldats par le Gouvernement a été très insuffisante. C'est comme si les femmes avaient été oubliées »³⁰.

Les témoignages prouvent que les femmes et les familles bénéficient très peu des régimes de paiement comme celui instauré en Angola. Les hommes qui viennent d'être démobilisés ne se sentent pas nécessairement tenus d'utiliser l'argent qu'ils touchent dans l'intérêt des personnes à leur charge. Les femmes et les enfants subissent non seulement les conséquences à court terme des dépenses inconsidérées des hommes – ils sont victimes de la faim ou de violences commises sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool –, mais courent également des risques à plus long terme, l'homme pouvant contracter le virus du sida dans l'euphorie qui suit le versement de la prime de démobilisation.

Un tel système peut également avoir pour effet de piéger les femmes mariées de force à des soldats et qui souhaitent recommencer leur vie. Si les femmes ne peuvent espérer bénéficier de ces ressources que par l'intermédiaire de leur partenaire, elles seront découragées et ne tenteront pas de les quitter et celles qui auront le courage de le faire seront encore plus vulnérables³¹.

Les femmes n'ont joué qu'un rôle très limité dans les initiatives régionales en Afrique, comme la Déclaration de Nairobi sur les armes légères signée en mars 2000³². Elles ont été aussi marginalisées dans le dialogue intercongolais puisqu'elles ne représentaient que 10% des 300 délégués officiels. En les excluant du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion dans la région des Grands Lacs, les personnes responsables de la planification font comme s'il n'existait aucune femme combattant ou leader, qu'ils puissent consulter. Il n'empêche que lors des longues négociations de paix qui suivirent la signature de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka en juillet 1999, l'UNIFEM a joué un rôle considérable pour favoriser la participation des femmes et pour que les besoins et les capacités des femmes soient reconnus. Avec le soutien de l'UNIFEM, les femmes congolaises formulèrent une déclaration, puis en février 2002, un plan d'action dans lequel elles réclamaient que le dialogue intercongolais mentionne, dans le préambule de la nouvelle constitution, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979. Elles demandaient aussi que les femmes puissent posséder des terres, occuper des postes de décision politique et économique, et que les femmes et les enfants (qu'ils fassent partie de forces armées ou soient touchés par les combats) deviennent prioritaires dans les programmes de reconstruction. Bien qu'elles ne fissent pas partie des équipes officielles de négociations, 40 femmes firent une présentation spéciale lors de la journée consacrée aux femmes à l'occasion des entretiens de Sun City en mars 2002.

S'il veut éviter de reproduire les erreurs de vision, de planification et d'exécution qui ont favorisé l'exclusion des femmes, le Programme multinational de démobilisation et de réinsertion doit reconnaître et analyser minutieusement l'insuffisance des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion engagés jusqu'à présent. L'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale soutenant l'idée d'une initiative multinationale, fondée par plusieurs donateurs, et qui soit aussi ouverte que possible, il est aujourd'hui possible d'envisager différemment le rôle que pourraient jouer les femmes dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

L'avenir

La résolution 1325 du Conseil de sécurité est le meilleur instrument pour parvenir à la participation pleine et entière des femmes dans le Programme multinational de démobilisation et de réinsertion car elle définit un programme concret réaliste. La résolution 1325 commence par rappeler à quel point il est essentiel que les femmes soient représentées dans les institutions et mécanismes nationaux et régionaux ainsi que dans les organisations multilatérales. Elle insiste ensuite sur la nécessité d'incorporer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes à tous les niveaux des opérations de maintien de la paix, et notamment ceux du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion ; demande instamment la participation judicieuse des femmes aux exercices de désarmement ; et insiste sur le droit qu'ont les femmes de mener leurs activités dans la phase de reconstruction libérées de toute menace, et plus particulièrement de toute violence sexuelle.

Autrement dit, la résolution 1325 nous permet de traiter les sujets suivants.

L'expérience montre que les femmes impliquées dans les groupes de combat, et plus particulièrement les forces irrégulières, hésitent à se faire connaître lorsqu'un processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion est mis en place et laissent échapper une chance d'en profiter. Les organismes spécialisés dans les questions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays savent que les femmes parleront plus facilement à d'autres femmes, surtout si des questions intimes doivent être abordées. Si elles ne se sentent pas en confiance dans un processus de désarmement, de

Si elles ne se sentent pas en confiance dans un processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, les femmes décideront probablement de « s'auto-démobiliser », autrement dit de disparaître sans profiter des possibilités qu'offre un tel processus.

démobilisation et de réinsertion, les femmes décideront probablement de « s'auto-démobiliser », autrement dit de disparaître sans profiter des possibilités qu'offre un tel processus, comme la formation professionnelle, les soins de santé, etc. Leur capacité à se réinsérer toutes seules sont le plus souvent très limitées. Ces femmes risquent donc de se retrouver à la rue, d'être isolées et de ne pouvoir trouver d'emploi rémunéré. Pour éviter cette situation, une formation doit être mise en place pour les femmes qui travaillent sur le terrain et qui seront amenées à rencontrer les femmes et qui devront identifier celles qui pourront bénéficier du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

L'expérience montre aussi qu'une formation économiquement rentable doit être entreprise dès le début du cantonnement. Dès que le processus de réinsertion est engagé, les femmes sont submergées par les tâches ménagères, le travail aux champs, le labeur du portage d'eau, les soins des enfants et des personnes âgées, et ne bénéficient pas de moyens de transport convenables.

Les femmes sont considérées comme une ressource pour la réinsertion et la réhabilitation des enfants soldats car elles sont généralement les principales personnes à s'occuper d'eux. Elles doivent pourtant suivre une formation qui leur permettra de mieux comprendre et gérer les réactions des enfants traumatisés. De cette façon, leur potentiel pourra être exploité au mieux et la tâche restera raisonnable.

Les hommes et les femmes qui ont pris part aux combats ont des façons radicalement différentes de gérer l'argent. Il ressort des témoignages recueillis sur le terrain que les hommes auront davantage tendance à dépenser de manière futile cet argent plutôt que de l'utiliser pour soutenir leur famille. Une réinsertion viable n'est possible que si les anciens combattants sont considérés comme les membres

Une réinsertion viable n'est possible que si les anciens combattants sont considérés comme les membres d'une communauté plus large, ce qui signifie généralement d'une unité familiale, et non comme des individus seuls.

d'une communauté plus large, ce qui signifie généralement d'une unité familiale, et non comme des individus seuls. Si l'on veut que ces bénéfices profitent ensuite à l'ensemble de la communauté, les femmes doivent avoir accès aux bénéfices de réinsertion accordés aux anciens combattants. Les parentes des anciens combattants, et plus particulièrement les épouses, devraient assister à la signature d'un accord stipulant la façon dont

l'argent sera versé. L'on peut espérer que ces ressources bénéficient ainsi directement à la famille et ensuite à la communauté dans son ensemble. Les personnes engagées sur le terrain dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion estiment que pour ce qui est des ex-combattantes, l'argent doit leur être versé directement et non pas aux hommes de leur famille. Elles ont ainsi les moyens économiques de diriger leur vie, ce qui peut les aider à éviter d'être exploitées par des proches.

Si l'on veut que les avantages de réinsertion (que ce soit au niveau de la formation, de la réinstallation ou des soins de santé) profitent aussi bien à la communauté civile qu'aux anciens combattants, ils devraient venir compléter les projets de la communauté qui s'adressent aux hommes comme aux femmes. L'expérience sur le terrain montre que si tel n'est pas le cas, les différences entre les anciens combattants et les civils risquent de s'exacerber au lieu de s'atténuer avec le temps, une situation qu'il faut éviter autant que possible. Bien que les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion visent plutôt les individus, tous les membres d'une communauté devraient bénéficier d'une certaine reconnaissance pour la coopération dont ils font preuves en s'occupant d'un ancien combattant. Le moment choisi est aussi très important : l'expérience sur le terrain montre que le projet ne doit pas être en place avant le retour des anciens combattants sinon ils risquent de ne pas en bénéficier. Au fond, si le programme doit chercher principalement à soutenir les anciens combattants, il doit aussi tenter de faciliter la capacité de la communauté à les réinsérer sans ajouter trop de travail au dur labeur que doivent déjà assumer les hommes et les femmes.

Dans les pays africains, une femme peut empêcher un homme de prendre une arme hors de la maison si elle contrôle les ressources économiques pour le nourrir ainsi que leurs enfants. L'expérience montre que les femmes connaissent les risques que représente une arme à la maison ; elles

peuvent donc convaincre les hommes de se défaire de leurs armes³³. C'est la raison pour laquelle les femmes sont jugées particulièrement utiles dans le cadre des processus de collecte des armes légères et de petit calibre. Lors d'un entretien, des experts des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ont déclaré : « Les femmes sont un atout lors de la phase qui suit le désarmement initial. Elles sont responsables du foyer et savent où se trouvent les armes. Il faut leur donner les moyens de désarmer les hommes »³⁴.

Cette affirmation ne fait que confirmer ce que nous avons appris de l'expérience en Albanie, à savoir que les femmes ne peuvent soutenir les processus de consolidation de la paix que si elles ont bénéficié d'une formation et d'une éducation pour ce travail.

Conclusion

La transformation sociale après une guerre nécessite plus que le démantèlement des structures militaires, il faut également valoriser les capacités des femmes dans le processus de consolidation de la paix en les formant comme agents de désarmement et soutiens pour la réinsertion. En prenant au sérieux les capacités des femmes et en cherchant comment les aider à accroître leurs connaissances et à les utiliser au mieux, nous favoriserons non seulement la mise en œuvre en douceur des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Nous mettrons également en place des moyens permettant de favoriser la représentation des femmes aux niveaux social, culturel et politique, de faire évoluer les mentalités au sujet de la propriété foncière, de sensibiliser les gens à l'ampleur des actes de violence à l'encontre des femmes dans une société qui sort d'un conflit, et de mettre en place des moyens qui permettront aux femmes et aux hommes qui rejettent la violence de créer de nouvelles institutions mieux adaptées et plus égales envers la société.

Notes

1. Dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, le désarmement est plus particulièrement axé sur le retrait et la destruction des armes légères et de petit calibre.
2. La prise en compte systématique de l'égalité des sexes est l'un des objectifs de développement du millénaire pour les Nations Unies. Une démarche soucieuse d'équité entre les sexes permet d'atteindre l'égalité des sexes et d'améliorer la pertinence et l'efficacité des programmes de développement dans leur ensemble, dans l'intérêt de toutes les femmes et de tous les hommes. Voir < <http://www.unesco.org/women/UGMIFV8.pdf>>. Dans les zones de conflit, cela signifie une participation visible et importante des femmes et une compréhension de la façon dont les hommes (et parfois les femmes) conçoivent et profitent de principes de virilité qui tolèrent la violence. Pour plus de précision sur l'intégration du souci de l'égalité des sexes dans les organismes des Nations Unies, voir < <http://www.un.org/womenwatch/daw/followup/main.htm>>.
3. Les neuf pays engagés ou concernés par l'un ou plusieurs des conflits en Afrique centrale sont impliqués dans ce programme (l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Namibie, le Rwanda, l'Ouganda et le Zimbabwe) et près de 353 000 combattants des forces régulières et irrégulières devraient être démobilisés. Voir Banque mondiale, 2002, *Greater Great Lakes Regional Strategy for Demobilization and Reintegration*, Washington DC, Banque mondiale, < http://www.worldbank.org/ao/post_conflict.htm>.
4. Pour l'intégralité du texte de la Déclaration de Beijing en anglais, voir < <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/>>.
5. Voir < www.reliefweb.int/library/GHARKit/FilesFeb2001/windhoek_declaration.htm> et < http://www.un.org/events/res_1325e.pdf>.
6. Nations Unies, 2002, *Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération*, New York, Nations Unies, par. 32, document A/57/124 de l'Assemblée générale, 30 août, < <http://ods-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/456/88/pdf/N0245688.pdf>>.

7. Les agents humanitaires présents en République démocratique du Congo estiment que la moitié des combattants en Ituri n'ont pas l'âge légal, < <http://www.mg.co.za/Content/13.asp?ao=15808>>, consulté le 19 juin 2003.
8. Pour plus de précision sur le travail effectué en dehors des Nations Unies, voir le site web de la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats, < <http://www.child-soldiers.org>>.
9. Voir Susan McKay et Dyan Mazurana, 2000, *Girls in Militaries, Paramilitaries, and Armed Opposition Groups*, < <http://www.waraffectedchildren.gc.ca/girls-en.asp>> ; Carolyn Nordstrom, 1999, « Visible Wars and Invisible Girls, Shadow Industries, and the Politics of Not-Knowing », *International Journal of Feminist Politics*, vol. 1, n° 1.
10. La question de savoir si les femmes sont des êtres « naturellement pacifiques » n'est pas nouvelle. Pour une étude de cette question, voir Vanessa Farr, 2002, *Gendering Demilitarization as a Peacebuilding Tool*, BICC Paper 20, Bonn, Bonn International Center for Conversion, < <http://www.bicc.de/general/paper20/content.html>> ; Joshua S. Goldstein, 2001, *War and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press.
11. Nations Unies, 2002, op. cit., par. 22 et 36.
12. Nations Unies, Département des opérations de maintien de la paix, 2000, *Disarmament, Demobilization and Reintegration of Ex-Combatants in a Peacekeeping Environment: Principles and Guidelines*, New York, Département des opérations de maintien de la paix/Groupe des enseignements tirés des missions, < <http://www.un.org/Depts/dpko/lessons/DD&R.pdf>>.
13. Entretien avec Irma Specht, Organisation internationale du Travail, Genève, 3 juin 2003.
14. Pour plus de précision sur ce point, voir Vanessa Farr, 2003, « Men, women and guns: Understanding how gender ideologies support small arms and light weapons proliferation », dans *BICC Conversion Survey 2003: Global Disarmament, Demilitarization and Demobilization*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, p. 120 à 133 ; Vanessa Farr et Kiflemariam Gebre-Wold (sous la direction de), 2002, *Gender Perspectives on Small Arms and Light Weapons: Regional and International Concerns*, BICC Brief 24, Bonn, Bonn International Center for Conversion, < <http://www.bicc.de/publications/briefs/brief24/content.html>> ; Elisabeth Rehn et Ellen Johnson Sirleaf, 2002, *Women, War, Peace: The Independent Expert's Assessment*, New York, UNIFEM, < <http://www.unifem.org>>.
15. Ryszard Komenda, 2003, présentation lors de la Conférence ONU-OSCE sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects en Europe du Sud-Est, 11 et 12 mars, Brdo pri Kranju (Slovénie).
16. Voir le Portail des femmes du Réseau d'action international sur les armes légères, < <http://www.iansa.org/women/index.htm>>.
17. Entretien avec Maximo Halty, Prosper Bani et Mikiko Sawanishi du Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD, Genève, 3 juin 2003.
18. Vanessa Farr, Flora Macula et Bjarney Friðriksdóttir ont interrogé un large éventail de personnes impliquées dans le programme de collecte d'armes en Albanie, entre le 9 et 14 septembre 2003.
19. La participation toujours plus grande des femmes dans les attentats suicide à la bombe en Palestine et en Tchétchénie, pour ne citer que deux exemples récents, prouve la capacité des femmes à se tourner vers la violence lorsqu'elles ont le sentiment d'être dans une situation intolérable qui ne peut trouver d'issue par la négociation. Je remercie Dyan Mazurana et Kristopher Carlson de m'avoir laissé lire une première version d'un document sur l'expérience et le rôle des femmes et des petites filles dans le processus sierra-léonais de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, dans lequel ils notent que les ex-combattantes jeunes, et plus particulièrement les mères, sont parfois les plus acharnées lorsqu'il s'agit de réclamer une aide et peuvent, dans certains cas, représenter une menace pour la sécurité.
20. Entretien avec le groupe du Bureau de la prévention des crises et du relèvement. Selon eux, cette situation s'explique par le fait que les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont souvent dangereux et, même s'il est souhaitable que les femmes soient intégrées dans les équipes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, ce ne peut être une règle : il convient d'évaluer pour chaque processus à quel niveau de menace l'équipe sera confrontée sur le terrain et les femmes ne devraient pas être exposées dans des situations où elles sont plus vulnérables que les hommes. Lorsque les femmes sont un atout (et plusieurs exemples ont été avancés), leur participation aux processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion s'est avérée précieuse.
21. Entretien avec Specht.
22. Sanam Naraghi Anderlini, 2000, *Women at the Peace Table: Making a Difference*, New York, UNIFEM, < <http://www.unifem.undp.org/resources/peacebook.html>>.
23. Il est ainsi stipulé à l'article XXVIII que comme les femmes ont particulièrement souffert pendant la guerre, il faut porter une attention particulière à leurs besoins et à leurs possibilités dans la formulation et l'application de programmes nationaux de redressement, de reconstruction et de développement. Elles devraient ainsi pouvoir jouer un rôle déterminant dans la reconstruction morale, sociale et physique de la Sierra Leone. Voir < <http://www.sierra-leone.org/loimeaccord.html>>.
24. Jeremy Ginifer, 2003, « Prioritising Reintegration », dans Mark Malan et al., *Sierra Leone—Building the Road to Recovery*, Monographie 80, Pretoria, Institute of Security Studies, < <http://www.iss.co.za/pubs/monographs/No80/content.html>>.

25. Il s'agit d'un projet qui mobilise plusieurs pays, organisations et donateurs, et qui profite des atouts de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies, de donateurs internationaux et des autorités locales.
26. Voir, par exemple, Veronika Martin, 2003, « Angola: Women's Access to Demobilization and Reintegration Program Funding Essential », *Refugees International Bulletin*, 7 mars, < <http://www.refugeesinternational.org/cgi-bin/ri/bulletin?bc=00499> > .
27. Banque mondiale, 2002, op. cit.
28. Veronika Martin, 2003, op. cit.
29. Nathalie de Watteville, 2003, « Demobilization and Reintegration Programs: Addressing Gender Issues », *Findings*, n° 227, Banque mondiale, juin, < <http://www.worldbank.org/afr/findings/english/find227.pdf> > . En Angola, la Banque mondiale est le principal acteur chargé de la réinsertion, tandis que le Gouvernement s'occupe du désarmement et de la démobilisation. En tant que principal bailleur de fonds, la Banque mondiale devrait avoir une influence considérable sur la façon dont le Gouvernement gère son programme, mais elle ne semble pas avoir insisté pour que ses propres conclusions soient appliquées.
30. Carlos Morgado, spécialiste des questions sociales de l'UNITA, cité dans « Angola: UNITA wives fear exclusion from govt aid », *IRINews*, 10 mars 2003, voir < <http://www.irinnews.org/homepage.asp> > .
31. Veronika Martin, 2003, op. cit.
32. Pour une analyse plus poussée des insuffisances de cette initiative s'agissant de l'égalité des sexes, voir Vanessa Farr, 2002, « A Gendered Analysis of International Agreements on Small Arms and Light Weapons Proliferation », dans Farr et Gebre-Wold (sous la direction de), *Gender Perspectives on Small Arms and Light Weapon*, op. cit., p. 14 à 24.
33. Entretien avec le groupe du Bureau de la prévention des crises et du relèvement.
34. Entretien avec le groupe du Bureau de la prévention des crises et du relèvement.

Désarmer la masculinité

Henri MYRTTINEN

La sagesse traditionnelle veut que les hommes jouissent d'une « relation particulière » avec les armes, vue qui semble corroborée par les faits. Le rapport entre la « virilité » et les armes est un cliché si répandu qu'on le retrouve partout, de la publicité aux affiches révolutionnaires de gauche, de l'imagerie fasciste aux romans d'Hemingway, des monuments aux morts à l'art homoérotique, de l'industrie pornographique aux critiques féministes du militarisme masculin. Les armements sont pour la plupart conçus par des hommes, destinés aux hommes et utilisés par des hommes, et dans de nombreuses régions du monde, ils représentent la principale cause de mortalité masculine. Les petits garçons reçoivent des fusils et des épées pour jouer ou se les fabriquent eux-mêmes. Des guerriers encore adolescents et des chasseurs adultes posent devant les caméras en brandissant leurs armes. Michael Ignatieff¹ parle de « zones de testostérone toxique » pendant la guerre en Bosnie. Les monuments aux morts représentent des hommes musclés empoignant leurs fusils ou jetant des grenades, leurs pectoraux hypertrophiés saillants sous leurs chemises d'uniforme ouvertes.

Si l'on estime que le sexe, dans le cas présent la masculinité, est une construction sociale et si l'on souhaite, en outre, promouvoir la cause du désarmement, il apparaît à l'évidence qu'il faut commencer par étudier et analyser plus avant cette relation particulière entre les hommes et les armes et ses liens avec une vision violente de la masculinité avant de pouvoir espérer élaborer une politique de désarmement durable. L'analyse de la masculinité violente paraît encore plus indispensable si l'on admet que les conflits sont de plus en plus souvent des conflits « d'identité », dans lesquels les identités ethniques sexuées construites et mobilisées ont tendance à être éminemment militarisées².

Mon intention, dans le présent article, est d'analyser la façon dont certaines représentations de la masculinité et le maniement des armes se rejoignent, l'imagerie sexualisée utilisée à propos des armes et les modèles de masculinité qui sous-tendent ces concepts. Je montrerai que le déploiement public d'armes, la menace de leur utilisation ou leur utilisation effective font partie intégrante des modèles de masculinité militarisés et violents. Le « message » spécifique transmis par le déploiement et l'utilisation d'armes dépend de l'environnement socioculturel.

Je démontrerai que les armes font partie d'une conception bien particulière de la masculinité, que l'on peut qualifier de militarisée car elle associe la « masculinité » à « l'utilisation approuvée de l'agression, de la force et de la violence »³. Les armes sont utilisées comme les signes extérieurs d'une position dominante, mais aussi pour obtenir des avantages économiques et sociaux, en exerçant un pouvoir sur des hommes et des femmes sans armes. Cette attitude est souvent liée à une crise de la

Henri Myrntinen est chercheur auprès de l'Institute for Social Transformation à Yogyakarta (Indonésie). Il poursuit des études de troisième cycle à l'Université de Natal, à Durban (Afrique du Sud), où il s'intéresse à la masculinité dans les processus violents d'édification de nations.

Les armes et leur déploiement public cherchent à mettre en valeur « la virilité » de celui qui les manie, mais trop souvent la détruisent aussi – dans la mesure où les hommes ne sont pas seulement les auteurs pratiquement exclusifs de violence, mais en sont aussi bien souvent les victimes.

masculinité, quand les transformations sociales conduisent les hommes à craindre pour leurs pouvoirs et leurs privilèges⁴, ce qui entraîne, par réaction, un renforcement des rôles traditionnels des deux sexes. L'idéalisation de l'homme guerrier/protecteur repose sur la suppression des autres – y compris des conceptions concurrentes de la masculinité. Les armes et leur déploiement public cherchent à mettre en valeur « la virilité » de celui qui les manie, mais trop souvent la détruisent aussi –

dans la mesure où les hommes ne sont pas seulement les auteurs pratiquement exclusifs de violence, mais en sont aussi bien souvent les victimes.

Le présent exposé vise à susciter un débat. Puisque j'estime que les rôles attribués aux hommes et aux femmes sont éminemment liés à l'environnement socioculturel, je vais commencer par décrire l'environnement socioculturel pris pour toile de fond de mon analyse. Malheureusement, par nécessité plutôt que par choix, les limites de la présente étude me conduiront à évoquer essentiellement les perceptions « occidentales » (c'est-à-dire nord-américaines, européennes et australiennes) de la masculinité, même si je compte bien, chaque fois que possible, élargir le tableau.

Des jouets pour les petits garçons

Les relations particulières qu'entretiennent les hommes avec les armes semblent remonter à un âge précoce. Les garçons imitent le comportement de modèles masculins armés, qu'il s'agisse de chevaliers, de soldats, de guerriers, de policiers, de brigands ou de cow-boys, dans des jeux de rôle qui nécessitent presque inévitablement la présence d'armes sous forme de jouets. Il peut s'agir de simples bâtons, d'épées en carton ou peut-être d'armes plus sophistiquées, comme les imitations de pistolets produites par l'industrie du jouet. Enfants et préadolescents de sexe masculin peuvent jouer aux soldats, construire des modèles réduits de bombardiers et de porte-avions ou mener des combats par jeux vidéo interposés. Les armes – qui sont presque toujours entre les mains de figures masculines – sont extrêmement présentes dans la littérature, les films et les jeux vidéo destinés principalement à un public masculin adolescent.

Certains jeunes de sexe masculin vivant dans une société tolérant les armes reçoivent de leurs parents de vraies armes (sans doute peu puissantes) comme des carabines à air comprimé ou peuvent acheter une arme illicite dans la rue – événement qui peut être considéré comme un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte, évoquant, consciemment ou non, un passé prétendu glorieux de chasseurs/guerriers. Dans les sociétés en conflit, qu'il s'agisse d'une guerre combattue avec des enfants soldats ou de sociétés comme celles des États-Unis, du Brésil, d'Afrique du Sud ou du Yémen saturées d'armes à feu et de violence, ce passage se produit souvent à un âge plus précoce que dans des sociétés plus pacifiques⁵.

Dans les pays disposant d'armées de conscription, la formation au maniement des armes au sein des forces armées nationales peut être considérée comme un rite de passage obligatoire, qui a lieu habituellement à l'âge de 18 ans. Les forces armées sont traditionnellement considérées comme « l'école de la nation », où les jeunes garçons deviennent des hommes et acquièrent tous leurs droits de citoyens⁶. Bien que la plupart des forces armées des pays industrialisés admettent désormais des femmes dans leurs rangs, la formation au combat et les opérations (autrement dit, l'utilisation des armes) sont en général réservées aux hommes. Même en Israël, où la conscription féminine est la règle, les soldats de combat sont désignés comme « nos braves garçons », tandis que les femmes soldats doivent se contenter le plus souvent de tâches « féminines », comme l'infirmerie ou le travail administratif⁷.

Des études récentes sur la prévalence des armes légères dans les sociétés en conflit, ou à peine sorties d'un conflit ou simplement violentes, montrent que les armes légères sont considérées, d'une part, comme un signe extérieur de virilité et, d'autre part, comme un moyen d'atteindre un statut économique et social. En exhibant son arme en public, l'homme exhibe en fait sa masculinité et définit son rôle dans la société⁸. Le « message » communiqué par le détenteur de l'arme dépend de la culture dans laquelle il se trouve – de même que le type d'arme considéré comme le meilleur symbole de cette masculinité. L'*Annuaire sur les armes légères 2002* montre comment les kalachnikovs AK-47 font partie de la « culture de la kalachnikov »⁹, notamment en Asie centrale et en Somalie. Un « fusil d'assaut qui symbolise la rébellion dans une grande partie du monde et la riposte au désordre social ailleurs ... dans ces régions, il semblerait étrange qu'un homme porte autre chose qu'une kalachnikov »¹⁰.

Les forces d'intervention occidentales, qu'il s'agisse de forces de maintien de la paix ou de pacification, et la façon dont elles sont parfois montrées dans les médias occidentaux peuvent être considérées comme affichant le même type de masculinité militarisée. On les montre comme des guerriers protecteurs occidentaux déambulant dans les rues de Kaboul ou de Pristina, « robustes », virils, mais bienveillants, arborant des lunettes de marque et portant ostensiblement leurs armes, tout en étant toujours prêts à aider les femmes et enfants pauvres et sans défense qu'ils rencontrent. Cet étalage d'armes est censé être à la fois le symbole et l'instrument de la supériorité technologique et militaire occidentale et un avertissement visible à tous les provocateurs potentiels. Compte tenu de la nature délicate des opérations de maintien de la paix, l'exhibition de cette masculinité militarisée peut néanmoins avoir un effet de boomerang ; ces forces d'intervention risquent de s'aliéner la population locale¹¹.

En fait, le concept de mâle armé jusqu'aux dents pour défendre les faibles et les sans-défense est d'une ironie tragique, puisque souvent les femmes et les enfants risquent bien davantage d'être tués par le protecteur de la famille et son arme que par un inconnu¹². L'homme armé lui-même n'est pas moins en danger, puisque à l'échelle mondiale, les hommes armés tués sont le plus souvent tués par d'autres hommes ou retournent leur arme contre eux-mêmes pour se suicider. Dans certains pays, le fossé entre les sexes à cet égard est patent ; en El Salvador, 94% des victimes d'homicide à l'arme à feu sont des hommes, tandis qu'une étude portant sur 234 homicides divers au Honduras – dont 75% à l'arme à feu – est parvenue à la conclusion que 98% des tueurs et 92% des victimes étaient des hommes¹³. Enfin, les hommes sont – dans une large mesure – plus enclins à utiliser une arme pour se suicider que les femmes¹⁴.

Le concept de mâle armé jusqu'aux dents pour défendre les faibles et les sans-défense est d'une ironie tragique, puisque souvent les femmes et les enfants risquent bien davantage d'être tués par le protecteur de la famille et son arme que par un inconnu¹².

L'arme comme fétiche sexuel

Le rapport homme-arme est souvent très sexualisé. Dire qu'une épée, un fusil ou un missile nucléaire est un symbole phallique ou une extension du pénis, c'est répéter un cliché. Au point que cette constatation n'est plus considérée comme une critique subversive de l'obsession masculine des armes. En fait, ce lien a été coopté par la culture populaire – puisque des produits « masculins » comme les rasoirs ou les voitures puissantes sont vendus grâce à des publicités où les armes sont censées évoquer des qualités viriles – et par l'industrie de l'armement, qui vend des « armes viriles » à des « hommes virils ». La connotation phallique des armes – et la notion correspondante de masculinité violente – est renforcée par l'industrie du spectacle et des loisirs par le biais de films et de jeux vidéo¹⁵.

Deux analyses féministes novatrices du militarisme masculin pendant la guerre froide ont étudié le discours sexualisé de l'impasse nucléaire ; il s'agit de *Missile Envy* de Helen Caldicott¹⁶ et de *Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals* de Carol Cohn¹⁷. Tandis que Caldicott estime que la course aux armements qui a marqué la guerre froide a été en quelque sorte alimentée par l'envie du pénis, Cohn essaie d'étudier le vocabulaire sexualisé de l'impasse nucléaire, sans tomber dans le piège « réducteur » qui consiste à faire du missile un pénis symbolique. Cohn décrit un langage imprégné d'images sexuelles le plus souvent phalliques, obscurcissant la nature meurtrière de l'arme en question. L'imagerie crée également une intimité sexualisée entre le fabricant et le manipulateur d'armes et l'arme elle-même, qui se manifeste concrètement, par exemple, par des tapotements affectueux presque rituels sur la bombe, le missile ou le bombardier. Cohn révèle également une autre métaphore intéressante, en vertu de laquelle un nouveau monde serait créé ou naîtrait grâce au pouvoir destructeur de l'arme nucléaire. Cette fois, les métaphores sexualisées ne sont plus aussi claires ; un missile phallique « accouche » de « bébés » (les ogives) et ce sont ces bébés qui donnent naissance au nouveau monde.

Les fusils deviennent des symboles phalliques violents, par exemple dans les chants des Marines américains (« c'est mon fusil [il brandit son fusil]/c'est mon revolver [il pointe le doigt vers son pénis]/celui-ci est pour tuer/celui-là pour s'amuser ») ou sur des autocollants qu'on trouve en Afrique du Sud (« Afrique du Sud sans armes – Taille-moi une pipe »). Les préservatifs distribués aux soldats pendant la deuxième guerre mondiale et lors de conflits plus récents étaient souvent utilisés pour protéger la gueule du fusil de la poussière et du sable¹⁸.

Le phallus n'est pas le seul objet sexuel évoqué pour visualiser le rapport entre les hommes et les armes. On apprend aussi aux soldats à féminiser leurs engins de guerre, à considérer leur fusil comme leur « fiancée », comme des femmes dont ils doivent prendre soin. Les tanks, les navires et les avions de guerre sont féminisés et ornés de dessins ou de photos de pin-up. Ainsi l'arme ou l'engin devient pour le soldat une maîtresse, une fiancée ou une mère. Cette métaphore est développée de manière frappante dans le poème de Randall Jarrell sur la deuxième guerre mondiale intitulé « The Death of a Ball-Turret Gunner »¹⁹ (*Mort d'un canonier de tourelle*), où le soldat mort est évacué « des entrailles » du bombardier comme un fœtus mort.

Comme pour les métaphores phalliques, les métaphores féminines sont très sexualisées, mais de manière assez ambiguë, puisque la bombe nucléaire lâchée sur Hiroshima était de sexe masculin (*Little Boy*) et avait été « éjectée » par un bombardier « féminin » l'*Enola Gay*. Plus récemment, toutefois, la nouvelle bombe MOAB américaine dévoilée début 2003 a été surnommée « la mère de toutes les bombes ». Les sites utilisés par les Français pour leurs essais nucléaires dans le Pacifique Sud ont tous reçu des noms féminins²⁰. Ainsi, les armes et les engins peuvent être considérés comme renforçant la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes, à un niveau symbolique ; le soldat prend soin de son fusil qui est sa fiancée, tandis que le tank ou le bombardier qui est aussi sa mère, soigne et protège le jeune soldat. D'autre part, on peut aussi considérer qu'il s'agit d'une concession symbolique au fait que la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes est bouleversée du fait des combats. Les femmes prennent part effectivement au combat ou à des activités connexes, y compris aux tueries, et pas seulement à un niveau symbolique en tant que fusil ou navire de guerre féminisé. Qui plus est, comme le montre l'exemple des sites d'essais nucléaires français, les métaphores peuvent aussi, sans que cela soit voulu, traduire la violence contre les femmes dans les conflits. Comme ce sont en général les hommes qui utilisent les engins de guerre, les métaphores sexuelles soulignent aussi le contrôle du mâle sur son propre corps (analogies sexuelles masculines) et sur celui des femmes (analogies sexuelles féminines).

L'interprétation violente de la masculinité, toutefois, ne considère pas seulement les armes comme des appendices phalliques, des objets sexuels féminins ou des objets fétiches incarnant les prouesses

masculines, mais voit dans le corps lui-même une arme. C'est ce qui arrive, par exemple, dans le contexte de sports spectaculaires violents²¹, en cas de violence sexuelle ou lors d'attaques suicide. Dans les trois cas, il s'agit de phénomènes éminemment masculins – les femmes participant à des sports violents sont considérées comme des anomalies, tandis que dans les statistiques, les hommes viennent nettement en tête des violeurs et que les attentats suicide commis récemment par des femmes ont pris les forces de sécurité et le public par surprise. Dans les trois cas, en utilisant son corps comme une arme, l'homme cherche à renforcer son statut social en s'attirant le « respect » sur le ring ou sur le terrain de jeux, en acquérant un statut de « martyr », en atteignant la satisfaction sexuelle et, surtout, en exerçant de manière directe et violente un pouvoir démesuré sur autrui.

La guerre comme acte sexuel symbolique

Si l'on accepte la qualité de symbole sexuel des armes, l'utilisation de ces dernières devient un acte sexuel symbolique. Dans *An Intimate History of Killing*²², Joanne Bourke analyse sous tous ses aspects l'importance donnée autrefois, dans le cadre de la formation militaire aux États-Unis et au Royaume-Uni à l'utilisation de la baïonnette, considérée comme faisant partie intégrante de la formation au combat des troupes uniquement masculines. L'utilisation de la baïonnette était décrite en des termes explicitement sexuels et ceux qui hésitaient à s'en servir étaient qualifiés d'« effeminés ». Étant donné la crainte quasi pathologique de l'homosexualité au sein de l'établissement militaire, il est intéressant de noter que l'acte de pénétration, viol symbolique, est censé avoir lieu dans un environnement purement masculin.

L'analyse fondée sur l'« envie de missile » proposée par Caldicott dans le contexte de la guerre froide doit être revue à la lumière de la course aux armements contemporaine. À l'échelle mondiale, la puissance militaire des États-Unis n'est plus contestée comme elle l'était pendant la guerre froide. À l'heure actuelle, aucun aspirant provocateur n'a l'intention ou les moyens, au moins à moyen terme, de chercher à se doter d'un arsenal d'armement approchant. Sur le plan sexuel, la possession d'armes de destruction massive peut être considérée comme le « grand égalisateur » ou le « grand compensateur », autrement dit comme un moyen de prendre sa revanche sur le premier de la classe omnipotent, mais dans une mesure limitée seulement puisque aucun État, et a fortiori aucun acteur privé, n'a les moyens de faire concurrence à l'arsenal nucléaire américain. La course aux missiles à laquelle se livrent l'Inde et le Pakistan est peut-être ce qui se rapproche le plus du scénario « envie de missile » de la guerre froide.

La plupart des conflits contemporains, qui sont plutôt des conflits « à faible intensité » et asymétriques, peuvent être tout aussi sexualisés. Dans les conflits à faible intensité, la dynamique est un peu différente, puisque les armes légères qui sont celles utilisées dans ce cas, sont assez faciles à obtenir. Dans ces conflits, d'autres dynamiques (telles que les liens que l'on entretient avec un seigneur de guerre souvent hypermasculinisé²³) peuvent être plus importantes pour définir la position hiérarchique que la possession d'une arme. Le terrorisme peut lui aussi être vu à travers la lentille de la métaphore sexualisée. Ainsi, les attaques du 11 septembre 2001 ont été décrites – volontairement ou non – dans des termes explicitement ou implicitement sexuels. Les tours jumelles auraient symbolisé le double phallus du pouvoir militaire et économique de l'Amérique, tandis que les attaques ont été interprétées comme une tentative de remasculinisation visant à réparer l'outrage de l'émascation subie depuis que des troupes américaines – dont des femmes soldats – gardaient les lieux les plus saints de l'islam²⁴. D'autre part, les terroristes ont été présentés au public et aux médias américains comme des « lâches » et la guerre d'Afghanistan comme visant à restaurer l'honneur des États-Unis dont la domination avait été symboliquement contestée²⁵.

En ce qui concerne les violences sexuelles à l'encontre d'hommes aussi bien que de femmes, dans lesquelles les armes jouent un rôle, l'arme perd son caractère de phallus *symbolique* et est soit utilisée pour contraindre la victime à des actes sexuels et/ou comme substitut du phallus pour pénétrer des orifices corporels. On en trouve des exemples bien documentés et tout à fait horribles dans les rapports de Human Rights Watch sur les violences sexuelles commises en République démocratique du Congo et en Sierra Leone²⁶.

Les armes et la masculinité violente

Comme nous l'avons vu, les armes sont considérées par les hommes comme des symboles sexuels, des objets fétiches et un signe extérieur de virilité. Ce point de vue est confirmé par les moyens de communication de masse qui consacrent une part croissante de leur couverture des conflits, ou de la période qui les précède, à la présentation des armes « sexy » qui seront utilisées dans le conflit. Ainsi, la CNN et Fox News ont consacré une part importante de leur temps d'antenne, dans les semaines qui ont précédé la guerre en Iraq, à la présentation de l'arsenal américain²⁷.

Les armes sont l'incarnation de modèles violents, souvent militarisés, de masculinité qui, à leur tour, ont de larges ramifications sociopolitiques.

Les armes sont l'incarnation de modèles violents, souvent militarisés, de masculinité qui, à leur tour, ont de larges ramifications sociopolitiques. Dans cette conception de la masculinité, « l'arme ou l'engin est souvent considéré comme l'objet fétiche d'un culte du héros » comme l'écrit Robert Dean²⁸

à propos de la façon dont les pilotes de chasse des première et deuxième guerres mondiales ou les capitaines de torpilleurs – de race blanche, d'origine bourgeoise et de sexe masculin – étaient déifiés aux États-Unis. Joanne Bourke²⁹ décrit des « mythes du guerrier » analogues qui auréolaient les pilotes et tireurs américains, australiens, britanniques et néo-zélandais des deux guerres mondiales ou de la guerre du Viet Nam. Dans ces cas particuliers, la glorification de la virilité du guerrier remonte au concept de masculinité en vigueur dans l'empire britannique³⁰, qui soulignait la supériorité de l'homme blanc chrétien anglo-saxon et servait de toile de fond idéologique à l'expansion de l'empire. Ces concepts, selon Dean, ont été en partie récupérés par l'élite politique américaine du début au milieu du xx^e siècle.

La résurgence du mythe du corps masculin militarisé indestructible pendant la période Reagan, en réaction tant à la « crise de la masculinité » qu'aux revers subis en politique étrangère, ainsi que sa transposition dans la culture populaire, ont été analysées par Lynda E. Boose et Susan Jeffords³¹. Selon ces auteurs, l'expérience « castratrice » du Viet Nam suscite en réaction pendant les années Reagan/Bush une politique étrangère plus agressive, correspondant au passage d'une masculinité perçue comme « plus douce » propre à la fin des années 60 et aux années 70 (liée à un front « défaitiste » – autrement dit très peu masculin – pendant la guerre du Viet Nam) à une masculinité agressive. En témoigne l'évolution des modèles masculins transmis par les films d'action – le héros du film d'action style James Bond muni d'un simple revolver et aux manières plutôt raffinées est remplacé par des héros à la virilité hypertrophiée du style Rambo, dotés d'armes et de muscles surdimensionnés.

La notion de masculinité « guerrière » est toujours à l'œuvre dans la culture populaire occidentale. Les guerriers urbains d'aujourd'hui, comme les jeunes cadres dynamiques des deux sexes, peuvent se conditionner pour livrer leurs batailles boursières en portant des vêtements de marque aux allures militaires et en conduisant des versions luxueuses de véhicules militaires, comme les Land Rover ou les Humvee. De même, les véritables guerriers urbains des conflits à faible intensité calquent souvent leur accoutrement sur la culture populaire occidentale. Les correspondants de presse dans les pays en conflit et le personnel des organisations de secours, même stationnés dans des zones très éloignées des zones de combat, ont de plus en plus souvent l'air de combattants, avec leurs vêtements de style militaire aux tons neutres, leurs gilets pare-balles, leurs casques et leurs énormes véhicules tout-terrain.

L'imagerie et les accessoires paramilitaires reposent sur une notion de « l'hypermasculinité » caractérisée, tout comme le modèle néolibéral, par un hyperindividualisme qui « relève les défis » de la société civile de manière aussi « agressive » ou « énergique » (pour reprendre le jargon du maintien de la paix) que les forces d'intervention occidentales en Afghanistan, en Iraq ou en Sierra Leone³².

Masculinité violente

Les manifestations militarisées et violentes de la masculinité peuvent être interprétées comme un retour à une version fantasmée extrême de ce que les hommes sont censés être, en réaction au sentiment d'insécurité qu'engendre une société perçue comme menaçante pour la masculinité traditionnelle. Ces réactions néotraditionalistes sont visibles dans de nombreuses sociétés et peuvent être déclenchées par divers types de phénomènes perçus comme des menaces – crainte du « féminisme occidental » ou de toute autre expression d'indépendance féminine, bouleversement des structures sociales et économiques traditionnelles dû à la mondialisation croissante ou encore, ouverture d'espaces sociaux à des rôles masculins et féminins non traditionnels. Le processus de construction et de promotion de l'homme blanc militarisé grâce à une culture de dédain patent à l'égard des Noirs, des civils et des femmes, ainsi que l'élimination violente des homosexuels et des dissidents des forces armées sud-africaines à l'époque de l'apartheid – en réaction aux menaces internes et externes auxquelles le régime d'apartheid aurait été confronté – en ont fourni confirmation, encore qu'il s'agisse d'un cas extrême. La masculinité violente implique aussi la suppression des masculinités de substitution qui lui font concurrence, non seulement chez les autres, mais sur le plan personnel également. En Afrique du Sud, les forces armées ont même essayé de « soigner » les conscrits soupçonnés d'homosexualité avec des thérapies hormonales et des électrochocs³³.

Les situations de conflit tendent à renforcer les conceptions étroites de la masculinité – les hommes possédant des armes ont le pouvoir, les hommes sont censés être soit des guerriers, soit des protecteurs, soit les deux, et ceux qui ne sont pas à la hauteur de ces attentes suscitent des réactions violentes à l'égard de ceux qui sont perçus comme encore plus démunis, à savoir leur famille au sens large. La « masculinité » des civils est contestée par les combattants, qui violeront l'homme en question, ou bien sa partenaire, ses enfants ou ses parents, qu'il est incapable de protéger³⁴.

Dans les périodes qui suivent les conflits, les hommes ont tendance à réinvestir les nouveaux espaces sociaux que les femmes ont réussi à créer pendant le conflit, dans le cadre d'un retour néotraditionaliste à un « passé mythique » où « les hommes étaient des hommes et savaient ce que cela voulait dire ». Selon certains résultats de recherche, à l'issue d'une période de conflit, les femmes se voient reléguées dans des rôles étroitement définis. Les hommes étiquetés comme « déviants » sont également soumis à des formes extrêmes de discipline ou d'exclusion. L'homophobie n'est pas rare et le rôle des hommes qui n'ont pas participé aux combats est minimisé. Le discours dominant sur la guerre, autrement dit la façon dont la guerre est décrite par la suite dans les manuels d'histoire officiels, sur les monuments aux morts et dans les principaux médias, montre des hommes combattifs, hétérosexuels, inviolés, héroïques jusque dans la défaite. En l'absence de programme de collecte des armes, il peut arriver que les armes légères utilisées en temps de guerre le soient désormais pour obtenir ce retour en arrière néotraditionaliste³⁵.

Les garçons seront-ils toujours des garçons ?

Quand on s'interroge sur les moyens de désarmer les hommes, il faut être bien conscient de ce qu'en analysant et en étiquetant certains modèles de comportement masculin comme « virils » ou

« masculins », on risque de consolider les modèles violents que l'on cherche à déconstruire en prétendant que les hommes sont essentiellement des « guerriers » et/ou des « protecteurs » violents attirés par les armes. Ceci revient à exclure tout autre modèle de comportement masculin – à savoir ceux qui n'exhortent pas à la violence – comme « non viril » et perpétue l'idée qu'être un homme, c'est de toute façon être violent. Tous les hommes ne sont pas fascinés par les armes, tous les hommes ne considèrent pas qu'être muni d'un revolver fait partie intégrante de leur masculinité. Inversement, des femmes peuvent être fascinées par les armes et certains types de revolver sont explicitement

Dépeindre les femmes comme essentiellement pacifiques et les hommes comme essentiellement violents renforce les modèles hégémoniques et patriarcaux de la masculinité et de la féminité, tout en obscurcissant de nombreux rapports de domination et de violence.

commercialisés à l'intention d'une clientèle féminine – cela étant, lorsqu'une femme se procure une arme, il y a de fortes chances pour que ce soit par crainte de subir une violence sexuelle, perpétrée en général par un homme³⁶. Dépeindre les femmes comme essentiellement pacifiques et les hommes comme essentiellement violents renforce les modèles hégémoniques et patriarcaux de la masculinité et de la féminité, tout en obscurcissant de nombreux rapports de domination et de violence.

Ce point de vue est celui d'Adam Jones ; il s'oppose au commentaire de Susan Brownmiller sur les guerres en Bosnie, en Croatie et en Slovénie du début des années 90 lorsqu'elle affirme que « les hommes des Balkans se sont révélés prêts à combattre et à mourir pour leur branche particulière de l'ethnie slave », en montrant que la plupart des combattants n'étaient pas des guerriers enthousiastes, hypermasculinisés défendant leur ethnie, mais bien plutôt des hommes conscrits de force pour la plupart, parfois désorientés et souvent désespérés, pris contre leur gré dans un conflit meurtrier et brutal³⁷. Si ce sont des hommes qui ont été – presque exclusivement – responsables des viols, meurtres, mutilations et pillages, ils étaient aussi les plus nombreux dans la catégorie des victimes – à l'exception des victimes de viol, catégorie dont les hommes sont en général virtuellement absents. Ceci est dû en partie à l'immense stigmatisation personnelle et collective du viol masculin qui conduit la plupart du temps à le passer sous silence³⁸. Les hommes étaient habituellement sous-représentés parmi les réfugiés, ce qui tend à démontrer que toutes les factions repéraient et récupéraient les hommes en âge de combattre pour conserver leur main-d'œuvre potentielle, les envoyer en camp de détention ou les exécuter. Le massacre de Srebrenica, au cours duquel plus de 6 500 musulmans bosniaques, dont une très grande majorité d'hommes, ont été tués, en témoigne cruellement.

Une autre preuve que des rôles masculins autres que celui du guerrier ou du protecteur armé existent et sont considérés comme désirables est fournie par les statistiques citées par Wendy Cukier³⁹. En Afrique du Sud, 44,9% des hommes interrogés dans trois communautés à très forte criminalité ont déclaré souhaiter posséder une arme à feu et à Phnom Penh (Cambodge), 43% des hommes interrogés ont déclaré qu'ils achèteraient une arme si cela était autorisé. Dans les deux cas, les chiffres pour les femmes étaient inférieurs, soit 34,4% et 31% respectivement. Cela montre que si les hommes sont plus nombreux que les femmes à vouloir s'armer pour assurer leur sécurité, une majorité d'hommes, dans les régions à forte densité d'armes à feu, où règne une « culture des armes » et où celles-ci sont facilement disponibles, ne jugeaient pas souhaitable de posséder une arme, même si cela était autorisé. Pour cette majorité d'hommes, l'arme à feu ne fait pas partie intégrante de l'identité masculine. Le nombre de possesseurs potentiels d'armes diminue avec le recul du nombre d'armes effectivement possédées et du taux de criminalité.

Les fanfaronnades juvéniles, le machisme exacerbé et les plaisanteries de corps de garde sur les armes et la guerre peuvent aussi être considérés comme masquant une certaine crainte de ne pas être à la hauteur du rôle de guerrier. Le langage sexualisé que décrit Cohn ainsi que les références sexuelles utilisées à propos des armes et des engins de guerre viseraient alors à couvrir les horreurs de la guerre et les conséquences délétères de la masculinité armée.

Désarmer la masculinité

S'il existe un « rapport particulier » indéniable et patent entre les hommes et les armes, il ne s'agit pas simplement d'une conséquence « naturelle » de la masculinité. Du reste, tous les hommes ne partagent pas cette relation particulière. Si le rapport entre les hommes et les armes est souvent sexuellement connoté, il serait simpliste de se contenter de voir dans les armes des prolongements phalliques. « Faire » l'homme à l'aide d'une arme est en fait la manifestation visible d'une idée violente et souvent militarisée de la masculinité, qui doit être analysée dans un contexte historique et culturel. Ces manifestations ont à leur tour des conséquences sociales et politiques considérables, que ce soit sous forme de violence domestique ou dans le cadre de la politique étrangère. Les modèles violents de masculinité ont tendance à devenir hégémoniques, l'arme étant utilisée comme symbole et instrument pour démontrer et exercer cette hégémonie, y compris contre les masculinités concurrentes. C'est souvent le cas dans les périodes de conflit ou postérieures au conflit, mais aussi dans les sociétés qui sont plus ou moins ouvertement violentes. Qui plus est, la masculinité militarisée est souvent une réaction à des dangers censés menacer la domination et le pouvoir masculins.

Les mesures de désarmement, de même que la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants, sont souvent traitées comme un pur exercice d'arithmétique. Or, un processus de désarmement durable et complet exige une analyse de la situation fondée sur la problématique hommes-femmes pour étudier la façon dont les armes, la violence et les notions de « masculinité » et de « féminité » interagissent dans un environnement socioculturel donné. L'élimination progressive et le contrôle strict des armes devraient être associés à une « démobilisation » des conceptions violentes et militarisées de la masculinité qui considéreraient le processus de collecte des armes comme « castrateur ». Il faut donc travailler sur les conceptions non violentes et non armées de la masculinité et de la féminité qui existent déjà dans la société en question, en développant et en multipliant les possibilités dans ce domaine et en leur donnant les moyens de s'imposer, de façon à préparer le terrain pour une paix durable.

Notes

1. Michael Ignatieff, 1998, *The Warrior's Honour: Ethnic War and the Modern Conscience*, Vintage Press, Londres.
2. Sur le rôle de l'identité dans les conflits, voir par exemple Mary Kaldor, 1999, *New and Old Wars. Organised Violence in a Global Era*, Polity Press, Cambridge ; et sur les identités sexuelles militarisées dans les conflits, voir Cynthia Enloe, 2000, *Maneuvers: The International Politics of Militarizing Women's Lives*, University of California Press, Berkeley et Los Angeles.
3. Lois Bryson, 1987, « Sport and the Maintenance of Masculine Hegemony », *Women's Studies International Forum*, vol. 10, n° 4.
4. Michael Messner, 1990, « When Bodies are Weapons: Masculinity and Violence in Sport », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 25, n° 3, ICSS, Hambourg.
5. Sur les rites de passage, la formation militaire et le combat effectif comme « test de virilité », voir, par exemple, Joshua S. Goldstein, 2001, *War and Gender*, Cambridge University Press ; sur la violence des gangs sévissant dans le centre des grandes villes comme rite de passage, voir Don Pinnock, 1996, « Gangs, Guns and Rites of Passage », *Conflict Resolution Center International Newsletter*, Fall ; pour l'Afrique du Sud, voir, par exemple, « Gun Control Alliance » (sans date), *Youth and Guns*, GCA Sector Pamphlet, disponible à l'adresse < <http://www.gca.org.za/facts/pamphlets/youth.htm> > ; sur le rôle des armes à feu dans l'accession à l'âge d'homme dans la société yéménite, voir Derek Miller, 2003, *Demand, Stockpiles and Social Controls: Small Arms in Yemen*, Occasional Paper No. 9, Small Arms Survey, Genève, disponible à l'adresse < <http://www.smallarmssurvey.org/OPapers/OPaper9Yemen.pdf> > .
6. Voir, par exemple, Eric Hobsbawm, 1993, *Nations and Nationalism Since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge University Press.

7. Uta Klein, 1999, « 'Our best boys'—The gendered nature of civil-military relations in Israel », *Men and Masculinities*, vol. 2, n° 1, p. 47 à 65.
8. Pour le Yémen, voir par exemple Miller, 2003, op. cit. ; pour le Soudan et l'Afrique du Sud, Amani El Jack, 2002, « Gender Perspectives on the Management of Small Arms and Light Weapons in the Sudan » in Vanessa Farr et Gebre-Wold (sous la direction de), *Gender Perspectives on Small Arms and Light Weapons: Regional and International Concerns*, BICC Brief 24, Bonn, Centre international de reconversion de Bonn, p. 51 à 57, disponible à l'adresse < <http://www.bicc.de/publications/briefs/brief24/content.html> > ; et pour la Jamaïque, Marilyn Thomson, 2003, « Boys will be Boys: Addressing the Social Construction of Gender », in Frances Cleaver (sous la direction de), *Masculinities Matter—Men, Gender and Development*, Londres, Zed Books.
9. Les descriptions de la « culture de la kalachnikov » en Bosnie-Herzégovine incluent Anthony Loyd, 1999, *My War Gone By, I Miss it So*, Anchor Press, Londres ; et au Pakistan, Martin Regg Cohn, 2001, « Talking Tough on Guns in Pakistan », in *The Toronto Star*, 11 avril, ce dernier cité dans l'*Annuaire sur les armes légères 2002* est disponible à l'adresse < <http://www.worldpress.org/Americas/65.cfm> > .
10. Small Arms Survey, 2002, *Annuaire sur les armes légères 2002 – Évaluer le coût humain*, Oxford University Press, p. 70.
11. Sur les représentations du « maintien de la paix par la manière forte » dans les médias, voir, par exemple, Tom Holert et Mark Terkessidis, 2002, *Entsichert. Krieg als Massenkultur im 21. Jahrhundert*, Cologne, Kiepenhauer & Witsch ; sur les défis que représente l'adaptation de la notion de masculinité militarisée aux besoins des missions de maintien de la paix, voir, par exemple, Paul Higate, 2003, « Peacekeeping and Gendered Relations », in University of Peace, *Peace and Conflict Monitor*, San Jose, disponible à l'adresse < http://www.monitor.upeace.org/innerpg.cfm?id_article=74 > ; et Heidi Hudson, 2000, « Mainstreaming Gender in Peacekeeping Operations: Can Africa Learn from International Experience? », *African Security Review*, vol. 9, n° 4.
12. Voir, par exemple, l'étude de David Hemenway, Tomoko Shinoda-Tagawa et Matthew Miller, 2002, « Firearm Availability and Female Homicide Victimization Rates Among 25 Populous High-Income Countries », *Journal of the American Medical Women's Association*, vol. 57, p. 100 à 104, disponible à l'adresse < http://jamwa.amwadoc.org/vol57/57_2_8.htm >, cité dans Farr et Gebre-Wold (sous la direction de), 2002, op. cit. ; pour le Soudan, voir El Jack, 2002, op. cit.
13. Pour l'agression d'homme à homme, voir Wendy Cukier, 2002, *Gendered Perspectives on Small Arms Proliferation and Misuse: Effects and Policies* in Farr et Gebre-Wold (sous la direction de), 2002, op. cit. ; pour les chiffres en Amérique centrale, voir William Godnick, Robert Muggah et Camilla Waszink, 2002, *Stray Bullets: The Impact of Small Arms Misuse in Central America*, Occasional Paper No. 5, Small Arms Survey, Genève, disponible à l'adresse < <http://www.smallarmssurvey.org/OPapers/OPaper5CentralAmerica.pdf> > .
14. Voir, par exemple, Sharon Moyer et Peter J. Carrington, 1992, *Gun Availability And Firearms Suicide*, Working Document WD1993-3e, Département de la Justice du Canada, Ottawa, disponible à l'adresse < http://www.cfc-ccaf.gc.ca/en/research/publications/reports/1990-95/reports/suici_rpt.asp > .
15. Pour les stéréotypes sexuels dans les jeux vidéo, voir, par exemple, Mediascope, 1999, « Girls and video games », *Issue Brief Series*, Studio City, Mediascope Press, disponible à l'adresse < <http://www.mediascope.org/pubs/ibriefs/gvg.htm> > ; pour les rôles masculins/féminins et la violence dans les jeux vidéo, voir T. L. Dietz, 2000, « An examination of violence and gender role portrayals in video games », *Women & Language*, vol. 23, n° 2.
16. Helen Caldicott, 1984, *Missile Envy*, New York, Bantam Press.
17. Carol Cohn, 1987, « Sex and Death in the Rational World of Defense Intellectuals », *Signs: Journal of Woman in Culture and Society*, vol. 12, n° 4.
18. Pour les chants des Marines américains et la distribution de préservatifs, voir Goldstein, 2001, op. cit. ; pour l'Afrique du Sud, voir Adèle Kirsten, 2002, *White Men with Weapons* in Farr et Gebre-Wold (sous la direction de), 2002, op. cit.
19. *The Death of a Ball-Turret Gunner*
From my mother's sleep I fell into the State,
And I hunched in its belly till my wet fur froze.
Six miles from earth, loosed from its dream of life,
I woke to black flak and the nightmare fighters.
When I died they washed me out of the turret with a hose.
20. Cohn, 1987, op. cit. ; Goldstein, 2001, op. cit.
21. Messner, 1990, op. cit.
22. Joanna Bourke, 1999, *An Intimate History of Killing. Face to Face Killing in 20th Century Warfare*, Londres, Granta Books.
23. L'« hypermasculinité » comme concept est une question controversée qui dépend, bien entendu, du contexte individuel, social, culturel et temporel. Les trois aspects qui nous intéressent ici sont l'accent mis sur la force, l'agressivité et la puissance sexuelle.
24. Interview de Klaus Theweleit, *Die Tageszeitung*, Berlin, 19 septembre 2001.

25. Nancy Ehrenreich, 2002, « Masculinity and American Militarism », *Tikkun Magazine*, vol. 17, n° 6, disponible à l'adresse <<http://www.tikkun.org/magazine/index.cfm/action/tikkun/issue/tik0211/article/021113d.html>> .
26. Human Rights Watch, 2002, *The War Within The War—Sexual Violence Against Women and Girls in Eastern Congo*, Londres, Human Rights Watch, disponible à l'adresse <<http://www.hrw.org/reports/2002/drc/>> ; et Human Rights Watch, 2003, *'We'll Kill You If You Cry'—Sexual Violence in the Sierra Leone Conflict*, Human Rights Watch, New York, disponible à l'adresse <<http://hrw.org/reports/2003/sierraleone/>> .
27. Des modèles animés à trois dimensions – presque exclusivement d'armes américaines – permettent à l'utilisateur de simuler des tirs d'armes à feu ou de canons et le lâcher de bombes. Voir, par exemple, CNN à l'adresse <<http://www.cnn.com/SPECIALS/2003/iraq/forces/weapons/index.html>> .
28. Robert Dean, 2001, *Imperial Brotherhood. Gender and the Making of Cold War Foreign Policy*, Amherst, University of Massachusetts Press.
29. Bourke, 1999, op. cit.
30. Voir, par exemple, Ronald Hyam, 1990, *Empire and Sexuality: The British Experience*, Manchester, Manchester University Press ; ou Robert Morrell, 2001, *From Boys to Gentlemen: Settler Masculinity in Colonial Natal 1880-1920*, Pretoria, University of South Africa Press, sur la masculinité du colon militarisé en Afrique du Sud.
31. Lynda E. Boose, 1993, « Techno-Muscularity and the 'Boy Eternal': From the Quagmire to the Gulf », in Miriam Cooke et Angela Woollacott (sous la direction de), *Gendering War Talk*, Princeton, Princeton University Press ; Susan Jeffords, 1994, *Hard Bodies: Hollywood Masculinity in the Reagan Years*, Rutgers University Press.
32. Voir, par exemple, Holert et Terkessidis, 2002, op. cit.
33. Voir, par exemple, Jacklyn Cock, 1991, *Colonels and Cadres: War and Gender in South Africa*, Londres, Oxford University Press ; ou Oliver Phillips, 2001, « Conscripts in camp: making military men », *African Gender Institute Newsletter*, vol. 8 (juillet), disponible à l'adresse <<http://web.uct.ac.za/org/agi/newslet/vol8/index.htm>> .
34. Des exemples de ce type de dynamique à l'œuvre dans les zones de conflit du nord de l'Ouganda sont donnés par Chris Dolan, 2002, « Collapsing Masculinities and Weak States—a Case Study of Northern Uganda », in Frances Cleaver (sous la direction de), *Masculinities Matter—Men, Gender and Development*, Londres, Zed Books.
35. Pour l'Ouganda, voir par exemple Dolan, 2002, op. cit. Pour des exemples récents provenant d'Afghanistan, voir Human Rights Watch, 2002, *We Want to Live as Humans—Repression of Women and Girls in Western Afghanistan*, disponible à l'adresse <<http://www.hrw.org/reports/2002/afghnwmn1202>> ; et en provenance de l'Iraq, Human Rights Watch, 2003, *Climate of Fear: Sexual Violence and Abduction of Women and Girls in Baghdad*, disponible à l'adresse <<http://hrw.org/reports/2003/iraq0703>> . Pour l'Afrique australe, voir Vanessa Farr, 2002, *Gendering Demilitarisation as a Peacebuilding Tool*, BICC Paper 20, Bonn, Centre international de reconversion de Bonn, disponible à l'adresse <<http://www.bicc.de/general/paper20/paper20.pdf>> . Sur l'utilisation des armes légères, à l'issue du conflit, par les hommes et les femmes, voir aussi Vanessa Farr, 2002, « A Gendered Analysis of International Agreements on Small Arms and Light Weapons », in Farr et Gebre-Wold (sous la direction de), 2002, op. cit.
36. Sur la manipulation de ces craintes par l'industrie de l'armement au moyen des supports publicitaires, voir, par exemple, Vanessa Farr, 2003, « Men, Women and Guns—Understanding how Gender Ideologies Support Small Arms and Light Weapons Proliferation », in BICC, *Conversion Survey 2003*, Bonn, BICC.
37. Adam Jones, 1994, « Gender and Ethnic Conflict in ex-Yugoslavia », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 17, n° 1, p. 115 à 134, disponible à l'adresse <<http://adamjones.freeservers.com>> .
38. Voir, par exemple, Dubravka Zarkov, 2001, « The Body of the Other Man: Sexual Violence and the Construction of Masculinity, Sexuality and Ethnicity in Croatian Media », in C. Moser et F. Clark (sous la direction de), *Victims, Perpetrators or Actors? Gender, Armed Conflict and Political Violence*, Londres, Zed Books, p. 69 à 82.
39. Cukier, 2002, op. cit.

Le Plan d'action sur l'égalité des sexes du Département des affaires de désarmement de l'ONU

Agnès MARCAILLOU

Tous les départements de l'ONU ont reçu pour mandat de s'employer activement à intégrer une démarche soucieuse de l'équité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de leurs politiques et programmes. Cette entreprise place le Département des affaires de désarmement devant un double défi qui peut toutefois se résumer à un objectif unique, à savoir faciliter les progrès du désarmement en tenant compte des sexospécificités dans tous ses travaux de fond. Le présent article examine l'une des mesures adoptées dans ce sens.

Depuis 1998, date à laquelle il a été rétabli en tant que tel, le Département des affaires de désarmement s'attache à tenir compte de l'égalité des sexes dans tous ses domaines d'activité. La première mesure prise dans cette direction a été d'inviter la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme ainsi que ses collègues à exposer aux membres du personnel tous les aspects de la question, et en particulier à préciser le sens de l'expression « prise en compte de l'égalité des sexes » dans le contexte du désarmement.

La collaboration entre le Bureau de la Conseillère spéciale et le Département a débouché sur l'élaboration et la publication, en 2001, de *Gender Perspectives on Disarmament: Briefing Notes*¹. Ces six notes d'information thématiques succinctes traitent du rôle joué par les femmes et les hommes dans différents secteurs du désarmement comme les armes de destruction massive, les armes légères et les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Ces notes décrivent en termes simples les rapports importants entre les femmes, les hommes et le désarmement tout en apportant un éclairage original sur les domaines complexes et politiquement sensibles que sont la sécurité, le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements. Abordées sous cet angle, les questions de désarmement apparaissent sous un jour nouveau ce qui pourrait, selon le Département, contribuer à préparer le terrain à une solution efficace et durable des questions touchant à la paix et à la sécurité.

Le Plan d'action sur l'égalité des sexes du Département des affaires de désarmement (ci-après dénommé « le Plan d'action ») s'inscrit dans le prolongement des notes d'information susmentionnées et de certaines autres initiatives du Département visant à promouvoir le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus mondial de désarmement tout en inscrivant le désarmement dans les efforts actuels en faveur de l'égalité des sexes. Le Plan d'action découle d'un vaste ensemble de mandats, émanant d'organes délibérants ou non, dont certains participent de politiques internes à l'ONU. À leur nombre figurent : la Déclaration pour l'avenir du Département des affaires de désarmement, de 1999², dans laquelle est affirmé l'engagement du département en faveur de la

Agnès Marcaillou est chef du Service du désarmement régional au Département des affaires de désarmement de l'ONU et a été, à ce titre, associée personnellement à l'élaboration du Plan d'action du Département sur l'égalité des sexes car ce service est, entre autres, tenu de prendre en compte l'égalité des sexes dans les activités de désarmement, de paix et de sécurité.

promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes et de la prise en compte des sexospécificités dans le domaine du désarmement ; la recommandation du Bureau des services de contrôle interne³, aux termes de laquelle le Département devrait envisager de mettre au point un plan d'action pour la prise en compte des sexospécificités dans le domaine du désarmement ; la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité⁴ ; et le Programme d'action de Beijing de 1995⁵.

Le Plan d'action sur l'égalité des sexes

Couvrant la période d'avril 2003 à décembre 2005, le Plan d'action sur l'égalité des sexes est un instrument de travail qui décrit la conception du Département en matière d'intégration du souci d'équité entre les sexes dans son travail et avance différentes mesures pour la concrétiser. Durant

Le Plan d'action sur l'égalité des sexes est un instrument de travail qui décrit la conception du Département en matière d'intégration du souci d'équité entre les sexes dans son travail et avance différentes mesures pour la concrétiser.

quatre mois, deux consultants ont apporté leur concours à l'élaboration du Plan d'action⁶ en procédant à des échanges de vues intensifs avec les membres du personnel du Département pour parvenir à une communauté de vues quant à la finalité et aux buts du Plan. Dans le souci de promouvoir une politique aussi dynamique que visible tendant à intégrer le souci d'équité entre les sexes dans les travaux du Département, le Bureau de

la gestion des ressources humaines de l'ONU a pris en charge le coût d'élaboration du Plan d'action, au titre du programme de perfectionnement des compétences pour le Département.

Tout au long du processus de formulation de cette stratégie, les consultants ont analysé avec le personnel du Département en quoi et pourquoi l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes était importante pour les travaux du Département. Cette réflexion a permis de définir les dispositions pratiques à prendre dans l'optique aussi bien des travaux de fond (concernant par exemple les armes légères ou les armes de destruction massive) que des méthodes de travail communes (comme la constitution de groupes ou les activités de sensibilisation du grand public). Le Plan d'action expose la phase suivante de l'action du Département qui consiste à cerner tant les chevauchements que les éventuelles synergies susceptibles d'exister entre efforts de promotion du désarmement et efforts de promotion de l'égalité des sexes, ainsi que leur pertinence. En résumé, le Plan d'action définit une approche pratique du concept théorique de la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans les travaux de fond du Département.

Tout en reconnaissant sans détour qu'il lui faut encore beaucoup apprendre et que de nombreuses questions restent à étudier, le Département espère que le Plan assoira sur un socle solide les travaux futurs en permettant de mieux comprendre les questions de fond ainsi qu'en suscitant et mettant en évidence de nouvelles possibilités pratiques de prise en compte de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement.

Aperçu du plan

Avant d'aborder les dispositions pratiques que le Département devrait adopter dans le sens de l'égalité des sexes, les consultants se sont efforcés de préciser en quoi cette évolution était susceptible de conforter le processus de désarmement. Ils ont estimé que pour mieux comprendre comment cette évolution pourrait favoriser la réalisation des objectifs du désarmement, il fallait tenir compte du

contexte social et politique dans lequel le désarmement s'inscrit, principalement en temps de conflit armé (et notamment dans les phases précédant et suivant les conflits), mais aussi lors de l'adoption de politiques et de décisions concernant la mise au point, la production, le déploiement, l'usage, la limitation et l'élimination des armes.

L'analyse des questions de parité entre les sexes a pour point de départ les gens, leurs expériences et leur vie et non des notions en rapport avec la sécurité de l'État. La perception de la sécurité et les décisions en matière d'armement (qu'il s'agisse de mettre au point des armes, d'en acquérir, de les conserver, de les remettre ou de les détruire) n'interviennent pas dans le vide mais dans un contexte politique, économique, social et humain.

Il n'est pas étonnant que les décisions que prennent les hommes et les femmes en matière d'armement reflètent, d'une certaine façon, leurs positions différentes. Une meilleure connaissance de la façon dont les femmes et les hommes perçoivent la sécurité et les armes peut aider à mieux cerner les difficultés et les possibilités en matière de désarmement. Comprendre les rapports existant entre les femmes, les hommes et les questions de sécurité ou d'armement peut favoriser la réalisation des objectifs du désarmement.

Le Plan d'action commence par la présentation de son objet, la définition des principes d'intégration du souci d'égalité des sexes et de représentation équilibrée des femmes et des hommes aux fins du Plan et la formulation de propositions concernant le dispositif d'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Plan d'action et son suivi⁷.

Sans avoir pour ambition de formuler des définitions faisant autorité, le Plan d'action tente de préciser les notions de prise en compte de l'égalité des sexes et d'équilibre entre les femmes et les hommes. Le Plan s'intéresse plus particulièrement à la prise en compte de l'égalité des sexes dans les domaines d'activité du Département et non à l'équilibre entre les femmes et les hommes, qui renverrait aux proportions respectives de femmes et d'hommes occupant les différents postes du Département et au degré d'égalités des chances entre eux.

Le Plan d'action a pour but d'ensemble de faciliter les progrès du désarmement. Le Département pourrait renforcer le dialogue et l'action en faveur du désarmement en intégrant le souci d'équité entre les sexes dans son travail de tous les jours. Le plan repose sur l'hypothèse selon laquelle le désarmement peut être étayé et conforté – de manière générale et dans le cadre d'initiatives spécifiques – par une meilleure prise en compte des différences entre les femmes et les hommes dans les débats, la prise de décisions et les actions touchant au désarmement ainsi que par une participation plus équitable des femmes au processus décisionnel. Un aspect essentiel du travail du Département dans ce domaine consiste donc à cerner d'éventuelles synergies et possibilités propres à promouvoir à la fois un désarmement véritable et une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

Le plan repose sur l'hypothèse selon laquelle le désarmement peut être étayé et conforté par une meilleure prise en compte des différences entre les femmes et les hommes dans les débats, la prise de décisions et les actions touchant au désarmement ainsi que par une participation plus équitable des femmes au processus décisionnel.

Le défi à relever consiste dès lors à adapter, pour le travail du Département, les grands objectifs de la prise en compte de l'égalité des sexes. Le Plan d'action prévoit, pour y parvenir, quatre sous-objectifs :

- Étudier les rapports entre la promotion d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, et la promotion du désarmement ;
- Renforcer la capacité du Département à assurer la prise en compte systématique de l'égalité des sexes dans ses travaux ;

- Mener une action de vulgarisation et de sensibilisation sur l'importance de tenir compte de l'égalité des sexes lors des discussions relatives au désarmement ;
- Soutenir une participation équitable aux discussions relatives au désarmement, en mettant l'accent sur la participation de nouveaux groupes concernés et de tenants de l'égalité des sexes à ces discussions.

Les consultants ont mené deux séries de discussions et d'entretiens intensifs avec tous les membres du personnel afin de définir pour chacun des services du Département et ses trois centres régionaux un point de départ pour la prise en compte de l'égalité des sexes. Cette démarche a débouché sur l'établissement, pour chaque service, d'une liste d'initiatives comportant trois rubriques :

- *Le travail entrepris à ce jour* par chaque service s'agissant des questions d'égalité entre les sexes ;
- *Les thèmes* dont chaque service s'occupe actuellement auxquels il est particulièrement judicieux d'intégrer le principe de l'égalité des sexes ;
- *Les points d'entrée ou activités spécifiques* que les services et les centres régionaux ont jugé envisageables et réalisables.

Dans ces listes sont énumérées des mesures concrètes que les services et les centres régionaux sont convenus d'entreprendre en faveur de l'intégration du souci d'égalité entre les sexes. Il ne s'agit pas d'une énumération exhaustive d'initiatives potentielles mais davantage d'une récapitulation des grandes lignes des engagements pris, qui ne portent que sur les activités qu'un service ou un centre a jugé réalisables eu égard à ses ressources et à son programme de travail pour les trois années couvertes par le Plan d'action. Le nombre de points d'entrée varie, selon les services, en fonction des mandats dont ils sont investis et de leur potentiel concernant l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes.

Les engagements et activités des services sont regroupés en fonction des sous-objectifs mentionnés plus haut. Le tableau 1 donne des exemples d'activités susceptibles de favoriser la réalisation de chacun d'entre eux.

La dernière section du Plan d'action contient des listes de contrôle destinées au Département des affaires de désarmement. Elles rappellent les possibilités et l'intérêt de la prise en compte de l'égalité des sexes. Structurées par activité, ces listes d'une page sont appelées à être utilisées et éventuellement modifiées par chaque service dans l'accomplissement de ses tâches. Elles ont pour objet d'inciter à la réflexion sur les questions de l'égalité des sexes lors de l'accomplissement par les membres du personnel de diverses tâches, comme l'organisation d'un groupe de discussion (par exemple : cette manifestation se prête-elle à la distribution de publications du Département sur les femmes, les hommes et le désarmement ?), la conduite d'une mission d'établissement des faits (le programme de la mission prévoit-il des réunions avec des représentantes d'associations de femmes ?), le recrutement de consultants (existe-t-il un équilibre entre les femmes et les hommes parmi les consultants recrutés par le service ?) ou, encore, la formulation de propositions de projet (a-t-on pensé à l'importance d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes pour les résultats du projet ?). Il ne s'agit pas de listes exhaustives de questions devant être examinées, mais davantage d'un outil permettant d'envisager différentes possibilités et d'aider le personnel du Département à envisager toute une série de questions et d'actions susceptibles de favoriser la prise en compte de l'égalité des sexes.

Si le Plan d'action met l'accent sur des dispositions pragmatiques et des mesures concrètes, les consultants ont fait observer qu'elles seraient plus efficaces si les personnes chargées de les mettre en

Tableau 1. Exemples d'activités propres à favoriser la réalisation des sous-objectifs relatifs à la prise en compte de l'égalité des sexes

Objectif d'ensemble	Faciliter les progrès en matière de désarmement (en tenant compte du souci d'égalité entre les sexes)
Sous-objectifs	Exemples d'activités propres à favoriser la réalisation des sous-objectifs
Étudier les liens entre la promotion d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, et la promotion du désarmement	Organiser des groupes de discussion portant expressément sur les différences entre les femmes et les hommes à l'égard des armes de destruction massive, des armes légères, etc. Nouer un dialogue avec les chercheurs et les tenants de l'égalité entre les sexes qui travaillent sur les questions de désarmement. Favoriser la discussion et les recherches sur les liens entre les femmes, les hommes et le désarmement.
Renforcer la capacité interne du Département des affaires de désarmement à assurer la prise en compte systématique de l'égalité des sexes dans ses travaux	Veiller à l'établissement régulier de rapports sur les progrès réalisés, les obstacles rencontrés et les enseignements tirés lors de la mise en œuvre du Plan d'action. Utiliser et adapter les listes de contrôle visées au chapitre 4. Encourager la participation du personnel aux groupes de discussion et à d'autres formes de débat offrant la possibilité d'analyser les liens entre les femmes, les hommes et le désarmement.
Mener une action de vulgarisation et de sensibilisation sur l'importance de tenir compte de l'égalité des sexes lors des discussions relatives au désarmement	Intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes lors des séances d'information régulières destinées aux États membres. Utiliser le site web du Département pour insister sur les rapports entre les femmes, les hommes et le désarmement et présenter les recherches sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans le domaine du désarmement. Évoquer la question de l'égalité des sexes dans d'autres instances de l'ONU s'occupant de désarmement (le mécanisme de coordination de l'action sur les armes légères, par exemple).
Soutenir une participation équitable aux discussions relatives au désarmement, en mettant l'accent sur la participation de nouveaux groupes concernés et de tenants de l'égalité des sexes	Sensibiliser les tenants de l'égalité entre les sexes aux questions de désarmement. Établir des registres de femmes spécialistes. Adresser aux journalistes de la « presse féminine » des dossiers d'information sur les questions de désarmement. À plus long terme, renforcer la capacité des femmes à participer aux discussions relatives au désarmement.

œuvre connaissent la théorie et la logique qui les sous-tendent. Deux annexes ont été ajoutées dans cette optique. La première explore certains thèmes transversaux dans le but de préciser comment l'attention portée aux rôles et à la position des femmes et des hommes est susceptible de promouvoir les buts du désarmement. La seconde annexe vise à préciser en quoi, comment et pourquoi l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes est pertinente pour le mandat et le travail actuels du Département en faisant ressortir plusieurs points de convergence entre le désarmement et le souci de l'égalité des sexes. À l'instar des notes d'information de 2001 mentionnées plus haut, cette seconde annexe fait ressortir la place réservée aux femmes et aux hommes dans les différents secteurs d'activité du Département, s'agissant notamment des armes de destruction massive ; des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ; des armes légères et de petit calibre ; des mines terrestres ; du dialogue avec la société civile ; du rapport désarmement-développement ou de l'éducation en matière de désarmement.

Conclusion

Une vision non suivie d'action ne débouche sur rien ;
Une action dépourvue de vision n'est que passe-temps ;
Une vision porteuse d'action peut changer le monde.

Nelson Mandela

Lors du lancement du Plan d'action à l'occasion d'une réunion-débat en avril 2003 intitulée « Renforcer le désarmement grâce à la collaboration entre hommes et femmes », le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement de l'époque, Jayantha Dhanapala, a souligné que le Plan d'action avait pour but de « renforcer, consolider, informer et guider les travaux futurs du Département en faveur du désarmement » et que l'accent allait être mis sur le terme « action ». Les membres du personnel du Département ont pour responsabilité de mettre en œuvre le Plan d'action tout en se servant de cet outil pour favoriser l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans leurs activités quotidiennes.

La mise en œuvre du Plan d'action est mentionnée dans le programme de travail annuel de chaque membre du personnel – qui est ensuite examiné par les supérieurs hiérarchiques dans le cadre du système de l'ONU d'appréciation du comportement professionnel – ainsi que dans le programme de travail annuel de chaque service et de chaque centre régional. Il a, en outre, été demandé à chaque service et à chaque centre de faire le point dans leurs rapports d'activité mensuels des questions liées à la prise en compte de l'égalité des sexes.

Le Département réalise, de plus, à l'heure actuelle une enquête interne destinée à évaluer tant la teneur du Plan d'action que le processus participatif mis en œuvre pour l'élaborer. En 2004, le Département procèdera à une évaluation globale du Plan en vue de le réviser et d'en améliorer la prochaine version, prévue pour 2006. Cette évaluation portera sur les résultats obtenus, les activités entreprises, les enseignements tirés, les obstacles rencontrés et les options stratégiques envisageables pour l'avenir.

Le Département a publié à l'intention du grand public un document reproduisant des extraits du Plan d'action⁸, ce en raison de l'intérêt suscité par son élaboration (en tant que premier plan de ce type au sein du Secrétariat de l'ONU) et pour saisir l'occasion de faire connaître certaines de ses idées et stratégies et d'apporter des éléments de réflexion à l'appui des travaux en cours visant à définir les moyens d'œuvrer de concert au désarmement et à l'égalité entre les sexes. Même si le Plan d'action s'adresse en premier chef à son personnel, le Département espère que le processus d'élaboration du Plan et les enseignements tirés de sa mise en œuvre seront mis à profit par d'autres départements et organismes des Nations Unies pour leurs propres activités concernant l'intégration du souci d'égalité entre les sexes.

Notes

1. Disponibles sur Internet < <http://disarmament.un.org/gender.htm> > .
2. Voir < <http://disarmament.un.org/dda-vision.htm> > .
3. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne, *Inspection de la gestion du programme et des pratiques administratives du Département des affaires de désarmement*, document des Nations Unies A/56/817, 12 février 2002, p. 17.
4. Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité du 31 octobre 2000, < http://www.un.org/events/res_1325e.pdf > .

5. Le texte est disponible dans son intégralité en anglais sur Internet, < <http://www1.umn.edu/humanrts/instree/e5dplw.htm#three>>.
6. Merav Datan et Beth Woroniuk sont les deux consultants ayant facilité la rédaction du Plan d'action.
7. Le Plan se compose de quatre chapitres et de deux annexes. Le chapitre 1 donne un bref aperçu des thèmes sous-jacents. Le chapitre 2 introduit et précise les objectifs et sous-objectifs du Plan d'action. Le chapitre 3 expose les éléments du Plan pour chacun des différents services du Département concernant les travaux menés à ce jour, les domaines dans lesquels l'intégration de l'égalité des sexes est particulièrement pertinente et les points d'entrée concrets en fonction des sous-objectifs du Plan d'action. Le chapitre 4 propose des listes de contrôle pour rappeler au Département les possibilités et l'intérêt de tenir compte de l'égalité des sexes. L'annexe I aborde plus en profondeur les thèmes relatifs aux femmes, aux hommes et au désarmement, tandis que l'annexe II porte sur certains liens concrets entre les femmes, les hommes et le désarmement.
8. Voir < <http://disarmament.un.org/gender/gmap.pdf>>.

Références sur les femmes, les hommes, la paix et la sécurité

Liste établie par Dustin CATHCART

Sites de références

Les femmes et le désarmement <http://disarmament2.un.org:8080/gender.htm>
Page du Département des affaires de désarmement qui présente des informations générales sur le désarmement et la situation des femmes et des hommes ; propose des liens vers les *Briefing Notes* et décrit les activités du département sur ces questions.

International Alert, Women Building Peace <http://www.international-alert.org/women/new2.html>
Ce projet entend faire des femmes et des questions de paix et de sécurité l'une des préoccupations majeures de la communauté internationale. Le site présente l'expérience de différentes femmes en matière de consolidation de la paix et propose des publications comme *Mainstreaming Gender in Peacebuilding: A Framework for Action*.

The Men's Bibliography <http://www.xyonline.net/mensbiblio/#fairuse>
Une bibliographie sur les hommes, les questions de virilité, les relations hommes-femmes et la sexualité.

PeaceWomen <http://www.peacewomen.org>
Ce projet de la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté vise une application rapide de l'ensemble des dispositions de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

UNIFEM <http://www.unifem.org>
L'UNIFEM apporte une aide financière et technique aux stratégies et programmes novateurs qui cherchent à défendre les droits fondamentaux des femmes, leur engagement politique et leur sécurité économique. Ce site présente divers projets et activités et toute une série de publications.

Women, War and Peace <http://www.WomenWarPeace.org>
Portail web de l'UNIFEM sur les femmes, la paix et la sécurité qui fournit des informations précises s'agissant des conséquences des conflits sur les femmes et les petites filles et de leur rôle dans les actions de consolidation de la paix aux niveaux local, national et international. Ce site propose des dossiers sur la situation de différents pays et des documents sur la résolution 1325 (2000).

Le rôle des femmes et des hommes dans les conflits armés

Burke, Colleen, *Women and Militarism*, Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté.
Analyse les effets du militarisme des femmes en temps de paix ou de guerre.
<http://www.wilpf.int.ch/publications/womenmilitarism.htm>

- Byrne, B., 1996, *Gender, Conflict and Development*, report no. 34, DGIS/Ministère des affaires étrangères, Pays-Bas. Évoque le rôle des femmes et des hommes dans les conflits.
<http://www.ids.ac.uk/bridge/Reports/re34c.pdf>
- Ehrenreich, Nancy, 2002, « Masculinity and American Militarism », *Tikkun Magazine*, vol. 17, n° 6. Étudie les rapports entre la violence et la virilité dans le cadre du militarisme américain.
<http://www.tikkun.org/magazine/index.cfm/action/tikkun/issue/tik02111/article/021113d.html>
- El-Bushra, Judy, 2003, *Women Building Peace: Sharing Know-how*, International Alert, Gender and Peacebuilding Programme. Examine la position des femmes et leurs initiatives en matière de consolidation de la paix et avance différentes recommandations.
<http://www.international-alert.org/women/publications/KnowHowPaper.pdf>
- Human Rights Watch, Women and Armed Conflict <http://www.hrw.org/women/conflict.html>
 Propose de nombreux rapports sur la violence dans les conflits ; les derniers rapports traitent des violences sexuelles au Congo, en Sierra Leone, en Iraq et en Afghanistan.
- McKay, Susan et Dyan Mazurana, 2000, *Girls in Militaries, Paramilitaries, and Armed Opposition Groups*. Insiste sur la méconnaissance de l'expérience qu'ont les filles des conflits armés.
<http://www.waraffectedchildren.gc.ca/girls-en.asp>
- Rehn, Elisabeth et Ellen Johnson Sirleaf, 2002, *Women, War and Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace-building*, UNIFEM. Présente les expériences des femmes pendant la guerre et leur combat pour la paix ; évoque les conséquences pour les femmes et les hommes de la violence et des déplacements pendant les conflits ; le rôle des soldats de la paix et la nécessité pour les femmes de jouer un rôle central dans les négociations de paix et les phases de reconstruction. Ce site avance différentes recommandations.
http://www.unifem.org/index.php?f_page_pid=149
- Schmeidl, Susanne avec Eugenia Piza-Lopez, 2002, *Gender and Conflict Early Warning: A Framework for Action*, Swiss Peace Foundation et International Alert. Propose que les systèmes d'alerte rapide utilisent des indicateurs et des analyses qui tiennent compte des femmes pour repérer les zones exposées à des risques de conflit violent. <http://www.international-alert.org/women/Ewgender.pdf>
- Sørensen, B., 1998, *Women and Post-Conflict Reconstruction: Issues and Sources*, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, Programme for Strategic and International Security Studies, Occasional Paper no. 3. S'intéresse aux rôles des femmes en analysant différents textes qui abordent les questions de reconstruction politique, économique et sociale.
<http://www.unrisd.org>

Le maintien ou la consolidation de la paix

- Date-Bah, Eugenia et Martha Walsh, 2001, *Gender and Armed Conflicts: Challenges for Decent Work, Gender Equity, and Peace Building Agendas and Programmes*, Genève, Organisation internationale du Travail. Évoque le rôle des femmes dans les situations de conflit.
<http://www.ilo.org/public/english/employment/recon/crisis/publ/wp2.htm>
- Engendering Peace*, The Gender and Peacebuilding Newsletter of International Alert
http://www.international-alert.org/women/documents/Engendering_Peace_%20Issue_1_2003_Final.pdf
- Fatherhood, Peace and Justice http://ccrweb.ccr.uct.ac.za/two/8_3/index83.html
 Numéro de la revue trimestrielle *Track Two*, publiée par le Centre for Conflict Resolution in South Africa, qui aborde la masculinité et la situation des femmes et des hommes.

- Gender and Peacekeeping Training Course <http://www.genderandpeacekeeping.org/>
Cours de formation en ligne pour améliorer la compréhension des rôles joués par les femmes et les hommes dans les opérations de soutien à la paix ; propose un glossaire, des liens et des références.
- Higate, Paul, 2003, « Peacekeeping and Gendered Relations », *Peace and Conflict Monitor*, University for Peace. Court article qui s'intéresse aux rapports entre la virilité et les opérations de maintien de la paix. http://www.monitor.upeace.org/archive.cfm?id_article=47
- International Alert, 2002, *Gender Mainstreaming in Peace Support Operations: Moving Beyond Rhetoric to Practice*. Examine la nécessité, les raisons, les mandats et les mécanismes de la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans les opérations de soutien à la paix. <http://www.reliefweb.int/training/ti1121.html>
- Johnston, Nicola, 2003, *UNSC Resolution 1325: South Asian Women's Perspectives*, International Alert. S'intéresse aux questions de consolidation de la paix au niveau régional, et plus particulièrement aux questions de sécurité et aux conflits qui touchent les femmes, ainsi qu'à l'application de la résolution 1325 (2000). <http://www.international-alert.org/pdf/AsianPaper.pdf>
- Naraghi-Anderlini, Sanam, 2000, *Women at the Peace Table: Making a Difference*, New York, UNIFEM. Examine le pouvoir des femmes dans les négociations de paix. <http://www.unifem.undp.org/resources/peacebook.html>
- Pearson Peacekeeping Centre, 2001, *Human Rights and Gender Issues in Peacekeeping*, Pearson Peacekeeping Centre, Canada, 28 mai-1^{er} juin 2001. http://www.peaceoperations.org/en/conference_reports/Human_Rights.pdf
- United Nations Transitional Assistance Group, 2000, *Windhoek Declaration: The Namibia Plan of Action on 'Mainstreaming a Gender Perspective in Multidimensional Peace Support Operations'*. Précise comment intégrer dans les opérations de paix une démarche soucieuse d'équité entre les sexes. http://www.reliefweb.int/library/GHARKit/FilesFeb2001/windhoek_declaration.htm

Désarmement, démobilisation et réinsertion

- Cock, Jacklyn, *A Gender Perspective On Demilitarisation*, WILPF. Analyse l'importance de la démilitarisation en se fondant sur l'expérience de l'Afrique du Sud. <http://www.wilpf.int.ch/peace/jcock.htm#top>
- Farr, Vanessa, 2002, *Gendering Demilitarization as a Peacebuilding Tool*, Bonn International Center for Conversion (BICC), BICC paper 20. Propose un examen critique des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion qui n'ont pas su répondre à la fois aux besoins des hommes et des femmes. <http://www.bicc.de/publications/papers/paper20/content.html>
- Martin, Veronika, 2003, « Angola: Women's Access to Demobilization and Reintegration Program Funding Essential », *Refugees International Bulletin*. Décrit la vie d'une femme touchée par la guerre en Angola et l'importance d'inclure les femmes dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. <http://www.refugeesinternational.org/cgi-bin/ri/bulletin?bc=00499>
- Nations Unies, Département des opérations de maintien de la paix, 1999, *Disarmament, Demobilization and Reintegration of Ex-Combatants in a Peacekeeping Environment: Principles and Guidelines*, New York, Département des opérations de maintien de la paix/Groupe des enseignements tirés des missions. Présente toute une série d'enseignements concernant les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. <http://www.un.org/Depts/dpko/lessons/DD&R.pdf>

de Watteville, Nathalie, 2003, « Demobilization and Reintegration Programs: Addressing Gender Issues », *Findings*, n° 227, Banque mondiale. Avance des recommandations pour une meilleure prise en compte des femmes dans les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.
<http://www.worldbank.org/afr/findings/english/find227.pdf>

Les femmes et les armes légères

Farr, Vanessa et Kifleariam Gebre-Wold (sous la direction de), 2002, *Gender Perspectives on Small Arms and Light Weapons: Regional and International Concerns*, BICC, BICC brief 24. Explique la différence entre les femmes et les hommes au niveau de la prolifération des armes légères et de petit calibre et fait des recommandations pour une meilleure intégration du souci d'égalité entre les sexes dans les initiatives concernant les armes légères et de petit calibre.

<http://www.bicc.de/publications/briefs/brief24/content.html>

Réseau des femmes du RAIAL <http://www.iansa.org/women/index.htm>
 Présente des projets de sensibilisation et différents événements et propose des fiches d'information et des rapports sur les femmes et les armes légères.

L'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les organismes des Nations Unies

Département des affaires de désarmement, *Gender Mainstreaming Action Plan*

<http://disarmament2.un.org:8080/gender.htm>

Présente le plan d'action en faveur d'une intégration du souci de l'égalité des sexes dans le travail du département.

Programme des Nations Unies pour le développement, *Gender Mainstreaming Tools*

<http://www.undp.org/gender/tools.htm>

Propose des liens vers des outils de formation et des modules éducatifs pour l'intégration du souci de l'égalité des sexes.

UNESCO, *Gender Mainstreaming*

<http://www.unesco.org/women/>

Insiste sur les efforts de l'UNESCO visant à tenir compte de l'égalité des sexes dans ses programmes.

Women Watch

<http://www.un.org/womenwatch/>

Propose des informations et des ressources pour promouvoir l'égalité des sexes dans l'ensemble des organismes des Nations Unies, et notamment au sein du Secrétariat de l'ONU, des commissions régionales, des différents fonds et programmes, et des institutions spécialisées.

Documents de référence

Quatrième conférence mondiale sur les femmes, textes en anglais de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action de Beijing <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/>

Cinquième conférence mondiale sur les femmes (Beijing + 5)

<http://www.un.org/womenwatch/daw/followup/beijing%2B5.htm>

Nations Unies, résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité

<http://www.un.org/french/docs/sc/2000/res1325f.pdf>

ACTUALITÉ DE L'UNIDIR

Favoriser l'établissement de rapports concernant l'exécution du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

Les États qui participaient à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères, en 2001, adoptèrent le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Ils convinrent également de soumettre chaque année des rapports pour suivre les progrès réalisés dans le sens de l'application du Programme d'action.

En raison de l'ampleur du Programme d'action et des ressources limitées de nombreux États, il fut entendu qu'une assistance devait être fournie aux États pour qu'ils puissent présenter leurs rapports. L'UNIDIR, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Département des affaires de désarmement, avec le soutien des gouvernements de Norvège, de Suisse et du Royaume-Uni, ont lancé un projet qui vise à aider les pays en développement à élaborer leurs rapports sur la mise en œuvre du Programme d'action. Le Small Arms Survey, qui est basé à Genève, a été désigné comme consultant technique pour le projet. Au total, 18 pays ont participé à la première phase (pilote) du projet ; l'objectif était de les aider à soumettre leurs rapports à l'occasion de la première réunion biennale, en juillet 2003.

Un plan d'aide comprenant des recommandations pour l'établissement des rapports fut défini pour la phase pilote du projet. Les pays participants étaient divisés en trois groupes, chacun bénéficiant d'une assistance différente : le premier groupe eut droit au régime d'aide ; le deuxième groupe profita, en plus, d'une aide directe par téléphone ; et le troisième groupe bénéficia d'un appui direct supplémentaire.

La première phase de dix semaines a produit d'importants résultats de qualité. Les trois niveaux d'aide ont nettement favorisé l'établissement de rapports sur l'exécution du Programme d'action.

Vu les nombreuses réactions positives des pays et des différents bailleurs de fonds, le projet a été reconduit pour au moins deux années supplémentaires. Lors de cette deuxième phase, les besoins des États seront réévalués et davantage de pays pourront bénéficier d'une assistance. L'objectif est d'accroître considérablement le nombre de pays qui soumettent des rapports et partant de renforcer l'exécution du Programme d'action avant la prochaine réunion biennale en 2005.

Dans cette rubrique, nous mettons en avant une activité pour en présenter la méthodologie, les dernières avancées ou les résultats. Nous vous proposons également une description détaillée d'une nouvelle publication de l'Institut. N'oubliez pas que toutes les activités de l'UNIDIR sont présentées sur notre site web, avec les coordonnées des personnes responsables, et des extraits de nos publications, que vous pouvez commander en ligne < <http://www.unidir.org> > .

Le projet entend également analyser les rapports nationaux présentés jusqu'à ce jour, ce qui favorisera la préparation de la réunion de 2005 et de la première conférence d'examen en 2006. L'analyse des rapports devrait non seulement accroître la transparence et la coopération dans la lutte contre le commerce illicite, mais aussi aider la communauté des donateurs à définir d'éventuels projets d'assistance.

Pour plus de précision, veuillez vous adresser à :

Valerie Yankey-Wayne

Chargée de recherche

Tél. : + 41 (0)22 917 16 15

Fax : + 41 (0)22 917 01 76

E-mail : vyankey@unog.ch

Les conflits internes et la sécurité régionale en Asie du Sud

L'Asie du Sud est l'une des régions les plus anciennes, diverses et peuplées. Elle connaît aussi de nombreux conflits armés internes et externes, qui freinent fortement la vie économique, politique et sociale de la région. Nombre de ces conflits ont résisté aux tentatives de règlement, se poursuivant avec la même violence pendant des décennies.

En 2001, l'UNIDIR a accueilli quatre chercheurs venus de pays d'Asie du Sud (Inde, Népal, Pakistan et Sri Lanka). Tous étaient spécialisés dans des domaines différents. La recherche publiée dans cet ouvrage est le fruit de leur collaboration de six mois sur la question de l'incidence des conflits internes sur la sécurité régionale en Asie du Sud.

Cet ouvrage examine le dilemme des conflits internes en Asie du Sud. Les conflits internes sont extrêmement difficiles à résoudre en raison de leur grande complexité et reflètent l'échec des institutions existantes pour ce qui est d'atténuer les différences entre les divers pans de la société. Les protagonistes, souvent hétérogènes, ont des motivations confuses et des parties étrangères peuvent être impliquées. L'oppression, la détresse, les déplacements et l'apparition d'intérêts particuliers ne font qu'exacerber les clivages existants. Enfin, les possibilités de médiation par des institutions ou acteurs internationaux bien intentionnés sont généralement très inférieures à celles existantes dans le cadre de conflits externes.

La gestion des conflits passe par la rencontre des différents acteurs dans des cadres institutionnels où ils peuvent exposer franchement leurs revendications. Les auteurs proposent la création de commissions de paix aux niveaux national, subnational et régional. Elles pourraient fonctionner comme les commissions des droits de l'homme et aider des peuples qui risqueraient autrement d'avoir recours à des conflits violents.

Internal Conflict and Regional Security in South Asia: Approaches, Perspectives and Policies

S. Dahal, H. Gazdar, S. Keethaponcalan & P. Murthy

Disponible uniquement en anglais

UNIDIR, 2003, 62 p.

N° de vente ONU G.V.E.03.0.10

US\$ 12 (plus frais d'expédition)

La destruction des stocks d'armes excédentaires : l'expérience de l'Afrique du Sud et du Lesotho

Les armes légères et de petit calibre sont un véritable fléau en Afrique. Elles se répandent aux quatre coins du continent, exacerbant la peur et la violence. Elles passent de zones de conflit à des pays en paix où il existe un marché pour ces armes. L'une des principales caractéristiques de ces armes est qu'elles se vendent facilement et à bas prix. Le niveau de la criminalité armée a atteint des niveaux ingérables pour les forces de sécurité des pays africains. Les gouvernements se doivent donc d'adopter des mesures fortes.

Après la fin de l'apartheid, le Gouvernement sud-africain comprit très vite, et à ses dépens, que des armes ayant servi dans des situations de conflit pouvaient être utilisées par de violents criminels. Le Gouvernement chercha donc à évaluer l'ampleur du problème puis décida de prendre des mesures aux niveaux national, régional et international. Depuis 1995, l'Afrique du Sud et le Mozambique ont travaillé ensemble pour tenter de repérer et détruire les armes récupérées après la longue guerre civile qui avait ensanglanté le Mozambique. L'Afrique du Sud a également détruit des milliers d'armes détenues illégalement sur son territoire, défini des contrôles sur les stocks du Gouvernement, révisé sa législation nationale sur les armes à feu et aidé le Lesotho à détruire les armes légères et de petit calibre excédentaires.

Cet ouvrage, publié conjointement par le Small Arms Survey et l'UNIDIR, analyse et évalue les expériences de l'Afrique du Sud et du Lesotho s'agissant de la destruction d'armes excédentaires et de la gestion des stocks d'armes légères et de petit calibre. L'objectif de ce livre est de mettre en avant les enseignements tirés de l'expérience de ces deux pays pour inciter d'autres gouvernements à s'engager dans des programmes similaires, s'ils ne l'ont déjà fait. La destruction des armes excédentaires est efficace et présente pour les sociétés des avantages en termes de sécurité, de développement et d'économie. Les enseignements des expériences du Mozambique, du Lesotho et de l'Afrique du Sud présentent un intérêt concret pour les autres pays africains.

Destroying Surplus Weapons: An Assessment of Experience in South Africa and Lesotho

Sarah Meek & Noel Stott

Disponible uniquement en anglais

UNIDIR et Small Arms Survey, 2003

102 p.

N° de vente ONU G.V.E.03.0.18

ISBN 92-9045-151-3

US\$ 15 (plus frais d'expédition)